

Signatura: EB 2020/131(R)/R.16
Tema: 5 c) ii) a.
Fecha: 28 de octubre de 2020
Distribución: Pública
Original: Inglés

S



Invertir en la población rural

República del Chad

Programa sobre Oportunidades Estratégicas Nacionales

(2020-2025)

Nota para los representantes en la Junta Ejecutiva

Funcionarios de contacto:

Preguntas técnicas:

Envío de documentación:

Valantine Achancho

Director en el País
División de África Occidental y Central
Tel.: (+243) 8432 14444/ (+225) 0542 1144
Correo electrónico: v.achancho@ifad.org

John Hurley

Economista Regional Principal
Tel.: (+39) 06 5459 2971
Correo electrónico: j.hurley@ifad.org

Nadine Gbossa

Directora Regional interina
Tel.: (+39) 06 5459 2388
Correo electrónico: n.gbossa@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Jefa
Oficina de Gobernanza Institucional
y Relaciones con los Estados
Miembros
Tel.: (+39) 06 5459 2374
Correo electrónico: gb@ifad.org

Junta Ejecutiva — 131.º período de sesiones
Roma, 7 a 9 de diciembre de 2020

Para **examen**

Índice

Acrónimos y siglas	iii
Mapa de las operaciones financiadas por el FIDA en el Chad	iv
Resumen	v
I. Contexto del país y programa del sector rural: principales desafíos y oportunidades	1
II. Marco institucional y de políticas públicas	2
III. Actuación del FIDA: enseñanzas extraídas	3
IV. Estrategia en el país	5
A. Ventaja comparativa	5
B. Grupo objetivo y estrategia de focalización	5
C. Meta general y objetivos estratégicos	6
D. Temas transversales	7
E. Gama de intervenciones del FIDA	7
V. Innovaciones y ampliación de escala para el logro de resultados sostenibles	9
VI. Ejecución del COSOP	9
A. Recursos financieros y metas de cofinanciación	9
B. Recursos destinados a actividades no crediticias	10
C. Principales asociaciones estratégicas y coordinación del desarrollo	10
D. Participación de los beneficiarios y transparencia	11
E. Disposiciones para la gestión del programa	11
F. Seguimiento y evaluación	11
VII. Gestión de riesgos	11
Apéndice 1 - COSOP results management framework	1
Apéndice 2 - Transition Scenarios	4
Apéndice 3 - Agricultural and rural sector issues	7
Apéndice 4 - Etude Préliminaire SECAP	11
Apéndice 5 - Fragility assessment note	37
Apéndice 6 - COSOP preparation process	40
Apéndice 7 - Strategic partnerships	42
Apéndice 8 - Stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire	46
Apéndice 9 - Country at a glance	49
Apéndice 10 - Financial management issues summary	51
Apéndice 11: Transparence et engagement citoyen	53

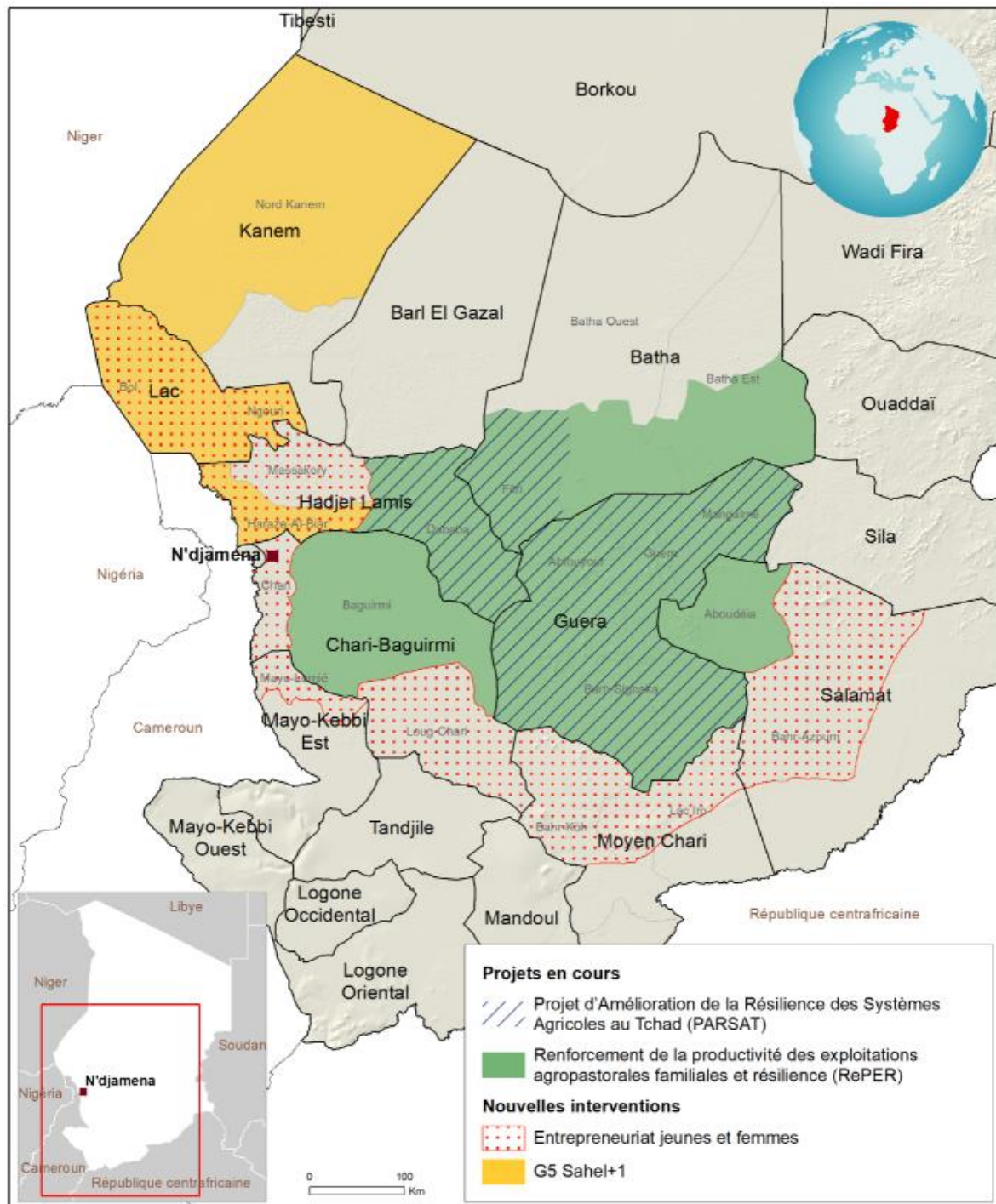
Equipo encargado de la ejecución del COSOP

Directora Regional interina:	Nadine Gbossa
Director en el País:	Valantine Achancho
Economista Regional:	John Hurley
Especialista en Clima y Medio Ambiente:	Amath Pathe Sene
Oficial de Gestión Financiera:	Ikezogwo, Ebele Masekunola
Oficial Jurídica:	Aspasia Tsekeri

Acrónimos y siglas

COSOP	programa sobre oportunidades estratégicas nacionales
FAO	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
FIDA11	Undécima Reposición de los Recursos del FIDA
FIDA12	Duodécima Reposición de los Recursos del FIDA
FMI	Fondo Monetario Internacional
G5 del Sahel	Grupo de los Cinco del Sahel
ICRAF	Centro Internacional de Investigaciones Agroforestales
OIT	Organización Internacional del Trabajo
PARSAT	Proyecto de Mejora de la Resiliencia de los Sistemas Agrícolas en el Cha
PIB	producto interno bruto
PMA	Programa Mundial de Alimentos
RePER	Proyecto de Fortalecimiento de la Productividad y Resiliencia de las Explotaciones Agropastorales Familiares
RPSF	Mecanismo de Estímulo para la Población Rural Pobre

Mapa de las operaciones financiadas por el FIDA en el Chad



Mapa de las operaciones financiadas por el FIDA en el Chad Las denominaciones empleadas y la forma en que aparecen presentados los datos en este mapa no suponen juicio alguno del FIDA respecto de la demarcación de las fronteras o límites que figuran en él ni acerca de las autoridades competentes. Mapa obtenido el 30-06-2020.

Resumen

1. La República del Chad es un país de ingreso bajo y en situación de fragilidad cuyo 46,7 % de la población vive en condiciones de pobreza y se enfrenta a una inseguridad alimentaria y nutricional recurrente. Las personas del medio rural, la mayoría de las cuales son pobres, dependen casi exclusivamente de la producción agrícola y ganadera para subsistir. La agricultura y la ganadería generan alrededor del 40 % del producto interno bruto (PIB) y emplean al 80 % de la población, aunque se ven sumamente amenazadas por los peligros climáticos, la disminución de la fertilidad del suelo y el bajo nivel de productividad de las explotaciones agrícolas.
2. El Gobierno ha adoptado un Plan Nacional de Desarrollo para crear empleos decentes, ofrecer a todos los habitantes del Chad acceso en igualdad de condiciones a servicios sociales básicos y mejorar las condiciones de vida. Este Plan, que tiene por objeto poner en práctica la estrategia nacional "Visión 2030: el Chad que queremos", triplicar el PIB medio per cápita y reducir la pobreza para 2030, es coherente con el Programa Nacional de Inversión en el Sector Rural, a través del cual se procura convertir al sector rural en una importante fuente de crecimiento económico garantizando la seguridad alimentaria y nutricional de la población.
3. A modo de continuación de la estrategia del FIDA en el país para el período 2017-2019, y en consonancia con las políticas nacionales, la meta general del programa sobre oportunidades estratégicas nacionales (COSOP) para 2020-2025 consiste en mejorar la seguridad alimentaria y nutricional, aumentar los ingresos de la población rural pobre y crear empleos, en particular para las mujeres y los jóvenes, fomentando la resiliencia de los sistemas agrícolas y alimentarios a las perturbaciones climáticas, socioeconómicas y relacionadas con la seguridad.
4. El COSOP estará orientado a alcanzar los siguientes objetivos estratégicos:
 - **Objetivo estratégico 1.** Crear sistemas alimentarios resilientes mediante la gestión sostenible del capital productivo y la inversión en actividades agrícolas y ganaderas resilientes al cambio climático;
 - **Objetivo estratégico 2.** Mejorar los ingresos de los productores rurales por medio de la promoción de cadenas de valor eficientes y modelos de agronegocios inclusivos, prestando especial atención a los jóvenes.
5. El programa beneficiará a los grupos más vulnerables entre los hogares de pequeños productores rurales, en particular las mujeres y los jóvenes, los migrantes, las personas desplazadas y con discapacidad, y las pequeñas y microempresas a lo largo de las cadenas de valor prioritarias. Además, operará en la región saheliana central del país, y se extenderá a la zona del Lago Chad y la periferia de Yamena, donde los problemas de inseguridad agravan la situación de los medios de vida de la población pobre.
6. El programa en el país incluye: i) dos proyectos en curso, a saber, el Proyecto de Mejora de la Resiliencia de los Sistemas Agrícolas en el Chad (2015-2022) y el Proyecto de Fortalecimiento de la Productividad y Resiliencia de las Explotaciones Agropastorales Familiares (2019-2025); ii) un programa regional del G5+1 del Sahel, que se encuentra actualmente en vías de preparación, y iii) un proyecto dirigido a fomentar la capacidad empresarial de los jóvenes y las mujeres. En el marco del programa se prestará apoyo a las actividades no crediticias, como la realización del censo agrícola y la celebración de diálogos sobre políticas relacionadas con el fomento de la capacidad empresarial de los jóvenes y las mujeres. También se promoverán asociaciones estratégicas con el Grupo de los Cinco del Sahel, los demás organismos con sede en Roma, el equipo de las Naciones Unidas en el país y otros asociados para el desarrollo.

República del Chad

Programa sobre Oportunidades Estratégicas Nacionales

I. Contexto del país y programa del sector rural: principales desafíos y oportunidades

1. El Chad, un país sin litoral ubicado en África Central, cuenta con una gran riqueza de recursos naturales, pero sigue siendo uno de los Estados más pobres y frágiles del mundo. Si bien el crecimiento económico real entre 2010 y 2019 fue, en promedio, del 3,4 %, el Índice de Desarrollo Humano de 2019 ubicó al Chad en el puesto 187 de un total de 189 países. Con una población de 15,8 millones de habitantes, el número de personas que viven por debajo del umbral de pobreza en el país aumentó a 6,3 millones (el 40 % de la población) en 2019. La pobreza se concentra principalmente en las zonas rurales, que albergan a más del 75 % de la población, y se encuentra muy extendida entre los jóvenes y las mujeres.
2. La fragilidad es multidimensional (véase el apéndice V) y obedece a diferentes factores, entre ellos: i) la inseguridad relacionada con las actividades terroristas en la región del Lago Chad y los grupos armados cerca de la frontera con Libia, que dan lugar a desplazamientos internos de la población; el elevado costo de los alimentos, y un limitado acceso de los hogares pobres a los mercados; ii) los bajos niveles de productividad y competitividad de las cadenas de valor agrícolas a raíz del escaso acceso a insumos agrícolas para la producción; iii) la deficiencia de la capacidad y la gobernanza, debido principalmente al alto grado de rotación de los funcionarios gubernamentales de nivel medio y superior; iv) la inseguridad alimentaria crónica derivada de las condiciones ambientales del Sahel (sequías y cambio climático) que limitan la producción agrícola y ganadera, y v) la tensa situación social generada por las reformas de las políticas sociales y la disminución de los ingresos públicos a raíz de la caída de los precios del petróleo.
3. La tasa anual de crecimiento demográfico es del 3,0 % y los jóvenes menores a 30 años representan cerca del 80 % de la población. Además, el desempleo entre los jóvenes graduados es muy alto, con un nivel estimado del 60 % en 2017. Los jóvenes de las zonas rurales tienen dificultades para acceder a la tierra y menos oportunidades para obtener créditos o nuevas tecnologías. Las mujeres se enfrentan a importantes limitaciones, tanto en el plano económico como social, debido a la existencia de normas y tradiciones culturales que acentúan las desigualdades. En 2019, el Chad presentaba un Índice de Desigualdad de Género de 0,701 y ocupaba el puesto 160 de un total de 162 países. La nutrición plantea un desafío importante; según el informe SMART¹ de 2018, la malnutrición grave a nivel nacional asciende al 13,5 % y la malnutrición crónica, al 31,9 %.
4. El sector rural genera alrededor del 40 % del PIB y emplea al 80 % de la población. También contribuye a los ingresos procedentes de la exportación de productos distintos del petróleo (45 % de fibra de algodón, 25 % de productos animales y 7 % de goma arábiga). No obstante, la inseguridad alimentaria sigue representando un problema importante debido a los peligros climáticos, la disminución de la fertilidad del suelo, el bajo nivel de rendimiento y productividad de las explotaciones agrícolas, y las dificultades para acceder a financiación.
5. El Chad ha sido clasificado como un país con muy alto riesgo en la evaluación que realizó la Oficina de Coordinación de Asuntos Humanitarios de las Naciones Unidas en relación con la COVID-19. Los efectos de la COVID-19 han debilitado la resiliencia de un sistema alimentario que ya de por sí se encontraba en condiciones de tensión y han aumentado la vulnerabilidad del país a las perturbaciones, especialmente las derivadas del cambio climático. Según las previsiones actuales

¹ Encuestas estandarizadas de seguimiento y evaluación de las fases de socorro y transición.

formuladas a mediados de 2020, el número de personas que sufren de inseguridad alimentaria de acuerdo con la Clasificación Integrada de la Seguridad Alimentaria en Fases (Fase 3 de la Clasificación o situación peor) podría aumentar drásticamente, lo que originaría una "crisis dentro de otra crisis", con lo cual la crisis de la COVID-19 podría verse agravada por una crisis de hambre.

6. Habida cuenta de lo señalado anteriormente, así como de la disminución de los precios del petróleo, se prevé que el PIB se reduzca al 0,1 % en 2020, para luego ascender a 6,1 % en 2021, según lo indicado por el Fondo Monetario Internacional (FMI) en marzo de 2020. La hipótesis básica exige lograr un crecimiento económico medio del 4,5 % durante el período que abarca el COSOP (véase el apéndice II). Según esta hipótesis, el Gobierno i) tomará medidas decisivas para contener el avance de la pandemia y todo efecto económico negativo conexo, y ii) seguirá aplicando las reformas estructurales incluidas en el acuerdo de servicio de crédito ampliado concertado con el FMI. El análisis de sostenibilidad de la deuda que llevaron a cabo el FMI y el Banco Mundial en abril de 2020 reveló un alto riesgo de sobreendeudamiento externo, y el impacto de la crisis del coronavirus ha elevado notablemente ese riesgo.

II. Marco institucional y de políticas públicas

7. El Gobierno ha adoptado el marco estratégico "Visión 2030: el Chad que queremos" como documento fundamental para mejorar los medios de vida. El objetivo general consiste en triplicar el PIB medio per cápita (lo que entrañaría pasar de USD 730 en 2014 a USD 2 300 en 2030), al tiempo que se reduce la tasa de pobreza, del 46,7 % en 2011 al 8 % en 2030. El marco se aplicará en tres planes nacionales de desarrollo.
8. El primero de ellos es el Plan Nacional de Desarrollo (2017-2021), el cual exige garantizar la cohesión a nivel nacional y diversificar las fuentes sostenibles de crecimiento económico a fin de generar empleos decentes y ofrecer a todos los habitantes del Chad acceso a servicios sociales básicos en igualdad de condiciones. El Plan es coherente con el Programa Nacional de Inversión en el Sector Rural (2016-2022), que tiene por objeto convertir al sector rural en una importante fuente de crecimiento económico garantizando la seguridad alimentaria y nutricional de la población.
9. El Programa Nacional de Inversión en el Sector Rural tiene cinco objetivos:
 - i) promover el desarrollo sostenible en las zonas rurales mejorando las condiciones de vida de los productores rurales, la gestión de los recursos naturales y la adaptación al cambio climático; ii) ampliar la infraestructura rural para hacer un uso adecuado de las tierras y los recursos hídricos y mejorar el acceso a los mercados, los insumos agrícolas, los equipos y la financiación; iii) desarrollar los sectores agrícola, forestal, pastoral, pesquero y ganadero a fin de aumentar la competitividad y el valor de los productos chadianos; iv) mejorar de manera sostenible la seguridad alimentaria y nutricional de las poblaciones rurales, integrando a los jóvenes y las mujeres en los sistemas de producción agrícola y reforzando la resiliencia de los hogares rurales, y v) crear condiciones favorables para el desarrollo del sector rural mejorando la gobernanza, fortaleciendo los servicios de extensión e investigación, y garantizando la participación eficaz de todos los interesados.
10. Los principales interesados que intervienen en el Plan Nacional de Desarrollo son los ministerios técnicos gubernamentales en sus respectivos ámbitos, el sector privado, las organizaciones de agricultores y la sociedad civil. La coordinación general está dirigida por el Ministerio de Economía y Planificación del Desarrollo. El principal desafío que se plantea a la hora de aplicar las políticas radica en planificar y establecer el orden de prioridad de los limitados recursos disponibles y garantizar una buena gobernanza, la rendición de cuentas y la participación inclusiva de los beneficiarios a fin de lograr mejores efectos y resultados.

11. En el marco de su contribución determinada a nivel nacional, el Chad reafirma su voluntad de contribuir con las iniciativas mundiales orientadas a reducir las emisiones de gases de efecto invernadero y potenciar su resiliencia al cambio climático ejecutando programas coherentes para promover un desarrollo con bajas emisiones de carbono. El programa del Fondo Verde para el Clima en el país aprobado en marzo de 2019 tiene por finalidad promover la adaptación al cambio climático definiendo y ejecutando 20 proyectos clave de adaptación y mitigación.

III. Actuación del FIDA: enseñanzas extraídas

12. La asociación del FIDA con el Gobierno se remonta a 1991 y ha incluido nueve operaciones de desarrollo, con una financiación total de USD 176 475 000. El primer COSOP abarcó el período 1999-2009. Durante ese tiempo, la ejecución de los proyectos se vio perjudicada por la escasa capacidad de los equipos de los proyectos y los asociados en la ejecución sobre el terreno, la insuficiente capacidad de las instituciones gubernamentales, las deficiencias de la gestión financiera y el engorroso sistema nacional de adquisiciones y contrataciones. Todos estos factores dieron lugar a bajas tasas de desembolso y al cierre anticipado de tres proyectos problemáticos. En el examen de los resultados del primer COSOP se recomendó adoptar un enfoque programático integrado y flexible en el país que incluyera la inversión en los recursos humanos y el fortalecimiento de las organizaciones de agricultores a fin de garantizar el sentido de apropiación y la sostenibilidad de las inversiones. También se recomendó establecer comités específicos de adquisiciones y contrataciones en el marco de los proyectos de inversión.
13. El segundo COSOP abarcó el período 2010-2015 y se extendió hasta 2017. En el examen final se llegó a la conclusión de que, en términos generales, los resultados eran satisfactorios y de que la prioridad concedida al desarrollo de una agricultura familiar resiliente al cambio climático en la región saheliana central era importante para garantizar la seguridad alimentaria y nutricional de las poblaciones rurales. No obstante, las demoras en las adquisiciones y contrataciones seguían representando un desafío.
14. En 2017, la Oficina de Evaluación Independiente del FIDA realizó una evaluación de los resultados del Proyecto de Gestión del Agua para el Pastoreo en las Zonas Sahelianas, en la cual se determinó que el proyecto había contribuido a reducir el nivel de vulnerabilidad de las poblaciones objetivo, en especial por medio de sus actividades orientadas a asegurar los sistemas pastorales trashumantes². No obstante, la sostenibilidad se veía afectada de forma negativa por la escasa capacidad de los servicios técnicos de los gobiernos locales, la corta duración de los proyectos, la falta de una estrategia de salida adecuada y la deficiencia del sistema de seguimiento y evaluación (SyE).
15. En 2017, el FIDA colaboró con el Gobierno en una nota sobre la estrategia en el país a corto plazo a fin de orientar la labor del Fondo entre 2017 y 2019. Se acordó que la nota y las inversiones del FIDA realizadas en ese período sentarían las bases para la preparación de un nuevo COSOP.
16. Actualmente, la cartera comprende dos proyectos: i) el Proyecto de Mejora de la Resiliencia de los Sistemas Agrícolas en el Chad (PARSAT), que abarca el período 2015-2022 y tiene por objeto fomentar la resiliencia de los sistemas de producción agrícola y las economías de los hogares rurales al cambio climático y las perturbaciones externas, y ii) el Proyecto de Fortalecimiento de la Productividad y Resiliencia de las Explotaciones Agropastorales Familiares (RePER), que abarca el

² El proyecto también mejoró los mecanismos participativos para la gestión de las estructuras hidráulicas en los que intervenían interesados locales, la prevención de los conflictos y la seguridad de la movilidad de los productores ganaderos.

período 2019-2025 y a través del cual se intensifica el impacto de las innovaciones exitosas de proyectos anteriores, incluido el PARSAT, y se amplía la escala de esas innovaciones a fin de beneficiar a más personas de manera sostenible.

17. A continuación, se describen las ocho principales enseñanzas extraídas de actividades anteriores que se recogerán en el COSOP mediante los objetivos siguientes:
- a) Optimizar la cobertura geográfica para lograr un mayor impacto. El FIDA mantendrá y concentrará sus inversiones en la zona central del Sahel e incrementará el apoyo a los sistemas agropastorales familiares sedentarios para lograr mayores resultados.
 - b) Mejorar la producción agrícola y ganadera, para lo cual el FIDA potenciará las inversiones en el acceso al agua y la gestión del capital productivo natural, ya que estos son fundamentales para las actividades agropastorales en el Sahel.
 - c) Incrementar las actividades que tienen en cuenta las cuestiones de género y son transformadoras en materia de género, prestando especial atención a los jóvenes. Las operaciones futuras deberían promover la capacidad empresarial de los jóvenes y las mujeres en el marco de las cadenas de valor prioritarias de cultivos alimentarios, como cereales y vegetales, y pequeños rumiantes y la pesca³.
 - d) El Chad es uno de los puntos críticos en lo que respecta al cambio climático en el mundo⁴, por lo que es preciso promover prácticas rigurosas a fin de preservar y gestionar de manera sostenible el entorno y aumentar la resiliencia de los productores agropastorales.
 - e) Alentar a las cooperativas agropastorales a asumir funciones técnicas y económicas en las etapas iniciales y finales del proceso de producción sigue siendo una de las mejores formas de lograr una participación más amplia de los agricultores en la gestión sostenible del desarrollo del sector agropastoral.
 - f) Promover una mejor gestión de los proyectos. El FIDA seguirá fomentando la capacidad nacional de gestión de los proyectos financiando actividades de capacitación dirigidas al personal de los proyectos, del Gobierno y de los asociados en la ejecución.
 - g) Promover la mejora del sistema nacional de adquisiciones y contrataciones. Un buen primer paso en ese camino ha sido el establecimiento por el Gobierno de una comisión regional de adquisiciones y contrataciones que cuenta con un límite para la adopción de decisiones fijado en USD 100 000 con respecto a los proyectos financiados por el FIDA. El Fondo seguirá dialogando con el Gobierno para aumentar este límite a USD 200 000 a fin de reducir las demoras en las adquisiciones y contrataciones.
 - h) A partir del diseño del RePER, se adoptó un enfoque de programa en el país que incluye una unidad compartida de coordinación y gestión para el PARSAT y el RePER y la agrupación de ciertas funciones transversales, mientras que las responsabilidades técnicas siguen siendo específicas para cada proyecto. El COSOP se basará en ese enfoque reforzando los logros que ha alcanzado el punto de anclaje de la unidad de gestión actual, al tiempo que extiende las intervenciones a nuevas regiones adyacentes.

³ Esto contribuirá al empleo juvenil como componente esencial para la consolidación de la paz y una alternativa adecuada a la migración.

⁴ La desertificación y la drástica reducción del volumen de agua y de la superficie que abarca el Lago Chad a lo largo de los últimos cinco decenios están agudizando la inseguridad alimentaria en el Chad.

IV. Estrategia en el país

A. Ventaja comparativa

18. El FIDA es el principal proveedor de financiación para actividades agropastorales y de transformación rural dirigidas a los miembros más vulnerables de la sociedad. Además, ha adquirido una amplia experiencia en materia de promoción de la agricultura familiar en la zona central del Sahel, orientando su labor a los sectores más pobres y vulnerables de la población y a las zonas marginadas. El Fondo está ampliando la escala de varias tecnologías de gestión de la tierra y los recursos hídricos que están contribuyendo a aumentar los ingresos y medios de vida de las personas, al tiempo que ayudan a regenerar extensas superficies de tierras áridas que podrían utilizarse de manera sostenible para la agricultura.

B. Grupo objetivo y estrategia de focalización

19. **Zona objetivo.** La actuación del FIDA se concentrará en lo siguiente:
- a) reforzar su intervención en las regiones sahelianas centrales, en particular en las provincias de Guéra, Batha, Hadjer Lamis y parte de Salamat. En estas zonas, las tasas de malnutrición se encuentran por encima del umbral de emergencia, las tasas de pobreza superan el 40 % y la producción agropastoral se está viendo afectada por el cambio climático;
 - b) extender su intervención a las provincias del Lago Chad donde el país está afrontando desafíos humanitarios y en materia de seguridad alimentaria debido a los desplazamientos de personas que generan los problemas de seguridad de alto nivel, así como a la periferia de Yamena en Chari Baguirmi, Mayo Kebbi Est y Kanem (norte de Kanem), donde hay un gran potencial para la realización de actividades generadoras de ingresos por las mujeres y los jóvenes a fin de abastecer los grandes mercados de la ciudad capital, y
 - c) crear sinergias y complementariedades con las operaciones que el FIDA está llevando adelante en la región de Diffa, en el Níger, y sentar así una base sólida para la colaboración entre los agentes humanitarios y de desarrollo. La intervención del FIDA en esta zona se realizará en el marco del programa regional conjunto del G5+1 del Sahel.
20. **Grupo objetivo.** Los principales beneficiarios serán los hogares vulnerables de pequeños productores rurales que se dedican a la agricultura y la ganadería familiar, en especial las mujeres, los jóvenes, los migrantes y las personas desplazadas y con discapacidad. El programa beneficiará también a las poblaciones trashumantes mejorando el acceso a la infraestructura hídrica, la gestión de los recursos naturales y los servicios de sanidad del ganado.
21. **Estrategia de focalización.** El programa incluye cuotas específicas para hogares encabezados por mujeres, así como para mujeres y parejas jóvenes. Se establecerán criterios que tendrán en cuenta las cuestiones relativas al género y la juventud a fin de llegar eficazmente a estos grupos, promover microempresas rurales viables de las mujeres y los jóvenes y fijar las condiciones⁵ para mejorar el acceso de estos al capital, los mercados y el crédito. La estrategia de focalización garantizará específicamente la prestación de apoyo a las personas con discapacidad⁶.

⁵ Los jóvenes participarán en actividades de capacitación empresarial tanto en materia de producción como de procesamiento. Las actividades de alfabetización estarán dirigidas específicamente a las mujeres y los jóvenes debido a sus bajos niveles de alfabetismo.

⁶ Esto se hará en colaboración con la Unión Nacional de Asociaciones de Personas con Discapacidad del Chad y el Ministerio de Asuntos Sociales a fin de promover el trabajo calificado y no calificado, el empleo autónomo, la iniciativa empresarial y el empleo competitivo a lo largo de las cadenas de valor agropastorales establecidas como objetivo. A

C. Meta general y objetivos estratégicos

22. La meta general del COSOP para el período 2020-2025 consiste en mejorar la seguridad alimentaria y nutricional, aumentar los ingresos de la población rural pobre y generar empleos, en particular para las mujeres y los jóvenes, fomentando la resiliencia de los sistemas agrícolas y alimentarios a las perturbaciones climáticas, socioeconómicas y relacionadas con la seguridad. Esta meta representa una continuación de la nota sobre la estrategia en el país para 2017-2019, y es coherente con la Visión 2030 del Chad, el Plan Nacional de Desarrollo (2017-2021) y el Programa Nacional de Inversión en el Sector Rural (2016-2022).
23. El COSOP se ajusta plenamente al objetivo estratégico 1 del Marco de Asistencia de las Naciones Unidas para el Desarrollo para el Chad (2017-2021) y el Marco Estratégico del FIDA (2016-2025). Además, contribuirá al logro de los Objetivos de Desarrollo Sostenible siguientes: 1 (fin de la pobreza), 2 (hambre cero), 5 (igualdad de género), 8 (trabajo decente y crecimiento económico), 10 (reducción de las desigualdades), 13 (acción por el clima), 15 (vida de ecosistemas terrestres), 16 (paz, justicia e instituciones sólidas) y 17 (alianzas para lograr los objetivos).
24. El COSOP se articula en torno a los objetivos siguientes:
- **Objetivo estratégico 1.** Crear sistemas alimentarios resilientes mediante la gestión sostenible del capital productivo y la inversión en actividades agrícolas y ganaderas resistentes al cambio climático, y
 - **Objetivo estratégico 2.** Mejorar los ingresos de los productores rurales por medio de la promoción de cadenas de valor eficientes y modelos de agronegocios inclusivos, prestando especial atención a los jóvenes.
25. **Teoría del cambio.** El presente COSOP tiene por finalidad ofrecer soluciones a los grandes problemas de la inseguridad alimentaria y nutricional que afecta a los hogares rurales de la región central del Sahel. También contribuirá a la inversión en iniciativas emprendidas por jóvenes en las cadenas de valor agropastorales, así como al empoderamiento de las mujeres, según se detalla a continuación.
- a) Un estudio diagnóstico del sector agropastoral del Chad ha puesto de relieve las siguientes limitaciones interrelacionadas: i) bajos niveles de rendimiento agrícola y ganadero a raíz de la aplicación de tecnologías de producción desacertadas y la gran presión que se ejerce sobre los recursos naturales en las duras condiciones climáticas y ambientales que presenta el Sahel; ii) la escasez de agua debido a la dependencia de la agricultura de secano y la escasa capacidad de movilización y gestión de los recursos hídricos; iii) el limitado acceso de los jóvenes a la tierra y a oportunidades para obtener recursos productivos, así como la elevada tasa de desempleo juvenil a raíz de la falta de medidas específicas de apoyo adaptadas a las necesidades de los jóvenes; iv) la prevalencia de la malnutrición crónica y aguda generada por las dietas poco variadas y bajos niveles de educación, especialmente entre las mujeres; v) la persistente discriminación social contra las mujeres, quienes, como consecuencia de ello, carecen de acceso a tecnologías apropiadas, oportunidades educativas, tierras y créditos, y asumen una importante carga de trabajo doméstico; vi) cadenas de valor agrícolas y pastorales con resultados poco satisfactorios debido al insuficiente nivel de comercialización de los productos agrícolas; vii) poblaciones inestables debido a la inseguridad y los peligros climáticos (migración y desplazamientos frecuentes), y viii) una capacidad gubernamental deficiente para organizar una respuesta rápida y adecuada a crisis como la pandemia de la COVID-19.

través del COSOP se promoverá la plena participación de las personas con discapacidad en las actividades económicas realizadas en el marco de determinadas cadenas de valor agrícolas y pastorales, adaptadas en función de los perfiles concretos de sus discapacidades y las situaciones socioeconómicas particulares de esas personas.

- b) Para que los pequeños productores puedan superar estas limitaciones, en el COSOP se propone la siguiente combinación de medidas, estructuradas en torno a dos objetivos estratégicos que se refuerzan mutuamente y que se describen en el párrafo 24 del presente documento:
- El **objetivo estratégico 1** exige prestar apoyo técnico para mejorar las tecnologías de producción y buenas prácticas agrícolas a fin de intensificar la producción y aumentar la productividad, al tiempo que se preserva el capital natural y se aumenta la resiliencia de los pequeños productores al cambio climático.
 - El **objetivo estratégico 2** exige realizar y fomentar inversiones para mejorar la comercialización de los productos de los agricultores. Se brindará apoyo a las inversiones en la infraestructura de almacenamiento y procesamiento, incluso en colaboración con el sector privado. Se prestará especial atención al desarrollo de la capacidad de los jóvenes y las mujeres para que puedan crear empresas rurales a lo largo de las cadenas de valor agropastorales.
- c) A través del COSOP se incorporará la gestión basada en los resultados y se ofrecerá apoyo institucional a entidades gubernamentales clave facilitando y fomentando la capacidad para llevar adelante la coordinación del sector y el diálogo sobre políticas. Además, el FIDA promoverá el establecimiento de un sistema de seguimiento por terceros y apoyará la participación eficaz de los beneficiarios, así como su intervención en la toma de las decisiones.

D. Temas transversales

26. La estrategia del FIDA en materia de género, que se aplicará en todos los proyectos, abarca el Sistema de Aprendizaje Activo de Género y la participación de las mujeres en las decisiones relativas a la organización de la producción; el acceso a factores de producción; el acceso a tecnologías y técnicas de producción innovadoras, y el control de la gestión de los ingresos procedentes de las actividades.
27. En el marco del COSOP, se promoverá la iniciativa empresarial rural de los hombres y las mujeres jóvenes teniendo en cuenta aquellas actividades que pueden estimular sus intereses y alentarlos a tomar puestos de trabajo rurales. Además, considerando los altos niveles de analfabetismo entre los jóvenes y las mujeres, se emprenderán iniciativas continuas de alfabetización funcional en el marco de los proyectos.
28. Los proyectos del FIDA ayudarán a combatir las causas fundamentales de la malnutrición, como la escasez de alimentos y las dietas deficientes basadas casi de manera exclusiva en el consumo de mijo y sorgo, mediante la promoción de tecnologías para producir alimentos altamente nutritivos e inversiones en la producción de cultivos frutales y vegetales, junto con actividades de educación sobre nutrición dirigidas a las mujeres.
29. En lo que respecta al clima, se prestará especial atención a: i) las inversiones en el control y la gestión de los recursos hídricos; ii) las prácticas sostenibles de producción agrícola y ganadera, y iii) la pesca sostenible. Con el apoyo del Fondo Verde para el Clima, se invertirá en tecnologías y mejores prácticas de adaptación al cambio climático y mitigación de sus efectos.

E. Gama de intervenciones del FIDA

30. Para poder alcanzar los objetivos estratégicos, se promoverá un enfoque de programa en el país, el cual consiste en integrar todas las intervenciones financiadas por el FIDA que se realizan en el país en un marco coherente, garantizando un despliegue territorial armonioso, el uso eficiente de los recursos humanos para la gestión de los proyectos, enfoques de intervención eficaces y coherentes y un sistema de SyE consolidado.

31. El COSOP se basa en los siguientes elementos:
- a) seguir ejecutando el PARSAT y el RePER y procurar que el RePER consolide las inversiones del PARSAT reforzando el liderazgo y el sentido de apropiación de las organizaciones de agricultores y beneficiarios⁷ para garantizar la sostenibilidad de las intervenciones de desarrollo;
 - b) en respuesta a la crisis de la COVID-19, posibilitar exámenes de la labor realizada en el marco de los dos proyectos en curso para reforzar la resiliencia de las poblaciones afectadas. El programa en el país también está movilizando el Mecanismo de Estímulo para la Población Rural Pobre (RPSF) a fin de incrementar los fondos disponibles para ofrecer una respuesta socioeconómica inmediata a la COVID-19 en consonancia con el marco de las Naciones Unidas;
 - c) contribuir al programa regional de desarrollo del G5+1 del Sahel orientado a aumentar la resiliencia de los pequeños productores rurales, incluida la empleabilidad de los jóvenes y las mujeres, preparado de manera conjunta con la Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura (FAO) y el Programa Mundial de Alimentos (PMA). Esta iniciativa se ajusta al eje III (Resiliencia y desarrollo humano) del Programa de Inversiones Prioritarias del Grupo de los Cinco del Sahel (G5 del Sahel) (2019-2021) y el pilar relativo a la resiliencia de la estrategia integrada de las Naciones Unidas para el Sahel, y
 - d) emplear el monto restante de la asignación correspondiente al Chad en virtud de la Undécima Reposición de los Recursos del FIDA (FIDA11) para diseñar un proyecto de fomento de la capacidad empresarial dirigido a las mujeres y los jóvenes.
32. **Actuación en materia de políticas.** El FIDA colaborará con el Gobierno en torno a diversas reformas en materia de políticas, incluidas las relacionadas con las semillas, el medio ambiente y el cambio climático, la gobernanza, la tenencia de la tierra, el desarrollo de cadenas de valor clave, el establecimiento de organizaciones interprofesionales y la capacidad empresarial de los jóvenes y las mujeres. Además, el Fondo establecerá una asociación con la Organización Internacional del Trabajo (OIT) a fin de determinar medidas de políticas que permitan al sector privado desempeñar una función más importante en la creación de empleos decentes en las zonas rurales, dirigidos a las mujeres y los jóvenes.
33. **Creación de capacidad.** Se ofrecerá apoyo institucional al Gobierno a fin de potenciar su función de liderazgo en la coordinación del sector rural, así como en la promoción de la gestión basada en los resultados y el seguimiento de las operaciones e inversiones que se realizan en el sector rural. Se establecerá una pequeña unidad integrada por dos consultores nacionales de alto nivel en Yamena a fin de reforzar la unidad actual de SyE a nivel del Ministerio de Economía y Planificación del Desarrollo, y para facilitar sinergias con otros ministerios relacionados con el sector que intervienen en la ejecución del COSOP. La certificación del Programa de Seguimiento y Evaluación Rurales, que hasta ahora se otorgaba solo al personal encargado del SyE de los proyectos, se ampliará para abarcar un número limitado de funcionarios del Ministerio de Economía y Planificación del Desarrollo y otros ministerios según sea necesario.

⁷ En lo que respecta a las organizaciones de agricultores, recientemente se ha establecido una asociación entre el RePER y el Consejo Nacional de Organizaciones de Agricultores del Chad para la realización de una auditoría técnica y financiera de las organizaciones de agricultores en la zona de intervención del Proyecto. El resultado de este estudio orientará la prestación de apoyo a esas organizaciones conforme a lo acordado durante el Foro Campesino que tuvo lugar en Roma en febrero de 2020.

34. **Gestión de los conocimientos y comunicación.** Se elaborará una estrategia integral para recoger mejor las enseñanzas extraídas de los proyectos, la cual se aplicará empleando un enfoque participativo, sinérgico e integrado que documentará la realización de actividades tanto en las etapas iniciales como en las finales.
35. **Cooperación Sur-Sur y triangular.** El COSOP se beneficiará de las mejores prácticas y las nuevas tecnologías ofrecidas por otros países. Algunas esferas concretas que se abordarán son los incentivos para la gestión sostenible de la infraestructura en las zonas rurales (Programa de Desarrollo de la Agricultura Familiar en el Níger), el empoderamiento de las organizaciones comunitarias en lo que respecta al desarrollo de las comunidades (Proyecto de Ordenación Participativa de los Recursos Naturales y Desarrollo Rural en las Regiones Norte, Centro-Norte y Este (Proyecto Neer-Tamba) en Burkina Faso), la iniciativa empresarial de los jóvenes (Programa de Promoción de la Iniciativa Empresarial de los Jóvenes en el Sector Agropastoral en el Camerún) y el fortalecimiento del sector privado para mejorar el desempeño de las cadenas de valor agrícolas (Nigeria y el Senegal).

V. Innovaciones y ampliación de escala para el logro de resultados sostenibles

36. **Ampliación de escala.** El RePER servirá de base para la ampliación de la escala, ya que a través de él se están financiando actividades que han logrado resultados positivos en otros proyectos, por ejemplo: i) bancos de granos de cereales y almacenes de granos; ii) la introducción y distribución de sorgo de alto rendimiento; iii) el establecimiento de una red de productores y multiplicadores de semillas; iv) escuelas de campo para agricultores y actividades de capacitación para asistentes de sanidad animal; v) iniciativas de alfabetización de mujeres y educación sobre nutrición, y vi) el aumento del uso de sistemas de energía solar para obtener agua de pozos de sondeo.
37. **Innovaciones.** A partir de su colaboración con el Centro Mundial de Agrosilvicultura (ICRAF), el FIDA está aplicando por primera vez un sistema de seguimiento agroecológico en el Chad, junto con un sistema de información geográfica que abarca 5 puestos de vigilancia y 800 puntos de observación en las zonas objetivo del PARSAT y el RePER. El sistema proporcionará información valiosa sobre el suelo, el agua, el clima, la vegetación y la gestión y el uso de la tierra en pro de la planificación y la toma de decisiones en la región saheliana central del Chad. También se incorporarán tecnologías de la información y las comunicaciones orientadas al sector agrícola como medio innovador para ofrecer servicios de extensión y lograr la participación de los jóvenes⁸.

VI. Ejecución del COSOP

A. Recursos financieros y metas de cofinanciación

38. El monto de la asignación basada en los resultados del Chad correspondiente a la FIDA11 asciende a USD 61,68 millones, de los cuales el 80 % se proporciona como donaciones y el 20 % como préstamos en condiciones muy favorables. Suponiendo que continúe la actual tendencia positiva de la cartera, se prevé que la asignación correspondiente a la Duodécima Reposición de los Recursos del FIDA (FIDA12) sea igual o superior a la de la FIDA11. En el cuadro 1 se presentan los recursos financieros, en función de esta hipótesis y teniendo en cuenta las deliberaciones sobre la cofinanciación que se están celebrando actualmente⁹.

⁸ Especialmente en respuesta a los desafíos logísticos que plantea la COVID-19.

⁹ Se examinará la ventanilla del FIDA para el sector privado, el Fondo de Inversión para Agroempresas, a fin de movilizar recursos y conocimientos técnicos para reducir el déficit de financiación de los pequeños productores rurales, las cooperativas y las pequeñas y medianas empresas que reúnan las condiciones necesarias para obtener este tipo de financiación en particular en el marco del proyecto previsto para el fomento de la capacidad empresarial de los jóvenes y

Cuadro 1

Financiación del FIDA y cofinanciación para los proyectos en curso y previstos

(en millones de dólares de los Estados Unidos)

Proyecto	Costos	FIDA	Cofinanciación		Coeficiente	
			Nacional	Internacional		
En curso	PARSAT	36,2	17,2	6,69	12,3	1: 1,1
	RePER	93,5	62,3	11,7	19,5	1: 0,5
Previsto	Proyecto del G5+1 del Sahel	6,21	5	0,71	0,5	1: 0,24
	Proyecto del RPSF	0,885	0,789	0,121	0	1: 0,12
	Proyecto de fomento de la capacidad empresarial de jóvenes y mujeres	118	75,86	15	27,14	1: 0,55
	Cooperación Sur-Sur y triangular y actividades no crediticias		7			
TOTAL	254 795	168 149	34 221	59,44	1: 0,51	

B. Recursos destinados a actividades no crediticias

39. Entre las actividades no crediticias cabe destacar i) el apoyo a la realización del censo agrícola junto con la FAO, la Unión Europea y el Banco Mundial; ii) la preparación de políticas relativas a la capacidad empresarial de los jóvenes y las mujeres; iii) las actividades relativas a la cooperación Sur-Sur y triangular, la gestión de los conocimientos y las comunicaciones, y iv) las actividades de asociación estratégica en el marco de la estrategia coordinada del G5 del Sahel para la región del Lago Chad. Las actividades relacionadas con la COVID-19 se articulan en torno a la donación del RPSF. El costo estimado de estas actividades para un período de cinco años asciende a alrededor de USD 7 millones, y las fuentes de financiación serán donaciones específicas, los presupuestos de los proyectos en curso y el presupuesto del programa de la oficina en el país.

C. Principales asociaciones estratégicas y coordinación del desarrollo

40. Durante el período que abarca el COSOP, se prevé mantener las siguientes asociaciones clave: i) con la secretaría del G5 del Sahel y otras entidades que participan en la ejecución de los proyectos en la zona del Lago Chad; ii) con la FAO y el PMA a fin de mejorar la resiliencia, producir información sobre la seguridad alimentaria, diseñar y supervisar los proyectos del FIDA y ejecutar de manera conjunta los proyectos de emergencia y de fomento de la resiliencia elaborados en el marco de la contribución de las Naciones Unidas para reducir el impacto de la COVID-19; iii) con el Instituto Chadiano de Investigación para el Desarrollo Agrícola, la Unión Europea, el Gobierno de Suiza y la FAO en cuanto a la producción de semillas y las políticas relativas a ellas; iv) con la OIT, para la prestación de asistencia técnica y la creación de capacidad en relación con la iniciativa empresarial de los jóvenes y las mujeres; v) con el ICRAF, para apoyar la puesta en marcha de un sistema de seguimiento agroecológico que proporcione información para los diálogos sobre políticas y la toma de decisiones; vi) con la FAO y el Instituto Internacional de Agricultura Tropical, para la prestación de apoyo técnico sobre

las mujeres. Además, el equipo en el país debatirá con el Gobierno sobre la posibilidad de movilizar fondos en virtud de la próxima fase del Programa de Adaptación para la Agricultura en Pequeña Escala a fin de apoyar la inversión en la financiación para el clima, orientando las iniciativas hacia a las comunidades, los pequeños productores y los hogares rurales que más sufren de inseguridad alimentaria y que se encuentran más marginados y afectados por el cambio climático.

técnicas sostenibles a fin de lograr una mejor gestión de los recursos hídricos y ordenación territorial, el acceso a semillas resistentes al clima mejoradas, tecnologías para la reducción de las pérdidas posteriores a las cosechas, el procesamiento, el almacenamiento y la conservación, y vii) con el Fondo Verde para el Clima y el Fondo de Adaptación, a fin de promover actividades que fomenten la resiliencia y la adaptación al cambio climático por medio de, entre otras cosas, la Iniciativa de la Gran Muralla Verde y la Iniciativa para la Sostenibilidad, la Estabilidad y la Seguridad.

D. Participación de los beneficiarios y transparencia

41. La estrategia de transparencia y participación ciudadana se aplicará a lo largo de cuatro ejes (véase el apéndice XI para más información):
- i) el acceso transparente a la información y la publicación de las actividades y los resultados de los proyectos;
 - ii) el SyE por terceros de los resultados de los proyectos, los proveedores de servicios, los asociados en la ejecución y los beneficiarios;
 - iii) la participación activa de la sociedad civil por medio de una evaluación participativa del programa en el país y sus agentes, el establecimiento de un mecanismo de reclamaciones y quejas y un mecanismo para obtener observaciones sobre la satisfacción de los beneficiarios, y
 - iv) la selección transparente de los proveedores de servicios en las adquisiciones y contrataciones públicas por medio del acceso abierto a las licitaciones, la igualdad de trato para todos los candidatos y los procedimientos transparentes.

E. Disposiciones para la gestión del programa

42. Puesto que no hay una oficina situada en el Chad, la supervisión directa del programa en el país se realiza a través del Centro Subregional con sede en el Camerún, bajo la coordinación del Director en el País ubicado en Kinshasa. Además, se ha contratado a un consultor en el Chad en virtud de un contrato marco a fin de garantizar la presencia del FIDA en las reuniones técnicas con los asociados, ofrecer apoyo a la ejecución y el seguimiento de los proyectos, y participar en las consultas con el Gobierno, sin un mandato de representación.

F. Seguimiento y evaluación

43. En función de los indicadores del marco de resultados, y teniendo en cuenta las experiencias de los proyectos en curso, se establecerá un sistema de SyE que estará vinculado al sistema nacional de seguimiento y evaluación, así como a los indicadores básicos y el sistema de puntuación de la resiliencia del FIDA. El seguimiento será participativo, reflejará un enfoque ascendente y se centrará en las experiencias de los beneficiarios a fin de proporcionar datos cuantitativos y cualitativos. El seguimiento directo de los proyectos se realizará al menos dos veces por año. Además, se prevé llevar a cabo un examen anual del COSOP, así como un examen de mitad de período en 2023 y un examen final en 2025.

VII. Gestión de riesgos

44. En el apéndice V se ofrece una matriz detallada de mitigación de riesgos del programa en el país en la que se han tenido en cuenta las cuestiones debatidas durante el taller de diseño del COSOP. A continuación, se resumen los principales riesgos.

Cuadro 2
Principales riesgos y medidas de mitigación

<i>Riesgos</i>	<i>Descripción</i>	<i>Calificación del riesgo</i>	<i>Medidas de mitigación</i>
Políticas/gobernanza	Inseguridad generada por conflictos en las fronteras y ataques armados de grupos terroristas	Alto	Concentración de las actividades en las zonas rurales donde el nivel de inseguridad es controlable
Macroeconómicos	Caída de los precios del petróleo que limita la inversión del Gobierno en la infraestructura rural	Medio	Promoción continua de una mayor inversión pública en la agricultura
Fiduciarios: gestión financiera*	Historial de gastos no admisibles y justificación incompleta de los anticipos, falta de personal calificado y deficiencias relativas a los recursos humanos	Alto	Participación directa del FIDA en la capacitación continua del personal de gestión financiera, con hincapié en medidas de lucha contra la corrupción. Seguimiento con el Gobierno sobre los gastos no admisibles pendientes. Obligatoriedad de ciertas recuperaciones como condición para el desembolso en relación con nuevos proyectos
Fiduciarios: adquisición y contratación**	Demoras en las adquisiciones y contrataciones y falta de transparencia	Medio	Promoción de mecanismos descentralizados y locales de adquisiciones y contrataciones y capacitación del personal de los proyectos en materia de adquisiciones y contrataciones
Medio ambiente y clima	Cambio climático y fenómenos meteorológicos extremos (sequías, inundaciones)	Alto	Promoción de mejores prácticas de adaptación al cambio climático (gestión de los recursos hídricos, variedades de ciclo corto, semillas mejoradas)
Sociales	Crisis sociopolítica en el país (huelgas, manifestaciones)	Medio	Análisis periódico de las medidas de mitigación de riesgos para la ejecución y supervisión directas de los proyectos
Otros riesgos específicos del COSOP	Demora en la puesta en marcha	Importante	Facilitación del uso de instrumentos para agilizar la puesta en marcha de los proyectos y la contratación basada en competencias
Generales		Medio	

Appendix 1 - COSOP results management framework

Alignment with the Chadian government policies set out in its 2030 vision, "the Chad we want", the National Development Plan 2017-2021 and the PNISR 2016-2022 ¹⁰ ,	Related SDG, the IFAD Strategic Framework 2016-202 and CHAD UNDAF (2017 - 2021)	<p>Overall goal of the COSOP 2020 -2025: improve food and nutrition security and the incomes of poor rural people, create jobs, in particular for women and the youth, by building the resilience of agricultural and food systems in Chad against climatic, socio-economic and security shocks..</p> <p>The target group will be : (i) rural smallholder households that are engaged in crop and livestock family farming, (ii) women and youth, (iii) the displaced, migrants and people with disabilities, (iv) transhumant populations present in the targeted regions, (v) farmers organisations and (vi) Microfinance institutions</p>			
		Strategic objectives (SO)	Lending and non-lending activities* 2020 -2025	Outcome indicators	Milestone indicators

¹⁰ Plan national d'investissement du secteur rural du Tchad (PNSIR 2016 – 2022)

<p><u>Strategic pillar 3 of Chad vision 2030 vision and PND 2017-2021</u>: Development of a diversified and competitive economy,</p> <p><u>Strategic pillar 4 of Chad vision 2030 vision and PND 2017-2021</u>: Improvement of the quality of life of Chadians</p> <p><u>Thematic area 1 PNISR</u>: Increase the productivity and competitiveness of agriculture, animal husbandry, fishing and forestry to reduce the deficit regional agro-food and improve producers' incomes;</p> <p><u>Thematic area 2 PNISR</u>: Develop strategies for the rational and sustainable management of natural resources;</p>	<p>SDG1 : No poverty;</p> <p>SDG2 : zero hunger, SDG5 : Gender equality,</p> <p>SDG10 : Reduced inequalities,</p> <p>SDG13 : Climate action</p> <p><u>IFAD outcome 1</u>: Enabling policy and regulatory frameworks at national and international levels.</p> <p><u>UNDAF pillar 1</u> : Develop human capital</p> <p><u>UNDAF pillar 2</u> : Social protection, crisis management and sustainability</p>	<p>SO1: Ensure resilient food systems through sustainable management of productive capital and the promotion of climate resilient agricultural and livestock investments.</p>	<p>1. Loans & Grants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ongoing: PARSAT and RePER. <p>Pipeline: Youth, COVID Emergency, Regional G5 Sahel resilience;</p> <p>2. Non-lending activities: policy dialogue; capacity building; strategic PRIME, Citizon engagement, partnerships (SSTC, RBA, etc.); knowledge management; programme management.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nbers of hectares of land under sustainable management; - The yield of targeted crops will increase by at least 30 0% by 2025. - Total increase of production per crop and livestock product by at least 20 % by 2025. - At least 60 percent of targeted population within the value chain having access to non-financial services of which 60% are youth ant 50% women by 2024. - At least 80% of targeted smallholder farmers having access to water for production; - An agro-ecological monitoring system in place and provide key analysis to direct public climate mitigation policies and investments; 	<ul style="list-style-type: none"> - Number of HH reached - Number of hectare per crop; - Total number of animal production per type;- Extension and advisory system strengthened and operational to disseminate innovation and provide technical support to at least 1 million agricultural/livestock value chain actors (farmers, processors and merchants) by 2022; - Network of seed multipliers operational. - Number of water infrastructures per type; Access to water for ensured - The Environmental and Social Management Plans (ESMP) of projects are prepared and implemented. - Agribusinesses use technical innovations and modern equipment to intensify and improve the quality of their production. - A geographic information system is in place.
<p>Strategic pillar 3 of Chad vision 2030 vision and PND 2017-2021: Development of a diversified and competitive economy,</p> <p>Thematic area 1 PNISR: Increase the productivity and competitiveness of agriculture, animal husbandry, fishing and forestry to reduce the deficit regional agro-food</p>	<p>SDG1 : No poverty;</p> <p>SDG8 : Decent work and economic growth,</p> <p>SDG10 : Reduced inequalities,</p> <p>SDG 15 : Life on Land</p> <p><u>IFAD outcome 2</u>: Increased levels of investment in the rural sector</p>	<p>SO2: Improve incomes of rural producers through the promotion of efficient value chains and inclusive agri-businesses models.</p>	<p>Loans & Grants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ongoing: PARSAT and RePER. <p>Pipeline: Youth, COVID Emergency, Regional G5 Sahel resilience;</p> <p>Non-lending activities: policy dialogue; capacity building; strategic PRIME, Citizon engagement, partnerships (SSTC, RBA, etc.); knowledge management; programme management.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - At least 50% of small holder farmers having access secured market; - number of jobs created along the selected value chain of which 60% by women and same by youth; - Number and percentage (50%) of displaced population integrated in sustainable economic activities. - Average income of targeted value chain actors increased by 50% by 2025 	<ul style="list-style-type: none"> - Number of production (irrigation system and land rehabilitation), processing and storage infrastructures constructed; - Number of market infrastructure (km of feeder roads rehabilitated; market place constructed, packaging and processing units, constructed etc.) - number of young people, at least 50% of whom are women, are trained in

<p>and improve producers' incomes; Thematic area 4 PNISR: Promote access to food for vulnerable people and exposed to food and nutrition crises.</p>	<p>UNDAF pillar 2 : Social protection, crisis management and sustainability</p>				<p>business development and income generating activities - - Number of women and youth business plan sponsored and implemented / developed in targeted value chains - At least 75% of supported youth projects obtain credit from MFIs</p>
<p><u>Strategic pillar 2 of Chad vision 2030 vision and PND 2017-2021</u>: Establishment of good governance in a rule of law, <u>Strategic pillar 4 of Chad vision 2030 vision and PND 2017-2021</u>: Improvement of the quality of life of Chadians <u>Thematic area 3 PNISR</u>: Promote a global environment favorable to regional agricultural development;</p>	<p><u>SDG16</u>: Peace, justice and strong institutions. <u>SDG17</u>: Partnerships for the goals. <u>IFAD outcome 3</u>: Increased country-level capacity for rural policy and programme development, implementation and evaluation <u>UNDAF pillar 3</u>: Gouvernance-paix-sécurité</p>	<p>SO3: Create enabling environment for youth entrepreneurship in the agricultural sector and strengthen partnerships, coordination and accountability through dialogue and improved result management.</p>	<p>3. Loans & Grants - Ongoing: PARSAT and RePER. Pipeline: Youth, COVID Emergency, Regional G5 Sahel resilience; 4. Non-lending activities: policy dialogue; capacity building; strategic PRiME, Citizon engagement, partnerships (SSTC, RBA, etc.); knowledge management; programme management.</p>	<p>- Government capacity to manage results and coordinate is improved; - Policy on Youth entrepreneurship developed; - Apex farmers organisation including youth and women representatives are present and effectively contribute to rural sector consultation - At least 80% of beneficiaries are satisfied with the services provided - Overall performance of the country programme is fully satisfactory</p>	<p>- A third party monitoring mechanism is operational. - A pool of project and Government staff certified in PRiME - The Delivery Unit initiatives is implemented. - Institutional support is provided to the rural sector platform for a stronger leadership in coordination - The formulation and implementation of selected policies is supported (seeds, youth entrepreneurship, rural finance) - Stronger and effective RBA collaboration through joint operations; - Effective Humanitarian nexus development investment ensured.</p>

Appendix 2 - Transition Scenarios

1. From a national accounts perspective, the petroleum sector has dominated economic activity in Chad since 2003, with overall economic growth increasing or declining in accordance with oil production and exports. Crude oil exports account for over 90 per cent of all exports by value, with cotton a distant second. But Chad's estimated oil reserves are projected to be depleted within the next 15 years, lending a sense of urgency to plans to diversify the economy. The steep drop in oil prices in early 2020 underlined the need for diversification.
2. The advent of the oil economy brought benefits to Chad in the form of increased foreign investment and a more favourable balance of payments, but the benefits have not accrued to the extent expected for three primary reasons. First, oil-sector growth was not accompanied by an increase in investment in human capital and infrastructure, thus dampening long-term growth prospects and investor confidence. Second, as is commonly found in countries heavily dependent on oil exports, oil has also made Chad's economy less competitive and more vulnerable to shocks. Consistent with Dutch disease dynamics, foreign currency inflows were directed toward non-tradable sectors and unproductive (low-skilled) services, which has reduced external competitiveness in tradable sectors. Third, the higher frequency of violent conflicts in Chad and the region has discouraged private investment, destroyed infrastructure, disrupted trade and shifted government consumption toward military expenses.
3. Chad's Vision 2030 aims for an emergent economy, driven by diversified and sustainable sources of growth. The goal is to triple the average GDP per capita at current prices, by increasing it from US\$ 730 in 2014 to US\$ 2300 in 2030, while drastically reducing the poverty rate from 46.7 per cent in 2011 to 8 per cent during the same period. The first five-year (2017-2021) National Development Plan (NDP) sought to diversify the economy away from oil and toward the development of outward oriented value chains in agriculture, livestock, fisheries and mining.
4. Forces largely beyond Chad's control have undermined the government's plans. The rapid decline in oil prices in 2015 led to a decline in economic output of 5.6 per cent in 2015 and 2.4 per cent in 2016, though growth increased by an estimated 2.3 per cent in 2018 and 3.0 per cent in 2019. According to the IMF, by the beginning of 2020 non-oil economic activity had stabilized and pressures on the government fiscal position had eased. Prior to the COVID19 crisis, economic activity was expected to continue to recover and the macroeconomic outlook was broadly positive due, in part, to added oil production, with growth accelerating to 5.4 per cent. The non-oil economy was projected to grow at three per cent backed by higher public investment as well as improvements in the agricultural sector. In April, the IMF revised the forecast for 2020 to a decline of 0.16 per cent in economic output though growth is projected to bounce back to a positive 6.1 per cent in 2021. This rapid recovery is based on an IMF projection for 5.4 per cent in the world economy in 2021, the greatest percentage increase since 2010. Chad is currently benefiting from an Extended Credit Facility Arrangement with the IMF.
5. In terms of expectations for increased government co-financing, a February 2020 IMF mission noted that spending pressures are emerging and stressed the government should continue to focus on strengthening domestic revenue mobilization, streamlining exemptions, improving VAT collection, controlling the wage bill, increasing social spending, and clearing domestic arrears. The COVID19 crisis has unleashed increased demands on government spending. The authorities feel the returns to modest non-concessional borrowing far exceed any ensuing increase in risk of debt distress. The most recent IMF/World Bank Debt Sustainability Analysis assesses Chad as being at a high risk of debt distress.

6. We consider three possible trajectories over the 2020-2025 period:

Base scenario: The base case reflects the projections in the most recent IMF World Economic Outlook. There will be a slight drop in economic output in 2020 due to the impact of the COVID19 crisis but this will be followed by a resumption of strong growth, though trending downward as oil output declines. GDP growth (real) will average roughly 3.7 per cent over the 2020-2025 period leading a decline in the number of poor. Under this scenario, the government implements most of the measures under its Extended Credit Facility arrangement with the IMF and donor funding continues to increase due to support for addressing the challenges in the Sahel. There is minimal domestic political instability surrounding the 2020 elections and, after 2020, the external economic environment is benign.

High scenario: Under the high case scenario, the authorities adopt all the measures under the IMF Extended Credit Facility Arrangement and enact a series of sectoral reforms to promote long term private sector investment. Infrastructure investments are targeted to remove constraints to growth. There is increased regional stability and non-tariff barriers to cross border trade decline, extremely important for a land-locked country. In the agricultural sector, weather conditions are extremely favourable, leading to record harvests. The external environment is positive, leading to firming of oil prices and steady oil production. After a short recession in 2020 due to the COVID19 crisis, economic growth bounces back to average 6.0 per cent per annum over the 2021-2025 period.

Low scenario: A low case scenario would be marked by a continued decline in the value of oil exports due to a combination of price and volume dynamics, a sustained enforcement of lockdown measures and border controls that hurt the domestic economy, a deteriorating security situation and/or the application of policy measures and practices that breach the terms of the IMF arrangement. In this case the economy grows at a pace lower than population growth, leading to a decline in per capita income and an increase in poverty.

Table: **Projections for key macro-economic and demographic variables¹¹**

Case	Base	High	Low
Av. Real GDP growth (2020-2025)	3.7%	5.0%	1.5%
GDP/capita (2025) ppp 2011 \$	\$2,340	\$2,500	\$2,000
PV of Public debt (% of GDP) (2025)	23.0	25.0	40.0
Debt service ratio (2025)	7.0%	6.0%	16.0%
Average inflation rate (%) (2020-2025)	3.2%	12.5%	40.0%
Rural population	Current (2020): 12,555,000		
	2025 (projected): 14,185,000		
	Average annual growth rate: 2.5%		
Investment Climate for rural business ¹²	Rating: 1/6 Chad ranked 182 out of 190 countries on the 2020 World Bank Doing Business Index, falling from 181 in 2019. Chad's business and investment climate remains challenging. Private sector development is hindered by poor transport infrastructure, lack of skilled labor, unreliable energy, weak contract enforcement, corruption, and high tax burdens on formal private enterprises.		
Vulnerability to shocks	Rating: 5/6 Chad is on the World Bank Harmonized List of Fragile and Conflict-Affected Situations. The political system is stable but factors of		

¹¹ Data sources: Author's projections based on IMF April 2020 Staff Report (IMF Country Report No. 20/134) and IMF April 2020 World Economic Outlook.

¹² Sources: IFAD11 Rural Sector Performance Assessment, 2020 World Bank Doing Business Report, World Bank Chad Country Diagnostic (2015).

	<p>instability exist due to armed attacks in the border area with Libya and recurrent intercommunal violence over agro pastoralism and gold resources. There are continued threats of high-level security issues, particularly in the Lake Chad area. Weak institutional capacity limits the quality of public service delivery. The country faces recurring extreme weather conditions such as droughts and floods, while lacking sufficient institutional and community capacities to adapt and mitigate consequences Households' income is exposed to climatic shocks, such as droughts, floods and insects for farmers and herders, to health shocks affecting labor productivity (malaria, maternal mortality), and to predation from thieves and bandits.</p>
--	---

Implications for IFAD

Lending Terms and condition

- Chad is a lower income country that currently receives the most concessional terms offered by IFAD in accordance with the Debt Sustainability Framework (EB/2007/90/r.2). Given its high risk of debt distress, low level of per capita income, state of fragility, and the world economic outlook, Chad is unlikely to transition to harder terms during the COSOP period.

PBAS Allocation

- Chad's PBAS allocation almost doubled from IFAD10 to IFAD11. There could be an increase in Chad's allocation under the high case scenario, depending on the total volume of IFAD resources and the performance of other countries. Conversely, under the low case scenario, the IFAD 12 allocation is likely to decline.

COSOP Priorities and Products

- The proposed priorities and products in this COSOP – investment projects and policy dialogue focusing on ensuring resilient food systems, improving incomes of rural producers through the promotion of efficient value chains and inclusive agri-businesses models, and creating an enabling environment for youth entrepreneurship – are unlikely to differ under the base or high case scenarios. Under the low case, the IFAD pipeline could be threatened due to the poor economic environment.

Co-financing opportunities

- Given the challenges that Chad faces from a development, humanitarian, environmental and security point of view, there are significant opportunities for international co-financing, though lack of adherence to the IMF program could diminish interest under the low case scenario. Co-financing from domestic sources are quite limited due to the pressures the government faces for security spending as well as the conditions of the IMF program. Under the high case there could also be increased opportunities for domestic co-financing for IFAD projects, though the government will be hard pressed to provide additional cash given the need to add to already high risk of debt distress.

Appendix 3 - Agricultural and rural sector issues

1. Le Tchad, pays enclavé de l'Afrique centrale d'une superficie de 1 284 000 km², est divisé en trois grandes zones agro-climatique : 1) la zone saharienne (47% de la superficie¹³); 2) la zone sahélienne (43% de la superficie)¹⁴ et 3) la zone soudanienne (10% de la superficie).¹⁵
2. Le Tchad dispose d'atouts susceptibles d'assurer une production agricole abondante et diversifiée afin de satisfaire les besoins de sa population notamment: 1) 39 millions d'hectares cultivables (soit 30% du territoire), dont 19 millions d'hectares de terres arables; 2) 84 millions d'hectares de pâturages naturels; 3) 22,4 millions d'hectares d'aires protégées; 4) 7 millions d'hectares de superficies productrices de ressources halieutiques; 5) 20 milliards de mètres cube d'eau souterraine renouvelable annuellement et 6) environ 43 000 ha de cultures irrigués.
3. L'agriculture occupe plus de 73% de la population et contribue à hauteur de 24,7% du PIB en étant essentiellement basée sur la production vivrière (20%) avec une très faible part de culture de rente (moins de 5%)¹⁶. Cette production est réalisée par de petites exploitations familiales de 2 à 5 ha pour les cultures pluviales, et de 0,1 à 1 ha pour les cultures maraîchères. Les principales spéculations agricoles d'exportation sont le coton¹⁷, la gomme arabique¹⁸, le bétail et les cuirs et peaux¹⁹. Les principales cultures vivrières sont le mil, le sorgho, le béré-béré, le maïs, le riz et les productions maraîchères.
4. L'élevage représentait 51% des exportations hors pétrole du Tchad et contribuait pour 18% au PIB national en 2016²⁰. 40% de la population rurale s'y consacre en particulier les femmes et les jeunes très actifs dans l'élevage des espèces à cycle court. L'élevage joue un rôle majeur dans l'alimentation des populations (fourniture d'œufs, de lait et de viande), dans l'agriculture par l'apport de fumier et pour la traction animale et dans la génération de devises (à travers l'exportation du bétail vif et des cuirs et peaux). L'élevage extensif utilisant très peu d'intrants constitue le mode de production dominant. Il existe toutefois des modes de production semi-intensif en développement croissant en milieu péri urbain notamment dans les filières avicoles, laitières et pour l'emboche bovine, ovine et porcine.
5. La production halieutique est également importante. La pêche contribue à 4,5% du PIB et constitue une activité rémunératrice pour environs 171 000 pêcheurs (dont 17 000 professionnels et 154 000 agro-pêcheurs) avec une production estimée à 80 000 tonnes par an en 2006²¹. La pêche demeure artisanale et est confrontée à

¹³ Caractérisée par une pluviométrie inférieure à 100 mm avec un système oasien complexe associant production de dattes, agriculture irriguée de subsistance, petit élevage sédentaire et élevage camelin transhumant

¹⁴ Qui reçoit entre 300 et 600 mm/an et constitue la zone d'élevage par excellence, même si l'agriculture y est largement pratiquée

¹⁵ Bénéficiant d'une pluviométrie supérieure à 600 mm par an avec des systèmes de production diversifiés, associant les cultures vivrières et la culture du coton à un élevage de petits ruminants, bovins, porcins et volailles

¹⁶ Programme d'Appui au Développement Local et à la Finance Inclusive au Tchad (PADLFIT)-PNUD

¹⁷ Coton 82 000 t en moyenne par an

¹⁸ Avec une production estimée à 25.000 tonnes en moyenne par an, le Tchad en est le deuxième producteur mondial après le Soudan.

¹⁹ Le cheptel tchadien compte 93,8 millions d'unités de bétail et 34,6 millions de têtes de volaille. Il est constitué de caprins (32,5%), ovins, (28,2%), bovins (26,5%) et camélins (6,8%). Les volailles sont dominées par les poulets avec 26.6 millions de têtes, soit 77% du total des effectifs et les canards, les oies, les pintades et les pigeons. <http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1128900/>

²⁰ Agence Nationale des Investissements et des Exportations du TCHAD <https://anie-tchad.com/fr/secteur/elevage>

²¹ PNSIR

de nombreuses contraintes notamment les pratiques non conventionnelles de la pêche. La pisciculture est encore embryonnaire²².

6. L'exploitation des ressources forestières et fauniques notamment le palmier dattier, la gomme arabique, le karité et le néré génèrent des ressources significatives au profit des populations rurales en particulier des femmes. La gomme arabique, qui représente 7% du PIB, constitue le quatrième produit d'exportation après le pétrole, le bétail et le coton ²³.
7. Concernant les ressources en eau, l'accès est en constante amélioration avec un taux d'accès passé de 23% en 2000 à 44,7% en 2010 et un maillage croissant des points d'eau pour l'hydraulique pastorale.
8. L'insécurité alimentaire demeure importante chez les populations rurales et les ménages vulnérables des agglomérations. En 2013 en zones sahélienne et soudanienne, 21% des personnes sont en insécurité alimentaire dont 2,5% par l'insécurité alimentaire sévère soit respectivement environ deux millions de personnes dont 236 026 personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère. Pour ces personnes, les productions végétales, animales et halieutiques nationales ne parviennent pas à couvrir de manière adéquate les besoins des populations avec un déficit céréalier moyen annuel de 20%. Les déterminants ²⁴du niveau d'insécurité alimentaire sont : (i) la pauvreté, (ii) les sources des aliments consommés, (iii) la région de résidence, (iv) le caractère déficitaire de la production céréalière du ménage, (v) le nombre de membres du ménage exerçant une activité génératrice de revenus; (vi) la pratique de l'agriculture, (vii) les groupes de moyens d'existence; (viii) la stratégie de survie, (ix) le niveau d'éducation du chef de ménage. Cette situation est aggravée par les capacités de stockage et de conservation limitées au niveau des ménages et au niveau national. Au regard de la croissance démographique importante (3,6% par an), la faible productivité et l'instabilité des productions agricoles constituent un défi majeur pour la sécurité alimentaire de la population Tchadienne.
9. La malnutrition est un problème endémique au Tchad. En 2018, l'enquête SMART²⁵ révélait à l'échelle nationale une prévalence de la Malnutrition Aiguë Globale (MAG) au-dessus du seuil d'alerte de 10% fixé par l'OMS. Au niveau régional, 12 régions (soit une région sur deux (52,2%)) présentent des prévalences supérieures au seuil d'urgence (15%) selon la classification de l'OMS. Il s'agit du Bahr El Ghazel (18,7%), Batha (17,1%), Borkou (19,4%), Ennedi Est (16,7%), Ennedi Ouest (22,8%), Guéra (17,6%), Hadjer Lamis (18%), Kanem (25%), Ouaddaï (17,8%), Salamat (15,9%), Sila (17,9%) et Wadi Fira (20,8%). Cette situation nutritionnelle se caractérise par de faibles disponibilités caloriques par personne et par jour avec une intensité accrue en milieu rural ou en moyenne, plus de 35% des enfants en milieu rural contre 23,6% en milieu urbain souffrent de malnutrition chronique globale²⁶.
10. En milieu rural, Les activités économiques sont affectées par : (i) l'insuffisance d'infrastructure et l'inefficacité des moyens logistiques internes; (ii) la lenteur du processus de décentralisation qui handicape le fonctionnement effectif des Collectivités Territoriales Décentralisées; (iii) l'importance de l'économie

²² En 2012, le « Plan de Développement de l'Aquaculture au Tchad » a été initié par le gouvernement afin d'assurer le développement durable d'une aquaculture commerciale et rentable

²³ PNSIR

²⁴ Selon l'Enquête de Sécurité Alimentaire et de Vulnérabilité Structurelle de 2009 (EVST)

²⁵ Standardised Monitoring and Assessment for Relief and Transitions

²⁶ PNSIR

informelle; (iv) le faible développement des filières agricoles et (v) la quasi-absence des programmes spécifiques dans les domaines clés de l'énergie, de l'environnement, de l'eau, de l'habitat social et de la protection sociale²⁷.

11. Le TCHAD est marqué par un taux d'analphabétisme très élevé (78%) avec de fortes disparités selon le genre (69% chez les hommes, 86% chez les femmes et 69% des jeunes âgés de 15 à 24). Ces disparités sont accentuées entre les régions en milieu rural avec des taux d'analphabétisme allant de 45% à N'Djamena à 97% à Barh El Gazel²⁸.

12. Les contraintes majeures du secteur rural et agricole du TCHAD, outre l'enclavement du pays qui rend coûteux les facteurs de production et les coûts de production) sont :

- Les capacités (humaines et matériels) limitées des Ministères en charge du secteur rural et agricole conjuguées à une présence réduite sur l'ensemble du territoire.
- Les difficultés d'accès et la disponibilité limitée des intrants (semences améliorées et produits phytosanitaires de qualité) et équipements agricoles dont le coût d'acquisition est jugé élevé par la majorité des producteurs;
- La faiblesse des infrastructures agricoles caractérisée par un enclavement interne et externe qui limite la circulation des produits agricoles des zones excédentaires vers les zones déficitaires et un faible niveau de stockage et de transformation des produits agricoles;
- La vulnérabilité aux chocs exogènes notamment les sécheresses répétées, les inondations, les invasions acridiennes, les conflits armés dans les pays limitrophes;
- Les difficultés d'accès aux services financiers en milieu rural et au financement adapté au secteur agricole²⁹;
- Concernant l'élevage, la dégradation des ressources pastorales et la colonisation agricole des espaces pastoraux constitue la principale contrainte. Les tensions et les pressions sur ces ressources se traduisent de plus en plus en conflits fonciers et d'usage des ressources naturelles;
- La dégradation des écosystèmes, soumis à une pression humaine grandissante et aux effets des changements climatiques³⁰.

13. Pour pallier cette situation, le Gouvernement avec l'appui technique et financier de ses partenaires a initié le Plan National d'Investissement pour le Secteur Rural (PNISR), unique cadre stratégique d'intervention pour le développement rural sur la période de 2016 à 2022. Le PNISR a 5 objectifs spécifiques à savoir 1) Promouvoir un développement durable du monde rural à travers l'amélioration du cadre de vie des producteurs ruraux, une gestion rationnelle des ressources naturelles et une adaptation judicieuse des économies locales aux aléas climatiques; 2) Développer les infrastructures rurales pour la valorisation optimale des ressources en terres et en eau et l'amélioration de l'accès aux marchés, aux matériels, aux équipements et aux financements; 3) Développer durablement les filières agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques; 4) Améliorer durablement

²⁷ PADLFIIT-PNUD

²⁸ PLAN D'ACTION NATIONAL D'ALPHABÉTISATION DU TCHAD (2012 – 2015)

²⁹ Au 31 décembre 2015, moins de 5% de la population active avaient accès à la micro assurance, à l'épargne et au crédit dans les structures formelles au Tchad

³⁰ Qui se manifeste par la disparition progressive de la végétation, la dégradation des sols, l'avancée progressive du désert (à une vitesse de 3 km par an), l'envasement et l'ensablement voire l'assèchement des cours d'eau et des lacs

la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales, mieux intégrer les jeunes et les femmes dans les systèmes de production et renforcer la résilience des ménages ruraux et 5) Créer les conditions favorables au développement du secteur rural en améliorant la Gouvernance et en renforçant la recherche, la formation, la vulgarisation et une participation effective de l'ensemble des acteurs. La mise en œuvre du PNSIR se base sur (i) la participation et la responsabilisation de tous les acteurs selon leur mandat, un recentrage de l'Etat dans son rôle régalien; (ii) le partenariat public-privé pour le développement d'un Dialogue Public-Privé; (iii) le renforcement des capacités des acteurs et la mise à leur disposition des ressources requises; (iv) l'appui au développement des chaînes de valeurs; (v) l'amélioration du potentiel agricole, pastoral et halieutique; (vi) le développement des infrastructures commerciales visant à améliorer le lien entre les producteurs et le marché, la qualité des produits et à réduire les coûts et les délais de commercialisation et (vii) l'appui à la mise en place de mécanismes durables de fourniture de biens et services agricoles; (viii) la prise en compte des questions transversales comme l'accès au crédit rural, la sécurisation foncière, le renforcement institutionnel des acteurs publics, privés et de la société civile, l'amélioration de la gouvernance ainsi que la recherche et le conseil-agricole et (iv) l'intégration des principes clés de la dimension genre, environnementale et sociale. Le coût total du PNISR pour la période 2016-2022 est estimé à 2431,744 milliards de FCFA.

14. Les acteurs de la mise en œuvre du PNSIR sont les ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement, de l'hydraulique, des ressources naturelles, de l'égalité des sexes, de la nutrition conjointement avec les organisations de producteurs de base affiliées aux principales organisations faitières: CNCPR, CONFIFET, CILONG, OANET et CELIAF. Les principaux acteurs privés du secteur rural sont les membres de Chambre de Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture, des Mines et de l'Artisanat du TCHAD (CCIAMA).
15. Le FIDA travaillera avec les parties prenantes du secteur rurale sous le leadership du Ministère de l'économie et de la planification du développement pour atteindre les résultats du COSOP.

Appendix 4 - Etude Préliminaire SECAP

Introduction

1. L'étude préliminaire SECAP vise à informer et orienter de manière stratégique et technique Programme d'Options Stratégiques pour le Pays (COSOP) sur les impacts potentiels actuels et futures des changements climatiques et de la dégradation des ressources naturelles sur les performances du portefeuille et le bien-être des populations, particulièrement les jeunes et les femmes. L'étude comprend : i) une synthèse des principaux défis climatiques, environnementaux et sociaux; ii) une analyse institutionnelle; iii) des recommandations clés pour faire face aux défis posés au ciblage des groupes vulnérables face aux changements climatiques, à la dégradation des terres et à d'autres défis environnementaux et iv) la contribution des investissements futurs à la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).
2. La note SECAP a été préparée à la suite d'une mission sur le terrain au Tchad où les principaux ministères sectoriels et la société civile ont été rencontrés et consultés.
3. Les objectifs clés de la note SECAP sont les suivantes :
 - Procéder à une évaluation scientifique et stratégique de l'impact environnemental et social actuel et futur des activités proposées dans le COSOP du Tchad sur la performance du portefeuille pour la réduction de la pauvreté et la résilience communautaire;
 - De proposer des mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques et de proposer des options stratégiques pour le COSOP et les plans nationaux de développement au niveau rural ainsi que la contribution du pays à l'atteinte des ODDs et l'accord de Paris sur le climat.

Partie 1 - Analyse de la situation et principaux défis

1. Contexte socio-économique et causes sous-jacentes.

4. **Pauvreté.** Le Tchad demeure classé parmi les 10 pays les plus pauvres en termes de développement humain avec un Indice de Développement Humain (IDH) faible, quoiqu'en hausse par rapport aux dernières années. La proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 55% en 2003 à 46,7% en 2016 avec une proportion de 52,5% en milieu rural, soit environ 2,5 fois celle du milieu urbain (20,9%). En ce qui concerne la situation sur la période de 2015 à 2018, une linéarisation de la tendance observée situerait le taux national de pauvreté à 43.01% en janvier 2016 et à 40.25% en 2018. Cependant, la conjoncture a fortement varié entre 2011 et 2018 avec un taux de croissance économique élevé jusqu'en 2014 soutenu par le secteur pétrolier, puis très faible depuis le double choc pétrolier et sécuritaire. En effet, la croissance économique en 2016 et 2017 était négative même si une reprise est constatée depuis 2018. Par ailleurs, le niveau national de pauvreté multidimensionnelle de 2015 a été estimé à 86% (62% en milieu urbain contre 93% en milieu rural). Ainsi, plus de 8 ménages tchadiens sur 10 vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle.³¹
5. **Population.** En 2018, la population du Tchad était de 15.4 millions, avec un taux de croissance annuel du 3%. Elle est composée à majorité de jeunes, avec 49.3% de la population ayant moins de 18 ans. Les femmes représentent 50,7% de la population totale. La grande majorité de la population, constituée de ruraux, vit essentiellement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du petit commerce et de l'artisanat. Selon

³¹ Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (2019). Examen National Volontaire sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable

les prévisions de la croissance démographique actuelle, le Tchad comptera près de 16 millions d'habitants en 2025 et pourrait en compter plus de 25 millions en 2050. Par ailleurs un tchadien sur deux a moins de 15 ans et deux sur trois ont moins de 25 ans. Sur cette base, il faut s'attendre à un doublement du nombre de jeunes en quête d'emplois tous les 20 ans.

6. **Genre.** Avec un indice d'inégalité de genre de 0,708, le Tchad était classé 158 sur 160 pays en 2017, restant l'un des pays les plus inégalitaires au monde et ne montrant aucune amélioration par rapport aux années précédentes. En particulier dans les zones rurales, les femmes sont confrontées à plusieurs contraintes pour leur autonomisation économique et sociale : la plupart d'entre elles n'hérite ni ne possède de terres (en 2016, seulement 14% des femmes), et éprouve des difficultés à obtenir un terrain. En outre, elles ont plus de difficultés que les hommes à acheter des intrants et des engrais, en raison des difficultés d'accès aux services financiers. La charge de travail des femmes dans les zones rurales est également intense et est rendue plus difficile par le manque d'équipements pour la production et transformation des produits agricoles, ainsi que par le temps consacré à la collecte de l'eau, tant pour les activités rurales que pour la consommation familiale. En ce qui concerne leur participation aux organisations de producteurs, les femmes rurales sont fortement sous-représentées et n'occupent généralement aucun poste de décision, limitant ainsi leurs possibilités de plaider en faveur du changement et de préserver leurs besoins.
7. S'agissant de la vie sociale des femmes, malgré l'existence de lois interdisant les mariages précoces, celles-ci restent très courantes et les filles se marient en moyenne à l'âge de 16 ans. C'est pourquoi les adolescentes accouchent avant l'âge de 18 ans, ce qui a contribué à un taux de fécondité très élevé, qui était de 6,4 enfants par femme en 2015. Cela présente évidemment des risques pour la santé maternelle et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants. De plus, ces normes réduisent les possibilités pour les femmes d'accéder à l'éducation : dans les zones rurales, seules 13% des femmes savent lire et écrire, contre 47% des hommes. Les ménages sont caractérisés par un déséquilibre élevé entre les sexes, où les décisions sont principalement prises par les hommes et où la violence domestique est encore largement répandue (plus du tiers des femmes âgées de 15 à 49 ans en ont fait l'expérience au moins une fois).
8. **Jeunes.** Avec un taux de croissance démographique de 3% par an, la population Tchadienne est parmi les plus jeunes du monde (80,9% de la population a moins de 30 ans et 48,9% moins de 15). Les jeunes font face à des défis majeurs dans les zones rurales, où ils ont un faible accès à la terre et peu d'opportunités d'obtenir des ressources productives telles que des crédits ou des technologies. De plus, 69% des jeunes de 15-24 ans sont analphabètes, soit un pourcentage trois fois plus élevé que la moyenne mondiale, et l'analphabétisme touche principalement les jeunes femmes. Ces situations limitent leurs chances d'échapper à la pauvreté, en particulier dans les zones rurales, et provoquent une migration croissante des jeunes vers les zones urbaines. De plus, les jeunes qui manquent d'espoir et de possibilités peuvent être facilement recrutés par des groupes extrémistes venant de pays voisins. En général, une population aussi jeune peut représenter une grande opportunité pour le pays, en termes de force de travail, énergie et motivation. Mais pour être exploitée il sera nécessaire d'accroître leurs opportunités économiques et l'accès aux ressources, en proposant aussi des activités susceptibles de stimuler leurs intérêts et les inciter à rester dans les zones rurales.
9. **Peuples autochtones.** Dans le Nord du Tchad vivent trois groupes de pasteurs nomades, les Fulani/Peulh, les Toubou et Goranes. L'élevage nomade et semi-nomade au Tchad assure la subsistance de 32% de la population rurale qui gère au moins 75% du cheptel ruminant. Malgré le poids économique de l'élevage pastorale, les éleveurs nomades n'ont pas accès aux services de santé primaire et font l'expérience de tensions continues avec les agriculteurs sédentaires. Ces tensions ont

Figure 1: Situation alimentaire et nutritionnelle pour la période courante (Octobre-Décembre 2016) et la période projetée (Juin-Août 2017)³²

14. **Nutrition.** Selon le rapport SMART de 2018, la prévalence nationale de la malnutrition aigüe globale est de 13,5% (12,6 - 14,5) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois. Selon la classification de l'OMS 2006, cela correspond à une situation nutritionnelle alarmante. D'après l'analyse des résultats du même indicateur par région (strate), la situation est acceptable dans la région de Mandoul avec une prévalence inférieure à 5%. Les régions de Logone oriental, Logone Occidental, Mayo Kebbi Est, Mayo Kebbi Ouest, Moyen Chari, et Tandjilé affichent des prévalences de la MAG entre 5,0% et 9,9% les plaçant dans une situation nutritionnelle précaire. Ces dernières sont suivies par celles où la situation nutritionnelle est alarmante avec une prévalence de MAG comprise entre 10,0% et 14,9%. Ce sont les régions de Chari Baguirmi, Lac, Tibesti et N'Djaména. En fin les régions où les prévalences de la MAG dépassent le seuil d'urgence de 15% telles que le Sila, Salamat, Batha, Guéra, Wadi Fira, Kanem, Barh El Gazal, Hadjer Lamis, Ouaddaï, Borkou, Ennedi Est et Ennedi Ouest se trouvent dans une situation critique. La malnutrition chronique reste également élevée, à 31,9%. Un tiers des enfants de moins de 5 ans présente un retard de croissance et ce pourcentage augmente dans les zones rurales.
15. Les principales causes sous-jacentes de la malnutrition dans le pays sont la pénurie alimentaire, les pratiques inadéquates en matière d'alimentation et de soins, une prévalence élevée de maladies et un faible accès aux services de santé et aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. En raison des pratiques traditionnelles et des normes sociales, l'allaitement maternel exclusif est garanti à seulement 1% des enfants de moins de 6 mois. L'accès à l'eau potable reste également un énorme défi, en particulier dans les zones rurales, où seulement 32% de la population y a accès, contre 78% dans les villes.
16. Le manque de régimes alimentaires diversifiés est un autre facteur qui contribue à la malnutrition. La production agricole est principalement axée sur les cultures de base telles que le mil et le sorgho, tandis que les difficultés d'accès à l'eau à des fins agricoles limitent la production de fruits et de légumes. Enfin, du fait de l'augmentation constante de la population jeune, l'augmentation du nombre de jeunes personnes à charge aggrave les problèmes de santé et de nutrition.
17. **Secteur agricole.** Le secteur agricole occupe une place prépondérante dans l'économie nationale et reste le moteur de développement du pays, malgré l'accession du Tchad au rang des pays producteurs et exportateurs du pétrole en 2003. La première contribution de l'agriculture tchadienne dans l'économie est sa large part dans la formation du PIB estimée à 23 %, dont 20% proviennent de la production vivrière et 3% des cultures de rente. C'est aussi un grand pourvoyeur d'emploi qui occupe les 2/3 de la population active du pays dont plus de la moitié est composée de femmes. La seconde contribution fondamentale de l'agriculture est la production d'aliments qui constitue une réponse immédiate aux questions de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté particulièrement importante en raison des pénuries alimentaires récurrentes que connaît le Tchad. La troisième contribution de l'agriculture à la croissance générale concerne la fourniture de matières premières aux industries agro-alimentaires du pays.
18. La majeure partie de la production provient des petites exploitations familiales de 2 à 5 ha pour les cultures pluviales, et de 0,1 à 1 ha pour les cultures maraîchères. Des efforts importants sont réalisés depuis quelques années, avec le développement des aménagements hydro-agricoles aussi bien publics que privés et l'utilisation des semences améliorées, des engrais et le développement de la mécanisation. Les principales cultures vivrières sont le mil, le sorgho, le béré-béré, le maïs, le riz et les

³² Cadre Harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et des populations vulnérables au sahel et en Afrique de l'Ouest (CH), N'Djaména, 07-12 Novembre 2016

productions maraîchères. Les cultures de rente sont le coton, la canne à sucre, l'arachide et le sésame.

2. Contexte environnemental et climatique, tendances et implications

Environnement et ressources naturelles

19. **Relief**³³. Le relief du Tchad est caractérisé par les ensembles naturels suivants : le Tchad méridional, au sud du 10e parallèle, correspondant aux hauts bassins du Chari et du Logone, d'altitude moyenne de 400 à 500 m, avec des massifs montagneux culminant à 1163 m; les plaines d'inondation du Logone entre Lai et N'Djaména (300 à 400 m d'altitude) et celle du Sud-Est le long de la frontière de la RCA (400 à 450 m); le massif du Guéra au centre, culminant à 1500 m; les deltas du Chari dont l'altitude varie de 300 à 350 m avec d'anciennes formations deltaïques aux alluvions argilo-sableux; les zones inondables et les cordons dunaires des environnants du lac Tchad avec des altitudes variant de 280 à 290 m; le massif du Ouaddaï à l'Est (500 à 1000 m); le massif du Tibesti au Nord, avec le pic d'Emi - Koussi atteignant 3415 m d'altitude. C'est aussi dans cette partie (B.E.T) du pays que l'on rencontre les dépressions les plus basses (175 m d'altitude).
20. **Zones agro-écologiques**³⁴. Le pays comprend trois zones climatiques : la zone saharienne (sur la moitié du territoire, entre les isohyètes de 25 mm et 100 mm de pluie annuelle), la zone sahélienne (entre 200 mm à 750 mm de pluie) et la zone soudanienne (de 800 mm à 1 200 mm). En région sahélienne, la saison des pluies dure trois à quatre mois (de juin-juillet à septembre), avec une forte variabilité interannuelle. En région soudanienne les pluies durent de mai à octobre. Les plaines d'inondation sont en eau à cette période et bloquent toute circulation.
21. La Zone soudanienne. La zone soudanienne s'étend sur environ 10% du territoire national et est caractérisée par des systèmes de production diversifiés, associant les cultures vivrières, la culture du coton, l'élevage de petits ruminants et des animaux (boeufs) de trait, auquel s'ajoute un élevage transhumant, avec une tendance à la sédentarisation. Dans la zone soudanienne la culture du coton est prédominante dans l'économie des exploitations familiales.
22. La Zone sahélienne. Elle occupe 43% du territoire national et la pluviométrie varie entre 100 et 600 mm. Les systèmes de production sont de type agropastoral et pastoral, avec l'association d'une agriculture pluviale à un élevage transhumant constitué de troupeaux de petits ruminants, de bovidés et de dromadaires. La zone sahélienne est la zone d'élevage par excellence, cependant l'agriculture y est largement pratiquée. Les principales cultures sont le penicillaire, le sorgho, le berbéré, le maïs et le blé pour les céréales, l'arachide et le sésame pour les oléagineux et des tubercules (manioc, patate douce) par endroit (région du Chari Baguirmi, Guéra, Salamat et Lac). Le riz et les produits maraîchers sont cultivés dans les bas-fonds, les ouaddis et tout au long du fleuve Chari.
23. La Zone saharienne. Cette zone qui s'étend sur 47% de la superficie du pays est caractérisée par une pluviométrie moyenne annuelle inférieure à 100 mm et un système oasien complexe associant production de dattes, agriculture irriguée de subsistance, petit élevage sédentaire et élevage camelin transhumant. C'est essentiellement la zone de production de dattes. Plus d'un million de palmiers repartis sur l'ensemble des plantations totalisant 6 à 7 000 ha. On y pratique également la culture des arbres fruitiers, du blé, mil, des légumes, et des cultures fourragères pour couvrir les besoins des exploitants locaux.

³³ Seconde Communication Nationale du Tchad sur les Changements Climatiques. 2012

³⁴ Ministère de l'Agriculture, Plan Quinquennal de développement de l'Agriculture, version finale, avril 2013

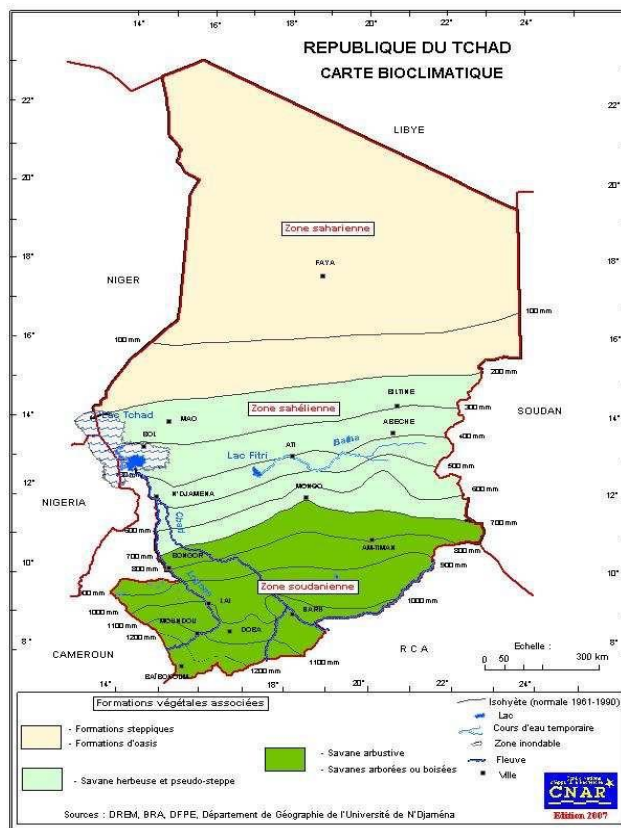


Figure 2: Zones agro-écologiques du Tchad

24. **Ressources en eau.** Les principaux ensembles hydrographiques sont inclus dans la cuvette tchadienne bordée par un ensemble de massifs, le Tibesti, l'Ennedi, le Ouaddaï au nord et à l'est, la dorsale centrafricaine au sud et les monts de l'Adamaoua au sud-ouest. Ce sont :
- Le bassin du Chari et du Logone, avec leurs plaines d'inondation et le Lac Tchad;
 - Le bassin du Batha avec le lac Fitri;
 - Le bassin du Mayo-Kebbi avec les lacs toubouris;
 - Les bassins à écoulement temporaire des zones désertiques à subdésertiques au nord du 14e parallèle.
25. À ces grands ensembles, il faut ajouter des masses d'eau plus réduites, parfois assez nombreuses et localement importantes pour les populations : les ouaddis du Kanem et du Ouaddaï, les mares naturelles et artificielles, quelques retenues artificielles, les oasis du BET et les lacs de l'Ennedi, du Borkou et du Tibesti³⁵.
26. Le fleuve Chari, long de 1200km, qui prend sa source en RCA. Ses affluents sur sa rive droite son Bahr Aouk, Bahr Keita et Bahr Salamat. Sur sa rive le fleuve Chari reçoit le Logone, au niveau de N'Djamena. Long de 1000 km le Logone prend sa source au Cameroun. Une partie des eaux se transfère vers le bassin du fleuve Niger au moment des hautes eaux. Le Mayo-Kebbi se jette dans la Bénoué au Cameroun. Le Lac Tchad est encore un réservoir immense, bien qu'il ait perdu une partie de sa superficie au cours des dernières décennies de sécheresse. C'est un lac endoréique qui, il y a quelques millénaires, devait s'étendre sur plus de 350.000 km² (1/4 de la superficie actuelle du pays). Il aurait évolué en un lac Nord (le Koro Toro, au niveau de l'erg du Djourab), et un lac Sud, à l'emplacement du lac actuel. Le plus important

³⁵ Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement du Tchad 2003-2020

des cours d'eau temporaires est le Batha, qui alimente le Lac Fitri. Les autres lacs principaux sont le lac Iro (lié au Bahr Salamat), et les lacs du Mayo-kebbi dont le plus grand est le lac Léré. Le Bahr-el-Ghazal ne coule que dans certaines situations de hautes eaux. Il existe en outre une multitude de ouadis.

27. **Ressources forestières.** Le Tchad dispose d'énormes ressources forestières dont la vitalité dépend de la disponibilité en eau. Le régime pluviométrique impose du sud au nord les formations forestières suivantes :
- Les formations forestières claires : Elles sont constituées par des forêts galeries le long des cours d'eau et les îlots de forêts denses sèches qui font place par endroits à des formations dégradées à forêts claires et savanes boisées. Ces massifs de forêts denses non aménagés sont productifs. Le volume brut sur écorce est voisin de 120m³/ha.
 - Les formations mixtes productives : Il s'agit des forêts et des savanes boisées de la zone soudanienne. Le volume brut sur écorce est supérieur à 60m³ /ha.
 - Les formations mixtes improductives : Cela concerne les savanes arborées dans les conditions écologiques extrêmes où les arbres sont rabougris. Ils appartiennent au domaine sahélien. Le volume brut sur écorce ne dépasse guère 20m³ /ha. La hauteur dominante n'excède pas 7m. On rencontre ces formations dans les parcs nationaux qui sont des aires protégées affranchies de droit d'usage.
 - Les jachères forestières : Elles se rencontrent là où se pratique l'agriculture. Elles sont constituées par des formations arborées mixtes, forestières et graminéennes dans les différents stades de régénération après défrichement pour l'agriculture.
 - Les formations essentiellement arbustives : Elles sont composées de steppes et savanes arbustives, appartenant au domaine saharien et sahélo-soudanien. Le volume brut exploitable reste inférieur à 20m³ /ha. La hauteur dominante ne dépasse pas 7m.
 - Formation ligneuse Selon SIDRAT 2011, la superficie de formations ligneuses au Tchad est de 57 411 414 ha soit 44.71 % du territoire national. Elles renferment environ 4319 espèces végétales dont 71 espèces endémiques et 11 menacées. La pratique d'une agriculture et d'un élevage extensif et épuisant le sol et le prélèvement intensif du bois pour la satisfaction des besoins énergétiques puisque 98% de ménages tchadiens utilisent la matière ligneuse comme source d'énergie, sont parmi les principales causes de la déforestation.
28. **Biodiversité.** Le Tchad dispose de : trois parcs nationaux, sept réserves de faune, une réserve de Biosphère, quatre sites Ramsar, quatre domaines de chasse et un site du patrimoine mondial.
29. Les Aires Protégées couvrent une superficie totale de 22 229 088 hectares, passant ainsi de 12 % à 17 % du territoire national avec la prise en compte des zones de chasse amodiées et les zones humides³⁶.
30. Les 3 Parcs nationaux sont : i) le Parc National de Zakouma (PNZ) dans le Salamat, ii) le Parc National de Manda (PNM) dans le moyen Chari et iii) la réserve de faune de Binder Léré (RFBL) dans le Mayo Kebbi Ouest. Ces trois sites renferment des potentialités et une richesse en ressources spécifiques des zones savaniques qu'ils renferment. Les espèces phares qu'on y rencontre sont : l'éléphant et la girafe pour le PNZ, le lamantin pour la RFBL, l'hippopotame pour le PNM.
31. Les aires protégées de Zakouma, Manda, Binder Léré, Sena Oura et Aouk et dans une moindre mesure Siniaka Minia et Melfi possèdent un niveau de diversité biologique très élevé. A Zakouma, il y a plus de 300 espèces d'oiseaux, 65 espèces de mammifères, 43 espèces de poissons, 80 espèces de reptiles et 33 espèces

³⁶ Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), 2013

d'amphibiens. A Binder Léré, ont été dénombrées 38 espèces de mammifères, 190 espèces d'oiseaux. A Sena Oura, il existe 148 espèces floristiques, 172 espèces de mammifères, 47 espèces de poissons et 178 espèces d'oiseaux dont une endémique, l'amarante de Reichinow, sans oublier les reptiles, les mollusques et les insectes. La diversité n'est plus, très élevée à Ouadi Rimé mais des anciennes données montrent que la zone était riche autrefois, notamment en Oryx. A Fada Archei, la biodiversité végétale est exceptionnelle pour le Sahara et constituée de plus de 526 espèces de plantes.³⁷

32. La diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture au Tchad est soumise à des dégradations continues et à des fortes pressions accrues à cause des modifications ou des perturbations exercées sur l'écosystème. Ces phénomènes s'expliqueraient par des principaux facteurs anthropiques et naturels.
33. Les facteurs anthropiques sont principalement la déforestation et la dégradation des forêts, l'utilisation du bois-énergie, l'agriculture sur brûlis, la culture attelée, l'exploitation minière et pétrolière, le développement des infrastructures, les feux de brousse et le braconnage. Les facteurs naturels se résument principalement au changement climatique, la baisse de viabilité des ressources biologiques, l'influence des espèces envahissantes et des oiseaux granivores³⁸.
34. La perte de la biodiversité conduira à l'atteinte des seuils critiques susceptibles de réduire de manière catastrophique la capacité des écosystèmes à fournir des services essentiels.

Climat

35. **Températures.** Le régime thermique au Tchad est marqué par une période relativement froide allant de décembre à février (11° - 22 °C) et une période chaude de mars à juin (39 - 45°C). Les amplitudes thermiques sont plus prononcées dans la zone sahélienne et saharienne que dans la zone soudanienne. Les variations diurnes sont très élevées sur l'ensemble du pays avec cependant des valeurs prononcées dans la zone saharienne et sahélienne.
36. Les indices liés à la température présentent une tendance à la hausse, mais de façon moins marquée au Tchad que dans d'autres pays d'Afrique centrale ou occidentale. Les températures maximales et minimales suivent une même tendance, avec des variations toutefois plus importantes pour les températures minimales depuis 2003.³⁹
37. Les températures minimales auraient augmenté de 2°C sur la période 1951-2010 et les températures maximales de 1°C, avec des valeurs élevées entre 2002-2010.⁴⁰

³⁷ UICN PACO, 2008

³⁸ L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture au Tchad. FAO, 2016

³⁹ Bedoum et Al (2013). Variabilités climatiques et ruptures dans les séries des précipitations en République du Tchad. Revue Ivoirienne des Sciences et Technologies.

⁴⁰ Agrhymet (2012). Etude de vulnérabilité et adaptation des femmes rurales face aux changements climatiques: cas du Département du Chari au Tchad.

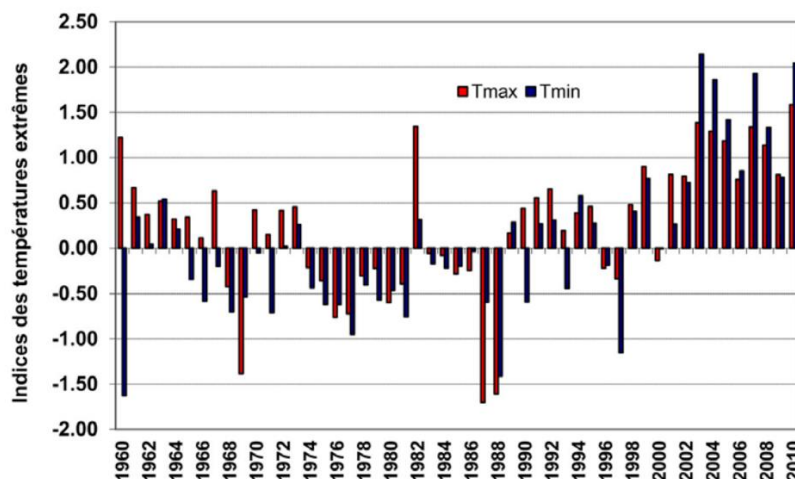


Figure 3: Évolution des températures au Tchad

38. Les prévisions concernant les températures semblent concorder pour une hausse sur l'ensemble du territoire. Dans les zones saharienne et soudanienne, les températures devraient s'élever en moyenne de 1,2° à l'horizon 2030 et 2.2°C en 2050. La zone sahélienne devrait être la plus touchée par l'augmentation de températures : en moyenne de l'ordre de 1,3° et 2,4°C respectivement pour les horizons 2030 et 2050. En outre, la période entre juin et novembre devrait être plus chaude au niveau de toutes les latitudes et à tous les trois horizons temporels, tandis que la période mars-mai reconnue comme étant la saison de l'année la plus chaude devrait connaître des faibles augmentations de températures.⁴¹

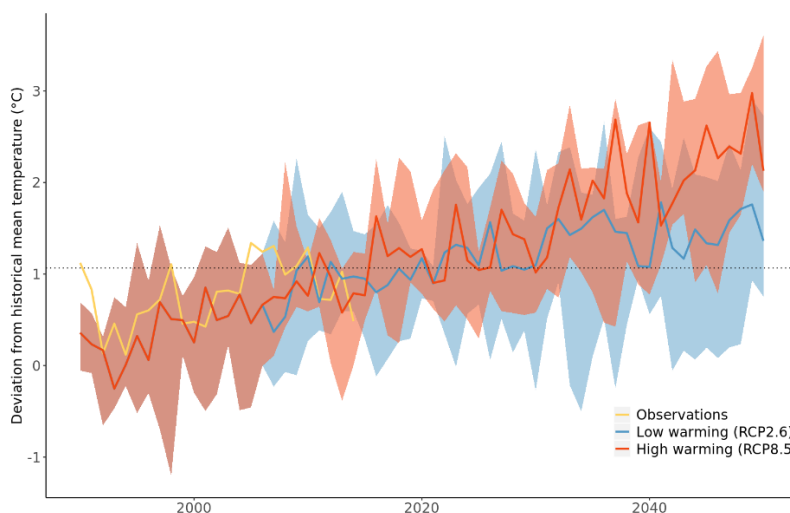


Figure 4: Écart par rapport à la température moyenne historique (1951-1980) dans les observations, scénario de réchauffement faible (RCP2.6) et de réchauffement élevé (RCP8.5) au Tchad (source: Baarsch et al. 2019)⁴²

39. **Pluviométrie.** Le climat du Tchad, comme dans les autres pays de l'espace sahélien, a connu au cours de ces dernières décennies des ruptures marquant des phases bien distinctes. Avant les années 70, la région a traversé une succession d'années humides, puis a été sévèrement affecté par deux décennies de sécheresse (1970-80). À partir des années 1990, la pluviométrie s'est globalement améliorée mais elle est caractérisée par de fortes irrégularités comme le montre la figure ci-dessous.

⁴¹ Seconde Communication Nationale du Tchad sur les Changements Climatiques. 2012

⁴² Baarsch et al., (2019). The impact of climate change on incomes and convergence in Africa.

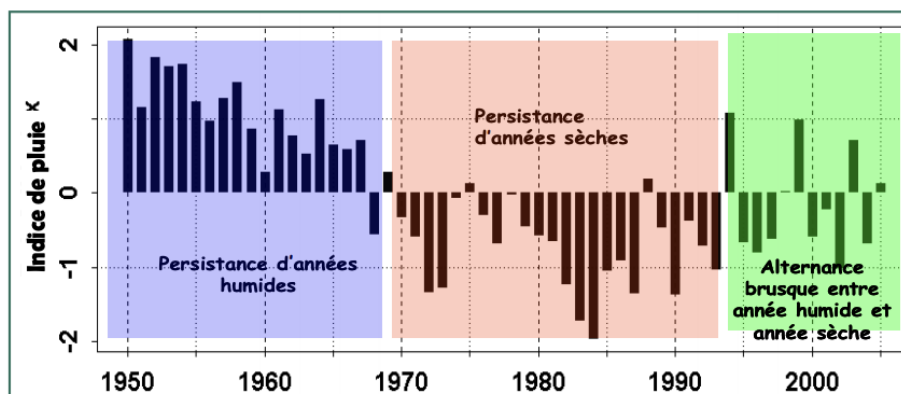


Figure 5: Évolution de l'indice pluviométrique dans les pays sahéliens de 1950 à 2005 (Source : Aghrymet)

40. Concernant les caractéristiques de la période actuelle, les irrégularités climatiques se traduisent par de fortes variabilités inter et intra-annuelles marquées par des années tantôt déficitaires, tantôt excédentaires, la récurrence des intermittences sèches, des faux départs et des retours tardifs des pluies⁴³. La longueur de la saison agricole est également sujette à d'importantes variabilités interannuelles, avec une tendance marquée vers des saisons plus courtes. Une autre tendance est la fréquence accrue de périodes sèches prolongées en cours de saison des pluies.

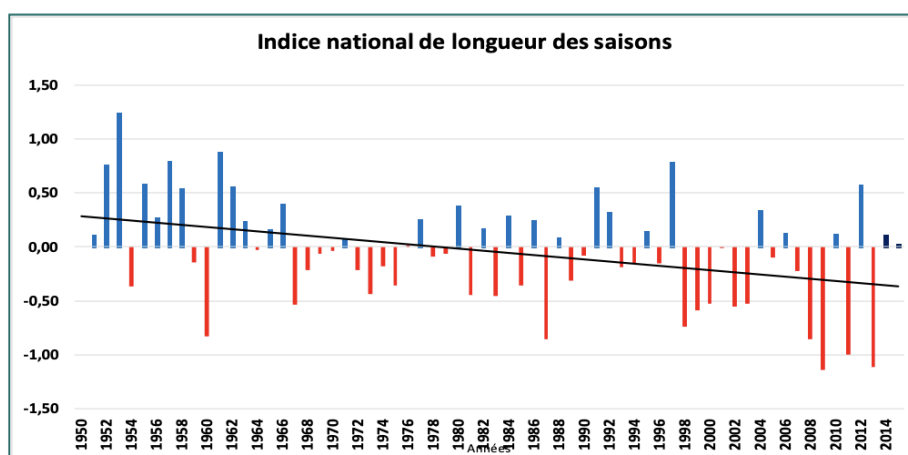


Figure 6: Évolution de la longueur des saisons (source : DMN)

41. Malgré la reprise de la pluviométrie à partir de 1993, des écarts importants entre les moyennes des précipitations interannuelles avant et après la sécheresse de la décennie 70 perdurent. Le déficit pluviométrique est en moyenne de 15,7% et l'écart moyen de 90,2 mm⁴⁴. Ce résultat masque cependant d'importantes disparités d'une région à l'autre. Le différentiel pluviométrique (écart entre les pluviométries moyennes annuelles de deux périodes : 1951-1975, 1976-2000) est faible dans le nord du pays, mais présente des écarts significatifs dans le sud et plus précisément le sud-est. Ainsi, le Salamat, l'est et le sud du Guéra, le nord du Mandoul, le sud-est du Chari-Baguirmi, l'est de la Tandjilé et le nord-est du Logone Oriental connaissent une baisse supérieure à 90 mm de pluie⁴⁵. Certaines études mettent en avant les

⁴³ Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (2016). Stratégies paysannes d'adaptation face aux risques d'instabilité pluviométrique annuelle dans la plaine du Mayo-Kebbi. R. Seingue, M. Djeko et L. Baohouto.

⁴⁴ Bedoum et Al (2013). Variabilités climatiques et ruptures dans les séries des précipitations en République du Tchad. Revue Ivoirienne des Sciences et Technologies.

⁴⁵ P-SIDRAT (2013). Atlas du Tchad

contrastes au sein d'une même zone bioclimatique (Kanem, Barh-el-Ghazal, Batha) et les fortes variabilités pluviométriques d'une période à l'autre⁴⁶.

42. L'impact des grandes sécheresses sur les sols et la végétation pourrait expliquer en partie la lenteur à recouvrer la situation climatique d'avant ces épisodes dramatiques.
43. Les projections des variations pluviométriques aux horizons 2030, 2050 et 2100 présentées dans la Seconde Communication Nationale ne prévoient pas – ou peu – de changement dans les cumuls de précipitations dans le sud du pays. Elles anticipent par contre une forte diminution dans la zone sahélienne et dans la partie sud de la zone saharienne. Celle-ci est estimée à (-20%) en 2030 et pourrait atteindre (-70%) en 2100 par rapport à la moyenne 2000-2009. Le nord pourrait à contrario connaître, selon ces projections, une augmentation de la pluviométrie.

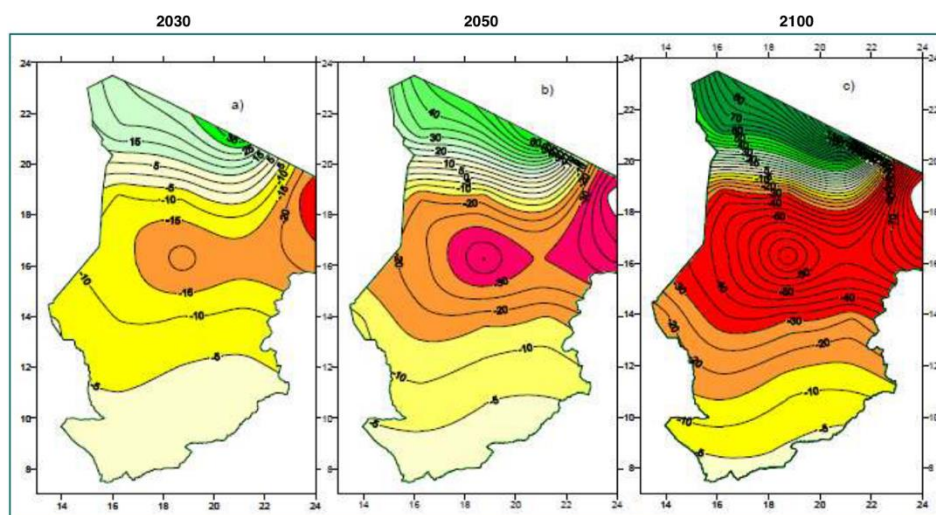


Figure 7: Écart de pluviométrie aux horizons 2030, 2050, 2100 par rapport à 2000-2009 (source : Seconde Communication Nationale)

44. Il est à noter toutefois que les prévisions sur les précipitations sont contradictoires selon les documents. Certaines modélisations prévoient au contraire une forte augmentation de la pluviométrie dans la région sahélienne. Il n'est donc pas possible de définir un scénario climatique relativement consistant pour le Tchad, et encore moins à des échelles régionales ou locales, alors que c'est à ces échelles que les informations seraient importantes pour orienter la planification des systèmes de production.⁴⁷
45. **Les évènements climatiques extrêmes.** Sont considérés comme phénomènes météorologiques extrêmes, les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur, les vents violents et les vents de sable. Les sécheresses et les inondations sont les phénomènes les plus importants au Tchad à cause de leurs impacts sur la situation socio-économique des populations et sur l'environnement.

⁴⁶ CIRAD (2017). Analyse de la vulnérabilité climatique et environnementale des systèmes agro-pastoraux dans le centre ouest du Tchad.

⁴⁷ IRAM (2013). Étude prospective : Systèmes d'élevage et changements climatiques au Tchad. Frédéric Bazin, Ali Brahim Béchir, Djibrine Djimingar Khamis.

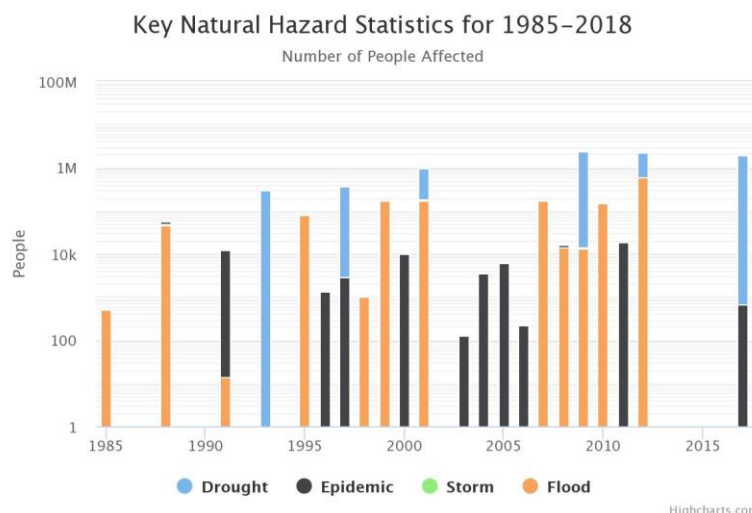


Figure 8: Statistiques clés sur les risques naturels (source : Portail de connaissances sur le changement climatique de la Banque Mondiale)

46. Inondations. Les inondations au Tchad sont parmi les catastrophes naturelles les plus récurrentes et les plus désastreuses. Elles sont dans la plupart des cas d'origine pluviale et sont liées à trois principaux facteurs à savoir l'intensité des pluies, la fréquence des pluies et le relief. Les inondations se produisent le plus souvent dans les centres urbains cela faute d'une bonne canalisation où des occupations anarchiques des terrains. Cependant au cours de ces dernières années le phénomène d'inondations a atteint les zones rurales à cause de la dégradation des sols. La tendance du nombre de jours de fortes précipitations est en diminution sur la période 1951-2010 (Station de N'Djamena). Ceux-ci étaient significativement plus nombreux avant les années 80, même si une légère hausse est constatée à partir de 2005. Des pluies abondantes entraînant d'importantes inondations ont ainsi été constatées entre 2006 et 2012.
47. Sécheresses. L'absence des pluies, les déficits pluviométriques ou sa mauvaise répartition spatio-temporelle au cours d'une saison peut entraîner une sécheresse. La sécheresse est généralement un phénomène à grande échelle lié aux périodes prolongées de temps relativement sec. Les sécheresses importantes enregistrées au cours des dernières ont un lien avec le phénomène El Niño/Oscillation australe. Les effets de la sécheresse peuvent durer plus d'une décennie comme c'est le cas des sécheresses des années 70 et 80 dont les conséquences restent visibles sur la végétation et le sol dans certaines zones climatiques notamment dans la partie sahélienne.
48. La sécheresse prolongée, qui dure une saison ou plus et touche un vaste territoire, constitue le plus grave danger climatique pour l'agriculture, les ressources en eau et les écosystèmes. Si les sécheresses deviennent plus fréquentes, répandues et persistantes, la viabilité des systèmes de culture sera fortement compromise. Des épisodes de sécheresses ont été enregistrés ces dernières années au Tchad notamment en 1993, 2001, 2009, 2012 et 2017.
49. **Impacts du changement climatique sur l'économie.** En raison du changement climatique futur, la croissance économique du Tchad devrait devenir plus variable.
50. D'ici 2030, le changement climatique pourrait avoir un impact d'environ -1,6% sur le PIB par habitant (en médiane, par rapport à un scénario sans changement climatique), avec une perte maximale de -9,4% selon le scénario de réchauffement élevé (RCP8.5). Au niveau national, les résultats soulignent l'importance d'une

intégration quantitative des risques climatiques dans la planification de l'économie et du développement.⁴⁸

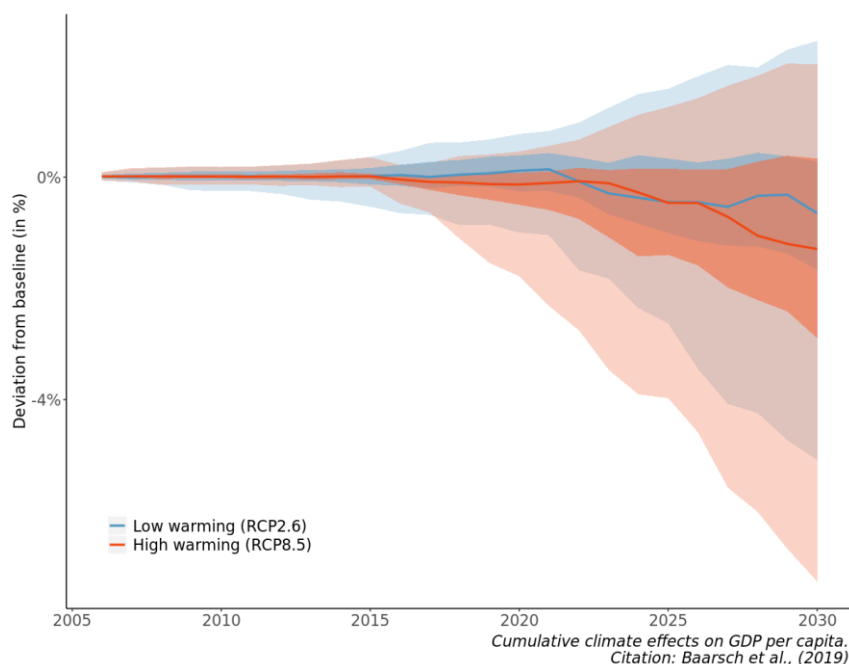


Figure 9: Effets cumulatifs du climat sur le PIB par habitant (source : Baarsch et al. 2019)

51. **Impacts du changement climatique sur les rendements agricoles.** En utilisant l'outil CARD (Climate Adaptation in Rural Development), on remarque, qu'en raison des risques climatiques, les rendements de plusieurs spéculations sont sujets à des baisses significatives selon les simulations du modèle ISIMIP sous le scénario de projections climatiques de fort réchauffement RCP8.5. Les cultures pluviales les plus impactées seraient l'arachide, le manioc, les pois et le riz qui pourraient avoir des baisses de rendements allant de 3 à 5% d'ici 2030.

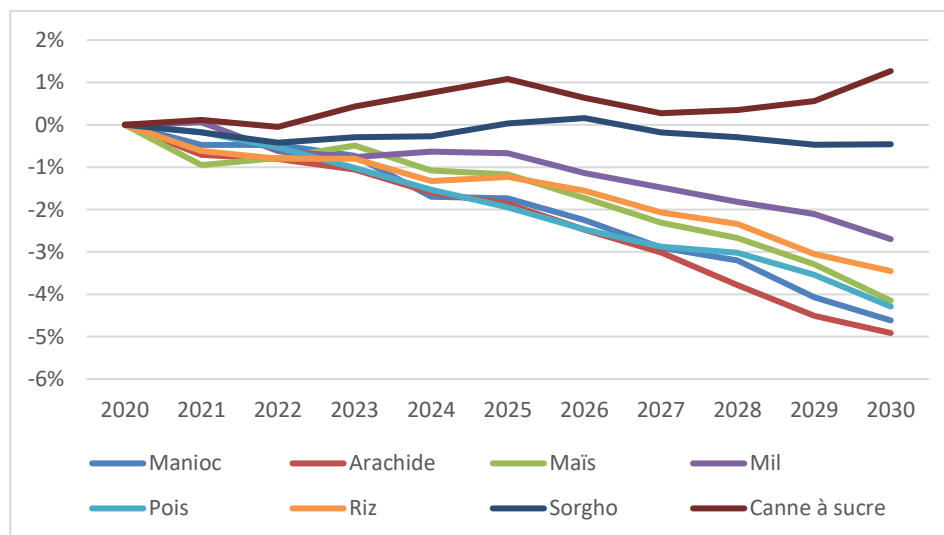


Figure 10: Impacts du changement climatique sur les rendements des cultures pluviales au Tchad (sources : CARD)

52. Le choix des filières à cibler dans le cadre des interventions du FIDA au Tchad doit prendre compte de ces projections et des mesures d'adaptation doivent être

⁴⁸ Baarsch et al., (2019). *The impact of climate change on incomes and convergence in Africa.*

- envisagées afin d'assurer la résilience de ces cultures aux multiples impacts du changement climatique.
53. **Pertes, dommages engendrés par les changements climatiques.** Selon OCHA (2015) des catastrophes naturelles récurrentes, principalement des sécheresses et inondations, affectent et rendent plus vulnérables les populations du Tchad vivant déjà dans l'insécurité alimentaire et la malnutrition. En 2014, 39% de la population s'est déclarée touchée par un choc, dont 15% par la sécheresse (772 000 personnes), et 9% par les inondations (206 000 personnes).
 54. Le rapport intitulé Profil des urgences au Tchad/FAO, a relevé que les situations nécessitant une potentielle intervention d'urgence concernent essentiellement les aléas climatiques, les conflits et la malnutrition. D'autres situations telles que les invasions acridiennes, les maladies animales transfrontalières (fièvre aphteuse, peste porcine africaine, grippe aviaire, etc.), la flambée des prix, les feux de brousse et les conditions environnementales (dégradation des sols, désertification, etc.) font l'objet de projets spécifiques, souvent régionaux.
 55. Par exemple en 2012, 255 000 ha emblavés ont été inondés, 100 000 ménages agricoles affectés et 161 562 hectares de cultures totalement détruites. Le déficit céréalier était estimé à 455 000 tonnes, soit 30% des besoins nationaux (Profil des urgences au Tchad/FAO (2012)). Cette situation a amené 1 180 300 personnes en insécurité alimentaire sévère (famine) et 2 441 900 en insécurité alimentaire modérée (disette)⁴⁹. L'UNICEF a mentionné que l'ensemble de la bande sahélienne présente une prévalence de la malnutrition chronique (retard de croissance surtout chez les enfants de moins de 5ans), soit 18% des ménages pour le Tchad et 32,9% dans la bande sahélienne⁵⁰.
 56. En quatre ans, les pertes et dommages liés au climat pour la filière halieutique ont fait chuter la production de près de 20% entre 2002 et 2006 (Atlas des cartes de végétation du Tchad, Observatoire du Sahara et du Sahel, 2015).

Partie 2 - Cadre juridique et institutionnel

1. Institutions

57. La mise en œuvre de la politique de gestion de l'environnement au Tchad font intervenir plusieurs institutions. Celles-ci se situent à différents niveaux : le Parlement, le gouvernement (y compris les services techniques déconcentrés), les Collectivités territoriales décentralisées, les organisations de la société (ONG et associations), le secteur privé et les organismes de coopération bilatérales et multilatérales.
58. Au niveau du Gouvernement, Onze ministères et leurs services centraux collaborent au niveau central avec le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP) dans la gestion de l'environnement au Tchad. Il s'agit de :
 - **Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP).** Il a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre la politique de l'environnement, de l'Eau et de la Pêche à travers six directions et cinq institutions sous tutelle conformément au décret n°1153 /PR/MEEP/2019 du 15 Aout 2019 portant Organigramme du MEEP. Il s'agit entre autres de : (i) la Direction Générale technique de l'Environnement et du Développement Durable, (ii) la Direction Générale technique des Ressources forestières, Fauniques et de la Pêche, (iii) la Direction Générale technique de l'Hydraulique et de l'Assainissement, (iv) la Direction Générale technique des Ressources en Eau, (v) l'Agence pour l'Énergie

⁴⁹ Profil des urgences au Tchad/FAO, 2012

⁵⁰ UNICEF, 2012

Domestique et l'Environnement (AEDE), (vi) l'Agence Nationale de la Grande Muraille verte (GMV), (vii) le Fonds Spécial en Faveur de l'Environnement (FSE) et (viii) le Fonds National de l'Eau (FNE).

- **Le Ministère de La Production, de l'Irrigation et des Équipements Agricoles (MPIEA).** Il est chargé de la conception, de la coordination, du suivi, et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière agricole. Positivement, le département dispose d'une institution de recherche : l'ITRAD, qui contribue à la recherche des semences améliorées et d'une institution d'appui aux agriculteurs (ANADER), qui mène des actions de vulgarisation de bonnes pratiques agricoles et d'encadrement des populations rurales et agricoles sur la résilience.
 - **Le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales (MEPA).** Il s'attelle à la mise en œuvre de la politique nationale du développement de l'élevage. L'Institut de Recherches en Élevage pour le Développement (IRED), instrument de recherche du ministère de l'élevage, aide la recherche forestière (aspects faune et flore). L'approche développement intégré introduit dans les projets du ministère de l'élevage un volet environnement, qui contribue à la reforestation et à la lutte contre les changements climatiques.
 - **Le Ministère de l'Aviation Civile et de la Météorologie** à travers la Direction Générale de la Météorologie Nationale (DGMN) est l'entité nationale chargée de la production des produits et services météorologiques et climatologiques.
 - **Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique.** Il élabore le Programme de Formation et d'Information pour l'Environnement qui s'adresse aux enfants des cycles primaire et secondaire pour leur faire prendre conscience de la fragilité du milieu naturel et de l'urgence d'une protection.
 - **Le Ministère de la femme, de la protection de la petite Enfance et de la Solidarité Nationale** en collaboration avec les ministères techniques concernés élabore des programmes d'éducation et de formation des femmes en milieu urbain et rural. Ce ministère contribue à la diffusion des foyers améliorés et à la sensibilisation en matière de plantation d'arbres. C'est un partenaire important pour la politique de la lutte contre les changements climatiques.
 - **Le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie** contribue à réduire les émissions des gaz à effets de serre à travers la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de développement énergétique (Promotion des énergies nouvelles et renouvelables).
59. **Les Organisations de la Société Civile (ONG et Associations).** La Société civile dans sa formation composite a intégré la lutte contre les changements climatiques (CC) dans la continuité de ses actions. A échelle nationale, la Société civile à jouer un rôle déterminant dans l'adoption de nouvelles lois, politiques ou stratégies sur le changement climatique. Parmi ces organisations on note :
- Institut Africain de Développement Social, Économique et de la Formation (INADES FORMATION)
 - Leadership pour l'Environnement et le Développement au Tchad (LEAD TCHAD/ENERGIE)
 - Cellule de Liaison, d'Informations des Associations Féminines (CELIAF)
 - Association des Femmes Peuhls Autochtone du Tchad (AFPAT)
 - Plateforme Pastorale du Tchad (PPT)
 - Conseil National Consultatif des Producteurs Ruraux du Tchad (CNCPR)
 - Association Tchadienne pour la Promotion de l'Environnement au Tchad (ATVPE)
 - Espace Vert Sahel (EVS)

60. **Secteur privé.** Le secteur privé Tchadien est dominé par l'informel. Cependant quelques institutions représentatives du secteur formel sont opérationnelles dans la lutte contre les changements climatiques. Il s'agit notamment de : La Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et d'Artisanat (CCIAMA) et le Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT). L'implication du secteur privé est cruciale pour faciliter l'intégration des changements climatiques dans les investissements.
61. **Les organismes de coopération.** Ce sont les partenaires techniques et financiers non seulement du gouvernement mais aussi des collectivités locales, des populations et leurs organisations, la société civile et le secteur privé. Ces organismes sont des institutions régionales et sous régionales, les institutions de coopération bilatérale et multilatérales.
- **Les institutions régionales et sous régionales** ayant leur siège et/ou leurs correspondants au Tchad sont les suivantes : la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), la Communauté Économique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA) et le Comité National du CILSS (CONACILSS).
 - **Les partenaires de Coopération bilatérales** sont entre autres : l'Agence Française de Développement (AFD), le Service de la Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France, la Coopération Allemande (GTZ), la Coopération Chinoise de Taiwan et la Coopération Suisse.

2. Cadres politiques et réglementaires

Environnement et climat

62. Le Gouvernement de la République du Tchad a adhéré et ratifié un certain nombre de Conventions, protocoles et Accords Internationaux relatifs à la préservation de l'environnement et à l'agriculture durable qui relèvent, soit de l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) ou de l'Union Africaine (UA). Les engagements avec l'ONU concernent des problèmes de dimension mondiale, nécessitant une action commune de la communauté internationale alors que ceux avec l'UA portent sur la résolution de problèmes environnementaux à l'échelle continentale ou régionale.
63. La protection de l'environnement est inscrite dans la Constitution tchadienne (Articles 47 et 52 et Loi N°014/PR/1998). En 1992, le Tchad a signé la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et l'a ratifiée le 30 avril 1993. Dans ce cadre et conformément aux engagements pris vis-à-vis de la CCNUCC, le Tchad a élaboré des documents programmatiques de lutte contre les changements climatiques : (i) la 1ère Communication Nationale sur les changements climatiques en 2001 et la 2e en 2013; (ii) le Programme d'Action National de lutte contre la désertification (PAN-LCD) adopté en 2000 dont les quatre objectifs prioritaires sont : le développement durable des filières, la sauvegarde des écosystèmes menacés, la lutte contre la désertification et la gestion des risques; (iii) le Plan d'Actions National pour l'Adaptation (PANA) présenté en 2010; (iv) les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) soumises au CCNUCC en 2015. Le Tchad est signataire du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris sur le climat.
64. Le deuxième Plan National de Développement (PND 2017-2021) issu de la Vision 2030 considère l'adaptation et l'atténuation des impacts liés aux changements climatiques comme une priorité.
65. La prise en compte des changements climatiques est également intégrée aux différentes politiques et stratégies sectorielles.
66. **Contribution Déterminée au niveau National (CDN).** Dans le cadre la CDN, le Tchad réaffirme sa détermination à contribuer à l'effort mondial de réduire les

émissions de gaz à effet de serre et de renforcer sa résilience aux changements climatiques en mettant en œuvre des programmes cohérents pour en faire un pays émergent à l'horizon 2030 tout en privilégiant dans la mesure des moyens à sa portée un développement sobre en carbone. Le grand défi à relever est de passer d'ici 2030 d'un modèle de développement basé sur la rente pétrolière à un modèle reposant sur une économie plus diversifiée avec une valorisation durable des ressources disponibles et une transition énergétique.

67. La CDN a identifié les régions prioritaires en matière d'adaptation au changement climatique, du fait qu'elles sont particulièrement soumises aux impacts du climat. Ces zones sont : Kanem, Barh El Ghaza, Bartha, Guéra, Hadjer Lamis, Wadi Fira; Ouaddai, Dar Sila, Lac, Moyen-Chari, Borkou, Tibesti, Ennedi Est et Ennedi Ouest.
68. **Le Programme Pays du Fonds Vert** pour le Climat adopté en Mars en 2019, est un document évolutif qui définit les priorités d'un Tchad en matière de lutte contre le changement climatique et sa stratégie d'engagement en matière de financement dans ce domaine. Il vise à s'adapter aux conséquences du changement climatique, par des mesures à court, moyen et long termes qui peuvent encourager de nouvelles trajectoires de développement et une résilience accrue. Il comporte vingt (20) projets, dont onze (11) pour l'adaptation et (07) pour l'atténuation.
69. **La Stratégie Nationale de lutte contre les changements climatiques (SNLCC)** issue du résultat d'un processus participatif et inclusif ayant rassemblé tous les acteurs de la lutte contre les changements climatiques au Tchad vise à doter le Tchad, des moyens de s'adapter aux changements climatiques et de participer à l'effort global d'atténuation du réchauffement climatique en mettant en œuvre des politiques et programmes cohérents reposant sur une économie diversifiée avec une valorisation durable des ressources naturelles et une transition énergétique.
70. Le tableau ci-dessous synthétise les priorités nationales (CDN, Programme pays du Fonds Vert et la SNLCC) en matière d'adaptation au changement climatique.

Tableau 1: Priorités nationales en matière d'adaptation au changement climatique

Priorités transversales	Priorités sectorielles
CDN	CDN
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des acteurs (agriculteurs, éleveurs et pêcheurs) et les activités génératrices de revenus. - Améliorer les technologies de production avec le développement d'infrastructures hydrauliques, l'accès aux intrants améliorés et adaptés (semences vivrières, fourragères, banque de gènes animales, gestion du fumier, du compost, etc.), le développement d'unités de stockage et de conservation pour limiter les pertes élevées post-récolte. - Informer, éduquer et communiquer sur les risques climatiques (renforcer l'observatoire de prévision des événements météorologiques et développer les capacités des populations à prévenir les risques et à réagir en cas de catastrophe). - Créer un observatoire des politiques d'adaptation aux changements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Eau : Maitrise et gestion de l'eau avec création et développement d'ouvrages hydro-agricoles (bassins de rétention, périmètres irrigués, mares artificielles, gestion intégrée des ressources en eau, etc.). - Agriculture : Développement des cultures intensives et diversifiées avec utilisation d'intrants améliorés (fertilisants organiques, composts, variétés végétales adaptées), agroforesterie, conservation des terres et des eaux et élaboration et diffusion de nouveaux calendriers culturels. - Élevage : Sécurisation du pastoralisme, de la transhumance par des zones de pâturages communautaires, la création et la vulgarisation des banques fourragères et le croisement des espèces animales. - Pêche : Développement de la mise en défens et de la pisciculture.

Priorités transversales	Priorités sectorielles
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la prévision saisonnière des précipitations et des écoulements de surface. - Gérer les risques climatiques. 	
SNLCC	Programme Pays FVC
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise et gestion de l'eau - Développement des cultures intensives et diversifiées - Mise en place de l'élaboration, de la diffusion et de la pérennisation des calendriers culturels - Information, Education, Communication sur l'adaptation aux changements climatiques - Réalisation des ouvrages de défense et restauration des sols pour le développement des activités agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la résilience des systèmes de production agricoles - Prévenir les risques et gérer des phénomènes climatiques extrêmes - Protection, Réhabilitation et mise en valeur des aquifères et ressources halieutiques fluviales et autres - Protection des établissements humains/ Infrastructures et mise à niveau des services

71. **Le Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) aux Changements Climatiques.** Le PANA, adopté en 2009, vise à identifier les besoins urgents et immédiats des populations pour faire face aux effets négatifs des changements climatiques actuels et futures. Il comporte dix projets prioritaires portant, entre autres, sur la maîtrise de l'eau, l'intensification et la diversification des cultures, la gestion et la restauration de la fertilité des sols, l'éducation, l'information et la communication aux changements climatiques, etc. Ces projets concernent les trois zones bioclimatiques du pays (zones soudanienne, sahéenne et saharienne) pour un montant total de 14,2 millions de US\$.
72. **Le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE).** Élaboré en 2005, le PNAE constitue le cadre global de réflexion et de gestion durable des ressources naturelles. Il se décline en différents programmes d'action : le Programme d'Actions National de Lutte contre la Désertification (PAN/LD), le Programme National d'Adaptation au Changement Climatique (PANA), la Stratégie Nationale de Développement Durable du Tchad (SNDDT), la Stratégie nationale sur la diversité biologique, le Profil National du Tchad sur la gestion des produits chimiques.
73. **Le Programme d'Action Nationale de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD).** Adopté en 2000 ses principaux objectifs sont la protection, la restauration et la mise en valeur des potentiels productifs, la protection et la sauvegarde des écosystèmes menacés et d'importance capitale, le renforcement des capacités nationales en matière de lutte contre la désertification et la gestion des risques. Un effort particulier a été fait pour assurer une cohérence entre le PAN/LCD et les stratégies et programmes adoptés ultérieurement (SRNP2, PNAE, PIDR).
74. **La Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de diversité biologique (SNPA/DB).** Elle a pour objectifs la conception et la mise en œuvre d'une stratégie appropriée d'information, d'éducation et de communication, la connaissance de la biodiversité, la promotion des énergies nouvelles et renouvelables.
75. **Adhésion du Tchad aux conventions africaines.** Au niveau africain, le Tchad est Partie à deux conventions environnementales de l'Union Africaine : i) la Convention Africaine du 15 septembre 1968 sur la conservation de la nature et des ressources naturelles, entrée en vigueur le 9 octobre en 1969; ii) la Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique, adoptée en 1991 et entrée en vigueur en 1998.

76. Le Tchad a ratifié la Convention portant création de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, programme emblématique de l'Union Africaine sur la lutte contre la désertification et l'adaptation au changement climatique.

Nutrition

77. **Le Programme Nationale de Sécurité Alimentaire (2013-2020).** Ce Programme a comme objectif principale d'assurer une alimentation suffisante et de qualité pour tous. Il a quatre objectifs spécifiques: 1) accroître durablement la productivité et la production des exploitations agro-sylvo-pastorales et halieutiques, contribuant à accroître durablement les revenus des exploitations; 2) assurer à tous l'accès économique et physique aux aliments, y compris aux groupes les plus vulnérables; 3) améliorer durablement les conditions garantissant la stabilité des approvisionnements en produits alimentaires; 4) favoriser l'utilisation d'une alimentation équilibrée et saine et renforcer les mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires.
78. **Politique nationale de Nutrition et d'alimentation (2014-2025).** Cette politique place la nutrition au centre de toutes les interventions sensibles et spécifiques, avec la définition de cinq axes stratégiques programmatiques : i) Nutrition dans le Système de Santé; ii) Nutrition et Sécurité alimentaire; iii) Nutrition Communautaire; iv) Nutrition dans le Système Educatif; v) Renforcement du cadre institutionnel. Le système de suivi et évaluation est multisectoriel et fondé sur les principes de la gestion axée sur les résultats et adossé au système national qui vise à harmoniser et à standardiser les différentes interventions des axes stratégiques relatives à la mise en œuvre de la PNNA.
79. **Plan d'action intersectoriel pour l'alimentation et la nutrition (PAINA, 2017-2021).** En 2017, le gouvernement a mis en place le Plan d'action intersectoriel pour l'alimentation et la nutrition (PAINA) qui vise à encourager une production suffisante, diversifiée et accessible pour les ménages pauvres et les plus pauvres. En outre, le gouvernement a mis en place un mécanisme de coordination multisectoriel de la nutrition, reconnaissant qu'une approche multisectorielle est nécessaire pour s'attaquer à ce problème critique.

Genre

80. **Politique National d'égalité de genre (PNG).** En 2011, le gouvernement a élaboré une politique nationale d'égalité des sexes (PNG), mais elle n'a jamais été véritablement opérationnelle. Le PNG identifie plusieurs axes d'action prioritaires, parmi lesquels : «le développement d'un cadre juridique et institutionnel propice à la réalisation de l'égalité de genre; l'élimination des écarts dans le domaine de l'éducation (fille/garçon), de la formation et de l'emploi; l'accès égal aux opportunités (y compris le foncier) et aux prises de décisions, le développement de mesures concrètes en vue de réduire la pauvreté des femmes et autres groupes marginalisés, l'élimination des violences basées sur le genre, le droit à la santé, notamment de la reproduction et la prise en compte du genre dans les budgets et comptes nationaux».
81. **Le Plan d'action genre** pour l'implémentation de la PNG sera mis en œuvre au cours des cinq prochaines années (2019-2023). Les axes stratégiques retenues sont la consolidation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le renforcement du rôle et de la place de la femme dans l'économie, la lutte contre toutes les formes de violence assorti d'un mécanisme institutionnel de mise en œuvre. L'objectif principal du Plan est d'éliminer les inégalités de genre et la violence de genre d'ici 2030.

3. Programmes et partenariats

82. Sur le plan national, le Gouvernement à travers le secteur rural a pris des initiatives pour soutenir une agriculture durable, inclusive et résiliente. Parmi ces initiatives on note :
- Le Projet Alliance Mondiale Contre le Changement Climatique (AMCC) au Tchad. Sur un financement total de huit (8) millions d’Euros, 4,6 millions d’euros ont été attribués à des ONGs pour la mise en œuvre de quatre projets pilotes d’adaptation.
 - Le Projet d’Amélioration de la Résilience des Systèmes Agricoles au Tchad (PARSAT) d’un montant de 36,2 millions d’USD avec le cofinancement FIDA, FEM, Programme d’adaptation de l’agriculture paysanne aux changements climatiques (ASAP) et le Gouvernement Tchadien.
 - Le projet de Renforcement de la Productivité des Exploitants Agropastorales Familiales et Résilience (RePER) d’un montant de 95,5 millions d’USD avec le cofinancement FIDA, GCF et le Gouvernement Tchadien.
 - Le Projet de renforcement de la résilience climatique et de la productivité agricole durable (PROPAD) financé par la BM à hauteur de 44.6 millions USD/BM
 - Le projet de Plan Nationale d’Adaptation (PNA) par la PNUD et le GEF à hauteur de 7,25 Millions de Dollars.
 - Le Projet de Réhabilitation et de Restauration des Écosystèmes du Lac Tchad financé par la France à hauteur de 1,735 millions euro.
 - Le Projet de Développement durable du Bassin du Lac Tchad par la Banque Africaine de Développement (BAD) à 4,778 milliards XF.
 - Le Projet de Renforcement de la Résilience à l’Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel par la FAD à 15 millions d’USD.
 - Le Projet régional « Adaptation au changement climatique dans le bassin du Lac Tchad » par la BMZ/GIZ à 3 millions d’EU.
 - L’Agence panafricaine de la grande muraille verte, le programme de gestion intégrée des bassins transfrontaliers en Afrique – cas du lac Tchad par l’UE.
 - Le programme régional pour le renforcement de la résilience des pays du Sahel par BID à 26 millions US.
83. L’adaptation est soutenue par le 11ème Fonds Européen de Développement pour la période 2014-2020. Celui-ci prévoit une enveloppe de 297 millions d’euros pour le domaine « sécurité alimentaire, nutrition, développement rural » et un montant de 53 millions d’euros pour la « gestion durable des ressources naturelles ».
84. Enfin, le PND 2017-2021 prévoit à hauteur de 439 754 173 000 FCFA pour le financement des actions sur l’environnement, les changements climatiques et les énergies renouvelables.
85. A travers ce nouveau COSOP, les interventions du FIDA au Tchad devraient bâtir sur les réalisations de ces programmes, identifier les synergies, mettre à l’échelle leurs bonnes pratiques et développer des partenariats.

Partie 3. Recommandations stratégiques

Leçons apprises

86. The main lessons learned from implementing IFAD projects are as follows:

- **Maintain and strengthen investment in access to water and management of natural productive capital.** Natural resource management and water management in particular, are key issues for developing agropastoral activities and govern the lives of people living in Sahelian areas. IFAD's future operations should include both water for crop and livestock production and for human use, as well as sanitation.
- **Place environmental and climate issues at the centre of development operations.** As indicated earlier, Chad is one of the world's hotspots of climate change. Food insecurity in Chad's Sahelian regions, exacerbated by the advancing desert, necessitates rigorous practices to preserve and sustainably manage the environment and to build the resilience of agropastoral producers.
- **Invest in priority geographical areas over the long term and increase support for sedentary family-based agropastoral systems.** The results of the last two IFAD-funded projects in Chad (PROHYPA and PADER-G) were satisfactory. However, requirements for support of the population remain enormous given the incidence of poverty in the Sahelian area and the importance of boosting production and productivity of cereal and vegetable crops to combat food and nutritional insecurity. The potential for agricultural development is extensive and militates for supporting sedentary family-based agropastoral systems where mixed crop and livestock farming is essential to bring gains in productivity and resilience.
- **Continue to support the development of rural finance.** The completion review of the RB-COSOP 2010-2015 showed that support for the Union of Credit Unions in Guéra (UCEC-G) under PADER-G laid the groundwork for a microfinance system in the Guéra region. However, the structure in place has not yet achieved financial and management autonomy. If this initiative is to be sustainable, it will need to be taken into account in future projects and monitored closely.
- **Invest in support for organizing producers.** Encouraging agropastoral cooperatives to take on technical and economic functions upstream and downstream of production and represent crop and livestock farmers continues to be one of the ways to ensure broader participation by crop and livestock farmers in managing agropastoral sector development.
- **Introduce innovations to lighten agricultural workload.** Most farming activities are done using labour-intensive techniques and technologies that require significant physical effort. This is particularly true of ploughing, weeding and carrying water to irrigate plots. There is therefore a need to introduce innovations to lighten the workload, particularly for women and children who often endure the most of this work.
- **Adopt a country programme approach⁵¹ for effective management of IFAD portfolio.** This approach will allow for long-term thematic and territorial investment and build synergies in implementation with other technical and financial partners in order to harmonize operations and maximize positive impact.
- **Promote Management proximity and competency:** A management Unit composed of competent and motivated staff who have been recruited competitively and placed close to the operations in the intervention's area.
- **Flexibility:** establishment, by the Government, of the provincial procurement commission with a reasonable threshold of decision-making authority and constant support from IFAD to the programme.

Orientations stratégiques

1. La présente COSOP s'inscrit dans les priorités de développement du Tchad tels

⁵¹ The country programme approach consists of integrating and federating all IFAD projects in the country within a coherent operating framework that allows for concerted planning of activities and financing to ensure harmonious territorial deployment, better management and development of available human resources, consistency of approaches and tools, and effective M&E

qu'énoncées dans sa vision 2030 : "**le Tchad que nous voulons**" et décliné dans les principaux documents de planification à savoir : (i) le Plan National de Développement (PND 2017-2021) et (ii) le Programme National d'Investissement du Secteur Rural (PNISR 2016-2022). Il contribue ainsi à l'opérationnalisation du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA, 2014-2021), le programme national d'adaptation au changement climatique (PANA) ainsi que le Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD). Le COSOP contribuera également à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD1 (pas de pauvreté); l'ODD2 (faim zéro), l'ODD5 (égalité des sexes), l'ODD8 (travail décent et croissance économique), l'ODD10 (réduction des inégalités), l'ODD13 (action pour le climat), l'ODD 15 (La vie sur terre), l'ODD16 (Paix, justice et institutions solides) et l'ODD17 (Partenariats pour les objectifs).

2. S'agissant de la **Contribution Déterminée au niveau National (CDN)**, le Tchad qui aspire à devenir un pays émergent à l'horizon 2030 entend renforcer la protection de l'environnement, l'adaptation aux effets des changements climatiques et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre. Dans ce sens, la CDN du Tchad prévoit des plans d'action pour favoriser de bonnes pratiques agricoles et de gestion du bétail, la gestion soutenable de l'eau et gestion durable des forêts.
3. Le COSOP permettra également de réaliser la stratégie **nationale de Nutrition et d'alimentation (2014-2025)**⁵², notamment ses piliers 2 (Nutrition et Sécurité alimentaire) et 3 (Nutrition Communautaire). Enfin, s'agissant du **genre**, le **Plan d'action National genre** prévoit comme priorité la consolidation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le renforcement du rôle et de la place de la femme dans l'économie, la lutte contre toutes les formes de violence assorti d'un mécanisme institutionnel de mise en œuvre. Le COSOP prend en compte l'ensemble de ces préoccupations et voudrait que tous les projets qui seront mis en œuvre soit classés « transformation genre ». Une priorité particulière est accordée à la promotion de l'entreprenariat et à l'emploi des jeunes tel que défini dans le **document de politique nationale de la jeunesse et de l'emploi adopte en Mai 2019** par le gouvernement. Le Programme pays travaillera à cet effet en concertation avec le Conseil National Consultatif des Jeunes du Tchad pour la mise en œuvre des operation ciblant les jeunes.

Actions stratégiques et ciblage

Actions stratégiques

4. L'approche adopté par le programme a l'objectif de produire une transformation au milieu rurale à travers des interventions complémentaires et bien coordonnées. Les défis de développement dans les régions ciblées sont énormes et la stratégie du programme devra s'assurer que les activités prévues soient développées et mises en œuvre dans une perspective d'inclusion afin de lever les barrières et réduire les inégalités en défaveur des femmes et des plus pauvres/vulnérables tout en tenant compte des aspects environnementaux.
5. **Genre.** Le COSOP devra adopter une approche genre qui va au-delà du soutien à l'autonomisation économiques des femmes : les interventions prévues devront chercher aussi de réduire les inégalités aux niveaux des ménages et des communautés. A cet effet, cinq objectifs devraient être visés : (i) promouvoir l'autonomisation économique des femmes; (ii) améliorer le bien-être et réduire la charge de travail des femmes; (iii) améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle; (iv) renforcer la participation des femmes et leur rôle dans la prise de décision; (v) réduire les déséquilibres et inégalités de genre. L'amélioration des

⁵² Cette stratégie repose sur cinq lignes prioritaires : i) Nutrition dans le Système de Santé; ii) Nutrition et Sécurité alimentaire; iii) Nutrition Communautaire; iv) Nutrition dans le Système Educatif; v) Renforcement du cadre institutionnel.

- conditions économiques des femmes devra être poursuivie à travers la facilitation de leur accès aux facteurs de production (foncière, financements, équipements), aux activités génératrices de revenu et aux formations en leadership.
6. La stratégie d'intervention vers les jeunes (18 et 35 ans) devra prévoir une facilitation de leur accès aux ressources productive, à l'information, à l'éducation et au renforcement de leur capacité. Elle devra prendre en considération les aspirations des jeunes, en mettant en place des activités qui puissent répondre à leurs besoins. Une des défis pour la stratégie sera d'identifier des modalités d'intervention qui puissent contribuer à réduire l'exode des jeunes vers les villes urbaines et à la création d'emplois en milieu rural.
 7. **Sécurité alimentaire et nutritionnelle.** Le programme devra contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers une approche préventive aux problèmes de malnutrition. En particulier, il visera d'un côté à améliorer la sécurité alimentaire en période de soudure et au même temps, il interviendra sur les principales causes de la malnutrition, qui sont les habitudes alimentaires peu équilibrées, les grossesses précoces et rapprochées, l'accès limité à l'eau potable qui cause souvent maladies des enfants, l'inégalité de genre qui réduit le contrôle des femmes sur la gestion des aliments. Les actions en nutrition visent à sensibiliser sur les pratiques de bonne nutrition et d'hygiène; informer sur l'accès à la santé, en particulier pour les jeunes mères et femmes enceintes.
 8. Une activité transversale que le programme devra continuer à mettre en place concerne les activités d'alphabétisation fonctionnelle, pour répondre au besoin de faire face aux très bas niveaux d'alphabétisation dans le pays. Ces activités devraient cibler en particulier les femmes et les jeunes, pour contribuer à leur autonomisation.
 9. **Environnement et climat.** Les interventions du FIDA sous ce COSOP doivent tenir compte des aspects environnementaux en développant des systèmes de production respectueux de l'environnement et résilients aux risques climatiques. Le programme doit bâtir sur les réalisations des projets en cours (PARSAT et RePER) et mettre à l'échelle les bonnes pratiques agricoles notamment en ce qui concerne la promotion des semences améliorés, le reboisement, le compostage, l'agroécologie, la bonne gestion des ressources naturelles et la diffusion des informations agro-climatiques.
 10. **Renforcement des capacités.** Les équipes des projets et les partenaires de mise en œuvre devront être sensibilisés et formés à la prise en compte des questions liées au genre, à la jeunesse, à la nutrition à l'environnement et au changement climatique. Ces dimensions seront aussi prises en compte dans le système de suivi-évaluation du programme et des projets (désagrégation des données et analyse prenant en compte le genre). Le FIDA devra développer aussi des mesures de facilitation afin de promouvoir un environnement institutionnel et politique favorable à l'autonomisation des femmes et des jeunes et à la prise en compte des aspects environnementaux. Il s'agit entre autres de la participation active au dialogue sur les politiques y affèrent.

Ciblage

11. Les interventions du FIDA adopteront une stratégie de ciblage inclusive qui permettra d'identifier les enjeux spécifiques par rapport aux zones géographiques et aux secteurs retenues, et de mettre en place des mécanismes de réponse tout en s'assurant d'atteindre les ménages ruraux les plus vulnérables, avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes. La stratégie inclura des approches de ciblage direct et participatif, dans lesquelles on tiendra compte des conditions de départ des bénéficiaires, de leurs besoins et de leurs capacités à participer de façon active aux interventions du projet. Le ciblage de groupes marginalisés tels que les handicapés sera fait avec l'aide d'organisations expertes dans ce domaine. Des mécanismes seront mis en place pour garantir que le programme touche effectivement les cibles prévues; ceux-ci incluront les consultations périodiques avec les représentantes des

organisations des bénéficiaires, de la société civile et du gouvernement; le suivi de l'implémentation de la stratégie par les partenaires de mise en œuvre; les missions de suivi périodiques du programme.

Opportunités d'accès aux financements pour l'environnement et le climat

12. La mobilisation de la communauté internationale en faveur de l'environnement à travers les possibilités et avantages offerts par les Accords, Protocoles et Conventions (accès aux financements et transferts de technologies, éligibilité aux organes subsidiaires de la convention, Fonds Mondial pour l'Environnement, Fonds Vert Climat, Fonds pour l'Adaptation etc.) existe aujourd'hui pour les pays.
13. Pour recourir pleinement aux opportunités d'accès aux financements climatiques en vue de mettre en œuvre des projets d'adaptation et d'atténuation, le Tchad à renforcer son cadre institutionnel et réglementaire pour lutter contre les changements climatiques. C'est dans ce sens que, le pays a institué son propre instrument financier, mais doit encore compter sur la coopération internationale pour l'accès aux fonds climatiques. Pour ce faire le Gouvernement de la République du Tchad a mis en place des instruments financiers nationaux tels que : Fonds Spécial en faveur de l'Environnement (FSE) par décret n° 168/PR/PM/MERH/2012 et l'Autorité Nationale Désignée du Fonds vert pour le climat (AND) par Décret No1561/PR/MEEP/2018.
14. Dans le cadre de ce COSOP, le Tchad pourrait mobiliser une allocation de 10 millions USD du Fonds d'Adaptation (AF), en plus de l'allocation STAR du FEM 7 qui est de 8,39 Millions USD. Le GCF reste la principale fenêtre pour mobiliser plus de ressources sur les trois prochaines années et mettre en œuvre les mesures d'adaptation et d'atténuation.

Suivi

15. Le tableau ci-dessous propose des indicateurs de performance pour les thématiques transversales du FIDA (genre, jeunes, nutrition, environnement et climat)

Priorités transversales	Indicateurs clés de performance
Genre	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de femmes recevant des services promus ou soutenus par le projet* - Nombre correspondant de ménages avec une femme cheffe de ménage touchés* - Nombre de femmes déclarant une amélioration de l'accès à la terre, aux forêts, à l'eau ou aux étendues d'eau à des fins de production* - Nombre de femmes déclarant une réduction de la pénurie d'eau par rapport aux besoins de la production* - Nombre de femmes ayant reçu une formation en alphabétisation financière et/ou utilisation des services et produits financiers dans les zones rurales* - Nombre de femmes déclarant utiliser les services financiers ruraux* - Nombre d'organisations de producteurs ruraux soutenues avec des femmes aux postes de décision* - Nombre de femmes déclarant une diminution significative du temps consacré à la collecte d'eau et de combustible*

Priorités transversales	Indicateurs clés de performance
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de femmes formées aux activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise* - Nombre de femmes formées à l'approche GALS
Jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes (désagrégé par sexe) recevant des services promus ou soutenus par le projet* - Nombre correspondant de ménages avec un jeune chef de ménage touchés* - Nombre de jeunes déclarant utiliser les services financiers ruraux* - Nombre d'organisations de producteurs ruraux soutenues avec des jeunes aux postes de décision* - Nombre d'emplois nouveaux créés pour les jeunes* - Nombre de jeunes formés aux activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise*
Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de femmes déclarant une amélioration qualitative de leur régime alimentaire*
Environnement et Climat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de groupes aidés à gérer durablement les ressources naturelles et les risques liés au climat* - Nombre de personnes accédant à des technologies qui séquestrent le carbone ou réduisent les émissions de gaz à effet de serre* - Nombre de personnes bénéficiant de services d'informations climatologiques* - Nombre d'hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat*
Personnes vivant avec un handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes vivant avec un handicap recevant des services promus ou soutenus par le projet - Nombre de personnes vivant avec un handicap formées aux activités génératrices de revenus ou à la gestion d'entreprise.

* Indicateurs de base du FIDA

16. Les efforts potentiels pour accroître la mobilisation des citoyens incluent: une transparence accrue dans les marchés publics; introduction de tableaux de bord permettant aux bénéficiaires de donner leur avis sur les services de prestataires privés; surveillance par un tiers des performances des prestataires privés et des coopératives; et mise en place d'un mécanisme de traitement des plaintes et des griefs. De plus, des méthodologies participatives de suivi et d'évaluation seront utilisées.

Références

- Ministère de l'Environnement et de la Pêche, Stratégie Nationale de lutte contre les Changements Climatiques au Tchad (SNCC), draft 1^{er} mars 2017'.
- La Stratégie Pays du Programme de Micro-financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (SP/PM/FEM, 2010).
- GIEC 2014, Changements climatiques 2014 - Incidences, adaptation et vulnérabilité, 5^{ème} rapport d'évaluation
- PNUD, Rapport mondial sur le développement humain, 2014
- Examen National Volontaire 2019, Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement de la République du TCHAD
- Plan National d'Investissement du Secteur Rural au Tchad (PNSIR 2016-2022), 2019
- Politique National d'égalité de genre (PNG), 2011
- Politique nationale de Nutrition et d'alimentation (2014-2025), 2018
- FAO, 2012. Volet sécurité alimentaire du document national de protection sociale. Profil des urgences au Tchad. Représentation de la FAO au Tchad. Cadre de Programmation Pays. 60p.
- Programme du Système d'Information pour le Développement Rural et l'Aménagement du Territoire (P-SIDRAT) 2013. Atlas du Tchad, 85 p.
- République du Tchad, 2017. Le Plan National de Développement (2017-2021). 74 pp.
- République du Tchad, 2017. Vision 2030 « Le Tchad que nous voulons ». 44 pp.
- République du Tchad, 2015. Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN).
- INSEED, 2013. Deuxième Enquête sur la Consommation et Secteur Informel au Tchad-ECOSIT 3_Tchad, profil de pauvreté. Rapport final
- MPIEA, Rapport résultats de la campagne agricole 2019-2020
- SISSAAP, Résultats de l'Analyse du Cade harmonisé 2019
- VAM+M&E Unit/WFP CHAD, 2005. Analyse et cartographie de la vulnérabilité structurelle à l'insécurité alimentaire en milieu rural au Tchad. 61 p.

Appendix 5 - Fragility assessment note

1 - Fragility factors

1. Chad is considered a fragile State⁵³. ⁵⁴Chad faces several social, economic, political and geographic challenges as it strives to reduce poverty and increase shared prosperity. Chad is a poor, landlocked, low-density and sahelian country with a rural (78%) and youth (50.6%) population of 15.8 million in 2019. Economic growth has been severely affected since 2015 by the fall of oil prices and remains marked by conflict-related instability in his borders with Lybia, CAR, South Sudan and Darfour, and high-level security issues around the CHAD LAKE. This fragility is fuel also by high population growth (3.6 percent per year) and aggravated by movements of refugees and displaced people. Less than one in two children has access to safe drinking water. 40 percent of children suffer from nutritional deficiencies affecting their growth. A Chadian girl spends about 62 days a year drawing water instead of studying. Chad is endowed with abundant water resources that contribute to the country's economy but are affected by anthropogenic and climatic effects. The availability and exploitability of groundwater resources vary widely across the country, making it difficult to mobilize water in the bedrock regions in Eastern and Northern Chad. However, as a result of climate change, the country is likely to experience a persistent decline in rainfall, associated with more frequent and more floods and droughts, further increasing the vulnerability of agriculture and livestock, which are the main source of income for 80 percent of the population. Chad face adverse geography to develop exports⁵⁵. Poor internal connectivity, low access to power and multiple infrastructures' gap, have made export/import costs high and access to markets quite difficult even with neighbouring regional markets. Governance and security threats discourage private and foreign actors to invest in the country. Low human capital accompanied by rapid population growth and low quality of education have translated into a majority of low-skilled population.
2. This fragility factors should be examined and considered when formulating and implementing IFAD's new strategy. These situational factors are compounded by the high poverty and unemployment rates, especially among youth in the context of a population explosion, factors that by nature give rise to social unrest.
3. Chad GDP annual growth for 2019 are forecasted to be 2.4. The Chadian economy is vulnerable to risks such as agricultural and Oil price fluctuations and weather conditions. The economic outlook is dependent on the performance of non-oil sector and the pursuit of structural reforms in the areas of financial governance, human capital development and the capacity of public institutions.

2 - Effects of the country's fragility on the agriculture sector

4. The fragility factors outlined above have the following effects on the agriculture sector:
5. lower productivity and competitiveness of agricultural value chains due to the limited access to the agriculture inputs for production (high cost of agricultural supplies and equipment, poor water management, etc.) and market;

⁵³ Trade Policy to Catalyze Export Diversification What Should Landlocked Fragile Countries Do? The Cases of Mali, Chad, and Niger. Jose Lopez-Calix, Nihal Pitigala_ World Bank Africa Region

⁵⁴ In 2019, Chad is ranking 7th in the fragile states Index (FSI) and it FSI score is 108.5/120.

⁵⁵ The nearest port (Douala in Cameroon) is located 1300 km away.

6. Weakness and precarious income of small farmers, caused by lower yields and agricultural output and the effects of climate change (floods, droughts and pressure from crop diseases and pests);
7. Environmental degradation (destruction of biodiversity, loss of soil fertility and water shortages), creating fragility in the country's ecosystems and poor natural resource management.
8. Poor skill and capacities (Human, Institutional and equipment) to support the competitive agriculture value chain' development, which can attract youth in agriculture.

3 - Country programme risks and mitigation measures

9. The risks to the Country Programme associated with the country's fragility factors have been discussed in working groups and validated by the stakeholders in the COSOP preparation workshop. They are presented in the table below:

Risks	Inherent	Mitigation measures	Residual
Policy			
Insecurity and socio-political crisis that could affect COSOP implementation	High	Focus and concentrate activities in rural areas where insecurity level can allow implementation based on local operational capacities. Guide investments through regular analysis of criticality	High
Environmental			
CC and extreme weather events (drought, floods) can affect production capacity and productivity	High	Promote CC adaptation best practices (water management, short-cycle varieties, improved seeds), develop CC resilient infrastructure, support social, environmental and climate risk management plan, mobilisation of cofinancing from GEF, GCF	High
Institutional			
High volatile prices in the input market	Moderate	Strengthen farmers organisation to engage in bulk buying of inputs and develop market information system	Low
Operational			
Counterpart funds are not timely mobilised or are disbursed late	Substantial	Follow up to ensure the lead Ministry proactively include cofinancing from the Government in finance laws and involve high level official in the counterpart fund mobilisation advocacy	Medium
The results analysis and reporting system does not show the project's real contribution to IFAD11 and the	High	Strengthen and establish a robust M&E mechanism for the CP Strengthen institutional capacity for performance monitoring, coordination,	Low

achievement of SDGs 1 and 2		supervision and results management, capitalising on IFAD initiatives (Delivery Unit, AVANTI, PRiME, citizen engagement)	
Limited capacity and skill of CP beneficiaries	High	Develop culminated individual capacity building, direct-support and community development approach in CP interventions	Low
Project activities do not sufficiently address specific needs of most vulnerable group especially women and the youth	High	Address the women and youth specific needs through innovative approaches (incubator, cluster, Income generating activities, etc.) and holistic packages of support (literacy, nutrition, health, hygiene, etc.).	Moderate
Financial management, internal control and procurement			
Government inertia on project contributions hampers effectiveness. Continued weaknesses in internal control may blunt project effectiveness	High	Co-financing sources are limited to <25% of total funding requirements. Financial management arrangements will be ringfenced in such a way as to rely minimally on national systems. Proposed lead co-financiers include RBAs and other international development agencies with whom IFAD has collaborated well in the past.	Moderate
Governance			
Weakness of institutional capacities	Moderate	Build the public institution capacity and closely involve the National institution in the Country Programme activities implementation to improve skills and competencies	Low

10. IFAD will also intervene according to a program approach that will capitalize on the achievements of the projects implemented in Chad to date to enhance the coherence, efficiency and sustainability of the country program results.
11. Implementation of activities through local stakeholders will be promoted in close collaboration with local authorities (customary and administrative).
12. A constant reinforcement of the capacities (technical and operational) of the stakeholders of the implementation of the country program will be systematized.

Appendix 6 - COSOP preparation process

1. The COSOP 2020-2025 was prepared under the joint supervision of IFAD's Country Director for Chad and the Government of the Republic of Chad. Other key actors of the agricultural sector also contributed to the preparation of this COSOP: farmers' organisation represented by CNCRT at different level, association of women network (CELIAF), small and medium-sized enterprises, NGOs, youth representatives, representative of people with handicap, the private sector as well as technical and financial partners. The COSOP preparation was done through the following steps: (i) consultation and preparation workshop, (ii) further consultation with stakeholders and partners; (iii) further discussion with the government lead ministries (Agriculture, economy and planning, Environment, Livestock and fisheries); (iv) Preparation of the COSOP design document by the CDT; (v) IFAD Internal review; (vi) National validation workshop; (vii) COSOP approval.

2. **Consultation and preparation workshop:** A stakeholder's workshop was organized in Ndjamenena by the Government of Chad, under the presidency of the Director General of the Ministry of economy and planning from 19 to 21 November 2019 with the participation of the Directors Generals of other key Ministries (Agriculture, Livestock and Environment).

3. About 70 participants including other stakeholders and development partners were present at the workshop, including key staffs staff of the ongoing PARSAT. The workshop was organized through plenary and working group sessions with presentations, and interactive exchanges focusing basically on the following aspects: (i) presentation of the main results of the review of the previous COSOP (2010 – 2015) and lessons learnt from the completed Country Strategy Note (2017-2019); (ii) the COSOP preparation process and IFAD's compulsory institutional priorities (targeting, gender, nutrition, climate change, environment and youth); (iii) Governance and accountability in implementation and project management (monitoring and evaluation, sector data availability, PRiME and citizen engagement); (iv) sector priorities and the orientation for the 2020 -2025 COSOP; and (iv) the Strategic Framework 2020-2025.

4. In-depth discussions took place under four working group (Beneficiaries including farmers organisations, implementation partners and other civil society organizations, Sectorial government Ministries and development partners). All the four groups discussed on the following three topics: (i) Strategic objectives of the COSOP and result framework, (ii) target group and crosscutting issues, (iii) Partnership and sustainability of IFAD intervention.

5. Four main document were distributed to participants to facilitate discussions : (i) the COSOP 2010 – 2015 result review report; (ii) the Chad National Development Plan (PND 2017-2021), (iii) The National Rural Sector Investment Program (PNISR 2014-20) and (iv) the National Food Security Program (PNSA, 2014-2021).

6. **Consultations with technical and financial partners.** Some partners were represented in the national preparation workshop. Beside this Workshop, the design team met with a number of technical and financial partners to exchange deeply on the rural development context in Chad and understand possible area of partnership and synergies including recommendations for the preparation of the COSOP. IFAD country director also had the opportunity to exchange with partners on the COSOP priorities during donors rural development meetings in Ndjamenena.

7. **Consultation with national stakeholders.** Representatives of agricultural value chain actors, communities and farmers organizations participated in the COSOP preparation workshop as indicated above. Outcomes of this group discussion indicate a

particular concern for supporting farmer's organisations and priorities to youth and women entrepreneurship. Access to water, improved seeds as well as the need to densify investment on rural infrastructures were identified as priority areas.

8. **Further consultation with rural development sector Ministries.** Consultations with representatives from Key Ministries as well as high-level discussions with the Ministers concerned took place during the COSOP preparation workshop. Further discussions continued with assigned technical staffs from November 2019 to May 2020 to collect documentation and clarify others priority raised by specific Ministries.

9. **Internal review.** (Done)
10. **National validation workshop** (Next step)
11. **Approval** (next step)

Appendix 7 - Strategic partnerships

Partnering objectives	Partners/networks/platforms	Partnership results and outcomes	Justification for partnership	Monitoring and reporting (to be completed for CRR and CCR)
Engaging in policy and influencing development agendas	ILO	Design policy document to enable the agribusiness environment and promote decent works and youth entrepreneurship.	ILO has a comparative advantage in supporting Government to design laws on enterprise development and decent work	
	UNICEF/WFP	Food and Nutrition security	UNICEF and WFP are working to address some of the major food security and nutrition challenges and have good experiences in collecting managing data in this domain.	
Developing and brokering knowledge and innovation (including SSTC)	FAO	Training on farmers field schools, improved production practices and quality control is provided to the execution of the seed programme	RBAs collaboration and visibility to strengthened base on each agency comparative advantage.	
	IITA	Technical assistance to implementation. Introduction of improved varieties	IITA has good knowledge of the Central Africa and Tchad in particular. They are establishing themselves in the country.	
	ITRAD	Supply of quality basic seeds for multiplication	As a government entity, will guaranty	

			sustainability of investments	
	ILO	Training curricula to include agricultural entrepreneurship reformed and decent works for women and young people.	ILO has developed business creation and management tools that will be mainstreamed into young entrepreneur incubation process	
Leveraging cofinancing	GCF	USD 20 million as estimated cost to support green energy innovation and resilience to climate change.	Strong interest to work with IFAD for addressing environmental challenges	
	Government	USD 24 million as estimated counterpart funds for on-going and planned projects mainly to cover taxes.	Beneficiary and key partner	
	Beneficiaries and farmers organizations	USD 7 million as estimated contributions to the financing of business plans, income generations activities and collectives infrastructures.	Beneficiary contribution important to complement project supports and insure ownership.	
	MFIs	Expected contribution of MFI of US\$ 4 to Farmers Income generating activities and youth business plans		
	Swiss Cooperation		Strong interest to work in synergy with IFAD especially on water small irrigation schemes for vegetable production.	

Enabling coordinated country-led processes	FAO, WFP, UNHCR, UE, WB	Provide Humanitarian nexus development investment under the G5 Sahel project for better impact	Collaboration under the new way of working is necessary based on each partner comparative advantages, towards collective outcomes that reduce need, risk and vulnerability over multiple years.	
	FAO, WFP, UNHCR, UE, WB	Results management in the rural sector is improved and collective accountability strengthened	Donors willing to jointly strengthened government coordination leadership and to make use of the AVANTI initiative	
	FAO, WFP	Strengthening resilience through joint RBA planning and implementation	Effective RBA collaboration as key priorities for IFAD 11 and 12	
Strengthening private sector engagement	MSE in the value Chain; Private sector enterprises (Branding)	Business contract and services to beneficiaries	Promote private sector development and fair competition for quality services and results	
Developing national implementation capacities to improve effectiveness	Specialised NGO, International research institution	Capacity building	Support to develop local expertise	
Enhancing visibility	Specialized National Press/communication structure/ National farmers organization (CNCPR) and National council of youth, Women Apex group (CELIAF) and Nation association of people with disability	Communication and mobilisation of target group for full participation	Good national coverage and capacity to mobilize.	

	Rural sector partners working group	ensures work understood and profiled	IFAD is and	All development partners participate, along with Government	key	
--	-------------------------------------	--------------------------------------	-------------	---	-----	--

Appendix 8 - Stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire

I. Introduction

1. A environ 10 ans de la date buttoir de 2030 pour atteindre les Objectifs de développement durables (ODD), l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim (ODD 1 et 2) nécessitera de doubler les taux actuels de progression à niveau mondial, et une accélération plus importante dans certains pays en particulier.
2. La période 2019-2028 est déclarée « décennie de l'agriculture familiale » par l'Assemblée générale des Nations Unies dans le but d'accélérer les efforts pour atteindre les ODD en particulier 1 et 2. En tant que principal agence de financement du développement agricole du système des Nations Unies, le rôle du FIDA est essentiel pour atteindre l'ODD2 (éradiquer la faim). En particulier, le FIDA joue un rôle de leader dans l'accomplissement des cibles 2.3 et 2.4 qui concernent la productivité agricole des petites exploitations et les revenus issus des activités agricoles ou non agricoles, les petits systèmes d'exploitation agricole résilients aux changement climatique. Ainsi, le FIDA doit concentrer tous ses efforts, son savoir-faire et ses ressources sur le développement inclusif et durable du monde rural.
3. La Coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) représente un instrument important permettant au FIDA de s'acquitter de son mandat consistant à contribuer à l'accroissement de la production et la productivité agricoles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et les revenus des populations pauvres vivant dans les zones rurales des pays en développement. C'est un vaste cadre pour promouvoir et soutenir la collaboration entre les pays du Sud dans les domaines tels que le transfert de connaissances, de technologies, de politiques, d'investissements et d'autres ressources. Le CSST est considéré comme un domaine de travail essentiel dans le cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et un domaine prioritaire pour le FIDA11. Dans le model opérationnel du FIDA11 les Etats Membres se sont engagés à introduire « une section spécifique sur le CSST » en annexe de 66 pourcent des nouveaux COSOPs à élaborer.
4. **Contexte :** Dans le cadre de la formulation du nouveau COSOP au Tchad pour la période 2020-2025, l'élaboration de l'approche de coopération Sud-Sud est préparé par l'équipe pays en collaboration avec l'Unité SSTC de « Global Engagement Partnership and Ressource mobilisation Division (GPR) » du FIDA et le gouvernement. Cette annexe synthétise les points essentiels soulevés pendant les discussions avec les parties prenantes pendant la mission de consultation organisée du 18 au 22 novembre 2019 à N'Djamena.
5. La stratégie du FIDA en matière de Coopération Sud-Sud et Triangulaire (CSST)⁵⁶ a deux objectifs : (i) partager les solutions et les savoirs pertinents pour le développement rural, et promouvoir des investissements entre les pays en développement; et (ii) établir et appuyer des partenariats et d'autres formes de collaboration en vue de l'amélioration des moyens de subsistance ruraux.
6. Afin d'atteindre ces objectifs, toutes les activités du FIDA dans domaine de la CSST devront parvenir à des améliorations dans les domaines de la coopération technique et de la promotion de l'investissement. Dans le domaine de la **coopération technique**, le Fonds cherchera à consolider sa position d'institution chef de file appuyant l'apprentissage entre pairs dans l'espace de développement rural en

⁵⁶ Source : Coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST): Principales données sur le portefeuille du FIDA : https://www.ifad.org/documents/38714170/39836263/SSTC_summary_fre_web.pdf/3d1aa028-cea2-47f9-994f-ddb01c6c54ed

reproduisant et en élargissant les expériences particulièrement réussies dans le portefeuille de dons et de prêts du FIDA, mais également en établissant de nouveaux mécanismes et de nouveaux partenariats. Dans le domaine de **la promotion de l'investissement**, le FIDA est particulièrement bien placé pour renforcer, créer et mobiliser les possibilités de promotion du flux de ressources financières entre les pays en développement, en utilisant ses propres ressources et en cherchant à mobiliser d'autres ressources afin de renforcer le potentiel des activités de CSST.

II. Opportunités de coopération Sud-Sud et Triangulaire dans le programme pays Tchad-FIDA

7. Le Tchad est déjà impliqué dans les activités de coopération Sud-Sud et triangulaire (SSTC) sans la dénomination spécifique définie actuellement mais à travers différentes formes de collaboration réciproque avec les pays de la région Afrique Central et de l'Ouest, du continent africain et d'ailleurs. Plus particulièrement dans le cadre du programme de coopération Tchad-FIDA, des visites d'échange et partage de connaissances ont lieu entre des équipes de projets, des membres des organisations paysannes, des représentants de gouvernement à travers différents pays comme le Niger, le Mali, le Sénégal sur des thèmes aussi variés comme (i) les champs écoles paysans dans le domaine de l'élevage, (ii) les aménagements hydroagricoles; (iii) la mise ne marchés des produits agricoles, (iv) la gestion administrative et financière des projets à financement multiple, etc. La Banque Africaine de développement supporte aussi la visite de tchadiens au Benin dans le cadre d'un projet de développement de la pêche. Toutefois, le pays pourrait tirer plus de profit dans la systématisation de ses actions en les organisant autour d'activités spécifiques : échanges, voyages d'étude, formations et activités de renforcement des capacités, etc. Les domaines possibles présentant un intérêt dans le cadre de ce COSOP sont les suivants:

- Ingénierie sociale dans le cadre des aménagements ruraux résilients hydro-agricoles et routières);
- Professionnalisation, autonomisation et mise en réseau des organisations de producteurs;
- Mise en marchés des produits agricoles (création des interprofessions);
- L'implication du secteur privé pour l'amélioration de la performance des chaines de valeurs agricoles;
- Transformation genre et inclusion de la jeunesse par l'entrepreneariat.

III. SSTC engagement rationale

8. SSTC a été identifié comme un instrument important pour le Tchad, en particulier comme un outil pour apprendre des autres pays de la sous-région de l'Afrique Centrale, du continent africain et d'ailleurs, en terme de renforcement des capacités en partageant les expériences, technologies et solutions.
9. Le programme pays FIDA-Tchad pourra bénéficier de ces échanges, les bonnes pratiques en matière d'intégration des jeunes et des femmes dans les activités de développement et de transformation du monde rural à travers les nouvelles technologies de production et commercialisation agro-sylvo-pastorale. Ce sera l'occasion de profiter aussi des avancés d'autres pays du Sud dans les domaines des aménagements hydro-agricoles mais aussi de la gestion sociale de l'eau agricole, de

la réhabilitation et la gestion durable des pistes rurales, les champs écoles élevage, la finance rurale, etc.

10. Le Tchad apportera aussi aux pays partenaires les résultats des expériences concluantes de gestion des fonds dans un contexte fragile et difficile tout en gardant le recul nécessaire à la bonne gestion des ressources afin d'atteindre les objectifs visés. Il s'agit en particulier des résultats de la revue à mi-parcours du PARSAT quoique ceux-ci méritent d'être consolidés pendant la deuxième phase du projet.

IV. Partnerships and initiatives

11. Pendant la durée de ce COSOP, le Gouvernement tchadien profitera de l'appui du FIDA à travers le SSTC pour développer et/ou renforcer les thématiques suivantes :
 - **Transfert de technologies.** Développer les technologies en milieu rural par la formation et les transferts de compétences en particulier aux jeunes et aux femmes. Ces activités peuvent se faire en partenariat avec l'OIT (ILO) qui dispose d'expertises dans les domaines de renforcement des capacités de ces groupes cibles en milieu rural.
 - **Gestion sociale de l'eau.** Identifier dans la sous-région et/ou ailleurs, des bonnes pratiques de gestion sociale de l'eau avec l'appui de partenaires spécialiser dans le domaine seront valorisées.
 - **Finance Rurale.** Le programme pays FIDA-Tchad a supporté la mise en place de l'Union des caisses d'épargne et de crédit du Guéra (UCEC-G). Malgré les formations et appuis différents l'UCEC-G n'a pas encore atteint la maturité pour être autonome. Le gouvernement devra s'inspirer des expériences des pays voisins pour innover et envisager des stratégies adaptées d'accès aux financement en milieu rural pour les populations rurales.
 - **Pistes Rurales (facilitation de l'accès aux marchés).** Organiser, en partenariat avec la Direction des infrastructures rurales, des visites d'échanges dans des pays (Malawi, Sierra Léone, Libéria) où existe l'expérience « d'entretien par cantonnement » et mettre en place une expériences pilotes dans certains départements et engager la généralisation progressive.
 - **Nutrition.** Développer des partenariats avec le PAM et l'UNICEF pour identifier des expériences réussies d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle à visiter et sur lesquelles le programme peut capitaliser et bâtir des acquis durables.

V. Conclusion

12. Toutes les parties prenantes reconnaissent que la CSST est une importante modalité de coopération au développement qui peut être intégré transversalement dans le COSOP à travers les objectifs stratégiques et le cadre de mesures des résultats. Le financement des activités de CSST peut être budgétisé dans les PTBA des projets en cours. Les nouveaux projets qui seront formulés avec le reliquat de FIDA11 ou dans le cadre de FIDA 12 qui devra intégrer systématiquement la stratégie CSST.

Appendix 9 - Country at a glance

[Source: [Country portfolio summary](#)]

Sources :				
1/ www.worldbank.org				
2/ Economic Intelligence Unit				
Land area (km ² thousand) 1/	1,284		GNI per capita, Atlas method (USD) 2018 1/	670
Total population (million) 2018 1/	15.47		GDP growth (annual %) 2018 1/	2.6
Population density (people per km ²) 2018 1/	12.29		Inflation, GDP deflator (annual %) 2018 1/	5.38
Local currency	XAF			
Social Indicators			Economic Indicators	
Population (average annual growth rate) 2010 -2018 1/	3.24		GDP current (USD million) 2018 1/	1 302
Infant mortality rate (per thousand live births) 2018 1/	71.4		GDP growth (annual %) 2018 1/	2.6
Life expectancy at birth female (years) 2018 1/				
Life expectancy at birth male (years) 2018 1/	55.13			
	52.3			
Population below national poverty line 2011 (%)	46.7		Value added (% to GDP) 2018 estimate 2/	
Rural population (% of total population) 2018 1/	76.9		% Primary sector 2/	46.4
Total labour force (thousand) 2018 1/	6043.6		% Secondary sector 2/	14.8
Female labour participation rate (15+) as % of total 2018 1/	71.26		% Tertiary Sector 2/	38.9
Education			Consumption	
School enrolment, primary (% gross) 2016 1/	86.8		General government final consumption expenditure (annual % growth) 2017 1/	4.3
			Gross domestic savings (as % of GDP) 2017 1/	15.5
Adult literacy rate (% age 15 and above) 2016 1/	22.3			
School enrollment, secondary (gross), gender parity index (GPI) 2016 1/	0.45			
Nutrition			Balance of Payments (USD million)	

Prevalence of undernourishment (% of population) 2017 1/	37.5		Merchandise exports (Current Md USD million) 2018 4/	1,900
Malnutrition prevalence, underweight (% of children under 5) 20151/	28.8		Merchandise imports (Current USD million) 2017 1/	645
Health				
Total health expenditure (as % of GDP) 2016 1/	4.5		Merchandise trade (% of GDP) 1/	43.1
Public health expenditure (% of total health expenditure) 2016 1/	18.8			
Private health expenditure (% of GDP) 2016 1/	66.5			
Physicians (per 1000 people) 2016 1/	0.04		Foreign direct investment, (USD million) 1/	662
People using at least basic drinking water services (% of population) 2017 1/	38.7			
Rural	29.4			
Urban	69.8			
Population using adequate sanitation facilities (%) 2017 1/	8.3			
Rural	1.8			
Urban	30.1			
			Agriculture and Food	
HIV prevalence (% age 15-49) 2017 1/	1.3		Food imports (% of merchandise imports) 2011 1/	
Child immunization rate, measles (% children ages 12-23 months) 2017 1/	37		Fertilizer consumption (kg / ha of arable land) 2010 1/	
			Food production index (2004-2006=100) 2016 1/	155.2
			Cereal yield (kg per ha) 20171/	825
Land Use				
Arable land as % of land area 2016 1/	39.6			

Appendix 10 - Financial management issues summary

COUNTRY	The Republic of Chad	COSOP	Programme: 2020-2025
----------------	----------------------	--------------	----------------------

A. COUNTRY PORTFOLIO PERFORMANCE

Country – FM KPIs:

<i>FM Inherent Risk:</i>	High	<p>The 2019 CPI score for Chad is 20/100, placing the country amongst the most perceived corrupt nations in the world. Chad is ranked 162 out of 180 countries globally.</p> <p>The overall CPIA (Country Policy and Institutional Assessment) score for Chad in 2018 is 2.7, placing the country below the regional average of 3.1. Chad suffers from specific weaknesses in the management of its financial sector. Moreover, Chad is also ranked below the regional average with regards to transparency, accountability, and corruption in the public sector.</p> <p>According to the Public Expenditure and Financial Accountability (PEFA), Chad scores poorly relative to peers with a D score on 31 indicators, and a C score on four other indicators. The PFM is marked by a weak respect of the spending chain, excessive use of emergency spending procedures, and weak cash management that led to the accumulation of large amounts of arrears and has undermined the effective implementation of the budget.</p> <p>Chad is a LIC fragile country that depends heavily on oil revenues. It has been heavily impacted by an oil price shock and security tensions and faces headwinds in the aftermath of COVID and the recent oil price slump. According to an April 2020 review of debt sustainability as part of the granting of a US\$119m Rapid Credit Facility, the 2017 IMF Extended Credit Facility had helped make progress in restoring debt sustainability and fiscal stability. With COVID however, these gains stand to be eroded and at present, the economic, financial, and social situation remains difficult, as the economy continues to deal with legacies from the crisis and long-standing structural weaknesses. High risk of overall debt distress reflects the relatively low revenue base in Chad, and a low debt-carrying capacity, primarily due to slow-moving factors like weak institutional capacity, very low remittances, and low import coverage of foreign exchange reserves</p>
<i>Corporate Disbursement Ratio (rolling-year)</i>	16.50%	
<i>Outstanding Ineligible Expenditure</i>	510 USD	
<i>Outstanding Advances (Projects in Expired Status)</i>		
<i>Applicable PBAS cycle:</i>	IFAD11	
<i>PBAS Available allocation:</i>	26,183,313	

¹Corporate Disbursement Ratio Methodology considers ASAP, AFD, IFAD, KFW and SPA financing sources only.

CURRENT LENDING TERMS	DSF Grant
------------------------------	-----------

B. PORTFOLIO, FM RISK & PERFORMANCE

Existing Portfolio:

Project	Financing instrument	FLX Status ⁽²⁾	Lending Terms	Currency	Amount (million)	%Disbursed	Completion date
PARSAT	200000092500	DSBL	DSF HC GRANTS	XDR	11.15	98.77	30/03/2022
PARSAT	200000092600	DSBL	ECD GRANTS	USD	7.31	64.62	30/03/2022
PARSAT	200000092700	DSBL	ASAP GRANTS	XDR	3.24	69.95	30/03/2022
RePER	200000254300	DSBL	DSF HC GRANTS	EUR	27.9	8.9	30/03/2025

RePER	200000315200	ENTF	DSF HC GRANTS	EUR	21.36	0	30/03/2025
RePER	200000315300	ENTF	HIGHLY CONCESSIONAL BY CURRENCY	EUR	5.34	0	30/03/2025

Project	Project FM risk rating	Performance Score: Quality of Financial Management	Performance Score: Quality & Timeliness of Audit	Performance Score: Disbursement Rate	Performance Score: Counterpart funds
PARSAT	Medium	Moderately Satisfactory	Satisfactory	Moderately Unsatisfactory	Satisfactory
RePER	Medium	Not Specified	Not Specified	Not Specified	Not Specified

The financial management performance of the Chad portfolio is overall satisfactory. The country is looking to adopt a program approach with the entry into force of RePER where certain roles will be shared between RePER and PARASAT affording synergies, cost savings and other efficiencies. The 2018 audit report for PARASAT was received on time by IFAD. The audit opinion was unqualified and the quality of the audit was satisfactory. FMD continues to work closely with the project to ensure the audit standards fully meet IFAD's requirements. However, the management letter noted some weaknesses in the level of internal control. In terms of Internal audit, the function has been budgeted under RePER with the Internal Controller expected to cover both projects in the portfolio. The FM risk rating of PARASAT was revised from low to medium during the May 2019 supervision mission and confirmed by the mid-term review of September 2019. This was due to identified weaknesses in cash management of regional units, delays in the justification of advances to implementing partners, weaknesses in internal audits performed by external cabinet and delayed submission of interim financial statements to IFAD.

RePER entered into force in February 2019, the start-up funds were disbursed in April. An additional financing was approved in October with the project initial advance being disbursed in December 2019.

COSOP – FM KPIs:

<i>Project FM risk</i>	<i>High</i>		Under PBAS11, Chad received US\$61.68 million in an 80% grant, 20% HC Loan structure. The 2020-2025 COSOP envisions an increase in allocation and has earmarked US\$263.2 million in costs (ongoing and planned projects combined) of which IFAD is expected to provide US\$172.4 million.
<i>Duration:</i>	<i>6 Years</i>		
<i>Financing Sources:</i>	<i>US\$ Millions</i>	<i>%</i>	
- <i>IFAD - PBAS</i>	<i>172.36</i>	<i>63.9%</i>	
- <i>Local - Co-financing</i>	<i>35.39</i>	<i>13.1%</i>	
- <i>International – Co-financing</i>	<i>61.94</i>	<i>23.0%</i>	
<i>Proposed size:</i>	<i>US\$269.7 million</i>		
<i>Lending Terms:</i>	<i>DSF Grant</i>		

COSOP – FM Observations:

- Chad is a proposed beneficiary under the US\$31.5 million joint IFAD-FAO-WFP G5Sahel Plus Regional Development Program currently at design stage which comprises six inter-linked national projects in the G5 Sahel countries (Burkina Faso, Chad, Mali, Mauritania and Niger) and Senegal. Coordination across the 6 countries will be key to fiduciary management. The project includes US\$2 million as grant contribution from IFAD. This initiative is in line with axis III "Resilience and Human Development" of the G5 Sahel 2019-2021, Priority Investment Program and pillar "Resilience" of the United Nations Integrated Strategy for the Sahel. The government of Chad and IFAD agree to use US\$5 million of the IFAD11 allocation for this project. IFAD will sign a separate financial agreement with each country at the current IFAD lending terms. Inclusion in the G5 Sahel Plus Program aligns with Strategic objective 1 (SO1) which seeks to build resilient food systems through sustainable management of productive capital and investment in climate resilient agricultural and livestock activities.
- The Country programme will also mobilize the Rural Poor Stimulus Facility (RPSF) to increase funds available for immediate socio-economic response to COVID-19 in line with the UN framework with any remainder of funds in the IFAD11 allocation for CHAD put to designing a women and youth entrepreneurship project.
- Government ability to coordinate and manage results from these projects and more to come will be important to the outcome of the COSOP objectives while in the past government inertia with disbursements has hampered project progress notably in PARASAT. Nevertheless, FM arrangements have worked more or less satisfactorily despite the difficult context due partly to the ring fencing of financial management systems with little reliance on national systems.
- Currently, there is no IFAD management unit in Chad; direct supervision of the country programme is managed from the sub-regional hub in Cameroun. The current COSOP makes allowance for the setting up of a small unit composed of two high level technical staff in Ndjama to provide support to compile data, strengthen the existing monitoring and evaluation unit at the level of the ministry in charge of planning, and facilitate the synergies with other sector ministries involved in the implementation of the COSOP.

Appendix 11: Transparence et engagement citoyen

La stratégie du programme pays prévoit que tous les activités soient déployées de façon transparente et que la société civile agricole y soit engagée de façon active. Le but de cette approche est d'accroître l'impact du programme, et assurer son appropriation par les bénéficiaires et les parties prenantes du monde agricole tchadien. En effet, l'inclusion active de la société civile est considérée essentielle à la bonne gouvernance et à la durabilité des interventions. Le besoin d'une telle approche répond à l'exigence d'améliorer la performance du programme, qui dans la passée a été compromise par une faible appropriation des interventions par les communautés et organisations rurales, à cause surtout de leurs faibles capacités. La mauvaise qualité des services offerts par les prestataires de service a aussi compromis la performance, et demande un meilleur suivi et évaluation de leurs activités par les différents acteurs qui participent aux interventions.

La **stratégie pour la transparence et l'engagement citoyen** se concrétisera tout au long des interventions et activités prévues par le programme pays et suivra **4 axes** :

- 1) Accès transparent aux informations et publication des informations sur les activités et résultats des projets.
- 2) Engagement actif de la société civile pour un suivi-évaluation participatif du programme Pays.
- 3) Sélection transparente des prestataires de services
- 4) Engagement citoyen et évaluation par une tierce partie

Ces axes se réaliseront à travers des modalités adaptées aux différentes phases de l'intervention; ils seront inclus dans les nouveaux projets, mais devrons également s'intégrer aux projets en cours, si cela n'était pas prévu.

Cette proposition a été développée sur la base d'une analyse du contexte socio-politique tchadien et des besoins identifiés pour améliorer la performance et durabilité des interventions. Elle se baser également sur les échanges que l'équipe pays a eu avec certains parlementaires lors de l'atelier de lancement du projet RePER a Ndjamena en novembre 2019. Elle prend en compte le rôle que chaque acteur du secteur agricole peut jouer dans la mise en œuvre du programme pays, analyse les outils et méthodes existants, et propose des nouveaux mécanismes pour assurer l'atteinte des résultats escomptées et le succès du programme.

1. Accès transparent aux informations

Le programme pays prévoit une large diffusion des informations relatives aux projets et leurs interventions, pour informer les acteurs de la société civile de l'engagement du FIDA et du gouvernement tchadien, ainsi que du rôle qu'ils peuvent jouer dans les processus de développement rurale. Les communications seront claires et transparentes, et devront atteindre le plus grand nombre de personnes du monde agricole, en privilégiant les organisations et groupements, mais en assurant que les informations atteignent aussi les individus à la base. Les moyens utilisés pour garantir une telle diffusion incluront l'utilisation des médias nationaux, les sites web, les réseaux sociaux, les radios locales et l'organisation d'ateliers ou conférences ouvertes à la participation des acteurs du développement rural et aux possibles bénéficiaires des interventions. Pour les interventions majeures, des ateliers de concertations, d'approbation, de validation et évaluation finales seront organisés, pour la prise en compte des observations et suggestions des membres de la société civile qui y participeront. Le Programme organisera en outre des visites de terrain et d'échanges sur les projets et entre les différents bénéficiaires, pour s'assurer d'une bonne diffusion des informations et augmenter la

connaissance sur les modalités d'intervention et l'appropriation des activités par les communautés. Le partage transparent d'informations permettra aux citoyens non seulement d'influencer les processus de décision en s'assurant par exemple que la formulation de politiques et activités répond effectivement à leurs besoins, mais aussi d'y participer activement. Enfin, tous les rapports liés aux projets, y compris ceux des audits externes, seront toujours rendus publics.

Une communication transparente sera assurée non seulement envers les autorités nationales et régionales et la société civile, mais aussi envers les partenaires et prestataires de services qui entreront en contact avec les projets et participeront à leur implémentation. Pareillement, les prestataires des services, bénéficieront du plus haut niveau de transparence pour la participation aux appels d'offres publiques, où l'accès aux informations y relatives sera assuré pendant toutes les étapes des processus de sélection.

2. Engagement actif de la société civile pour un suivi-évaluation participatif du programme Pays

Le programme Pays promouvra des approches inclusives basées sur la responsabilité des communautés dans la planification, la mise en œuvre et la gestion des activités. Les bénéficiaires et la société civile active dans le secteur rurale (ONG, coopératives, fédérations, mais aussi bien les acteurs du secteur privé et de la recherche) seront impliqués dans toutes les étapes du cycle des projets, de la formulation, à la mise en œuvre jusqu'à l'évaluation du présent programme. Cela demande l'adoption de mécanismes qui assurent leur participation effective pendant toutes les phases des interventions.

Formulation inclusive et participée des interventions. La société civile a été largement incluse dans le processus de formulation de la stratégie pays (Annexe 3), en participant à l'atelier national de préparation du COSOP, à la revue des résultats du COPSOP antérieur (2010-2015), à la revue à mi-parcours du PARSAT, et à l'atelier de lancement du nouveau projet RePER qui a été organisée pendant la même période. Les échanges ont permis de s'accorder sur les axes prioritaires du nouveaux COSOP, son cadre de résultats, les partenariats stratégiques à développer et les thématiques transversales prioritaires à considérer compte tenu de la connaissance qu'ont les acteurs de leur contexte et des défis du monde rural. L'inclusion de la société civile dans cette phase de préparation du COSOP est un pas important pour leur appropriation des stratégies à mettre en œuvre et des orientations des futurs investissements.

Mise en œuvre participative et inclusive. La société civile sera engagée dans toutes les phases de mise en œuvre. Les représentants des organisations paysannes, ainsi que les associations de femmes et de jeunes, participeront aux missions de supervision des projets et auront accès à toute la documentation. Les résultats et les réalisations des projets seront partagés avec toutes les parties prenantes et leurs opinions seront écoutés et, où nécessairement prises en compte pendant l'implémentation.

Ainsi, la préparation des projets garantira leur flexibilité, ont permettant de modifier les approches pour mieux répondre aux éventuels changements des besoins de ces acteurs. Pendant les missions de supervisions, les projets seront évalués aussi bien par rapport aux niveaux de participation des bénéficiaires aux activités que sur la communication et sur leur mise à disposition des moyens nécessaires pour leur permettre d'y prendre part. Les équipes de projet seront donc formés à rendre les activités le plus inclusives possible et d'adapter leur communication aux destinataires de ces interventions.

Renforcement des capacités. L'engagement des bénéficiaires dans les activités prévues sera obtenu en mettant à leur disposition les outils nécessaires pour qu'ils y participent effectivement. Cela inclus les activités de renforcement des capacités prévues pour faire face à la faiblesse des organisations paysannes, qui souvent limite leur appropriation des activités et l'utilisation efficace des mécanismes mis en place pour assurer leur

engagement. La mauvaise gestion et la mauvaise performance des coopératives, dont les dirigeants sont souvent jeunes et inexpérimentés, produisent dans certains cas la capture par l'élite, des ressources et l'accaparement de la prise de décision. De même, le manque de transparence dans la gestion des ressources induit un faible niveau de participation des membres. Le renforcement des capacités des acteurs devient donc central pour assurer leur participation et leur appropriation des interventions dans une perspective de durabilité. Les projets devront prévoir des diagnostics de la gouvernance administrative et financière des coopératives et de la qualité de la participation de leurs membres pendant le déroulement des activités de manière à leur proposer des programmes de renforcement des capacités adaptés à leurs besoins.

3) Sélection transparente des prestataires de services

Le FIDA, en collaboration avec le gouvernement, garantira la plus grande transparence dans la mise en œuvre du présent programme, à travers des processus ouverts et transparents de sélection des prestataires de services qui respecteront les règles de passation des marchés du pays et seront alignés aux standards du FIDA. La transparence des marchés publics sera améliorée en facilitant et en assurant le libre accès aux appels d'offres, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Libre accès aux appels d'offres. Les informations sur les documents de passation des marchés du projet, les critères de sélection, les procédures et les délais seront publiques. Il sera utilisé différents types de plateformes (sites Web des ministères concernés, revues, bulletins officiels, journaux nationaux et/ou internationaux à large couverture) dans le but d'augmenter la concurrence et de réduire le risque de favoritisme.

Egalité de traitement des candidats. Le programme pays garantira que toutes les offres reçues soient prises en compte et que tous les candidats disposent des informations équivalentes. Les offres devront être reçues à travers des systèmes sécurisés, pour éviter la corruption et la fraude.

Transparence dans l'attribution des marchés publics. Les résultats des processus d'attribution seront notifiés à tous les candidats et les projets informeront également ceux dont l'offre a été rejetée. Les projets seront disposés à donner les détails de leur évaluation et la motivation de leur choix. Les prestataires auront la possibilité, dans des délais précis, de contester les résultats et le projet sera toujours disposé à leur fournir des réponses à leurs plaintes. La signature du contrat avec le prestataire gagnant devra atteindre que tout éventuels plaintes aient été résolues ou tranchées par l'autorité compétente et obtenu l'avis de non objection du FIDA.

Enfin, l'utilisation de l'outil NOTUS pour la soumission des demandes de non-objection et la communication entre les projets et le FIDA représente une autre garantie de transparence des processus de passation des marchés en assurant la transparence des financements et donnant la responsabilité aux acteurs de mise en œuvre.

4) Engagement citoyen et évaluation par une tierce partie

Suivi-évaluation participatif. Le programme pays prévoit la mise en place d'un système participatif de suivi et d'évaluation, ce qui permettra aux bénéficiaires de suivre les résultats des interventions pendant la mise en œuvre des projets. Un système de collecte et de notification des retours des bénéficiaires permettra d'améliorer la mise en œuvre du projet, en veillant à ce que les interventions soient bien adaptées. Les organisations de la société civile, en particulier les organisations paysannes, des femmes et des jeunes, seront fréquemment consultées sur la mise en œuvre des projets et participeront aux missions de supervision ainsi qu'aux comités de pilotage des projets en tant que représentants des

bénéficiaires. La diffusion transparente des résultats du projet permettra, pendant des ateliers ou conférences, une réflexion participative sur les interventions, leurs pendant la mise en œuvre seront partagées, et les bonnes pratiques seront capitalisées et diffusées.

Evaluation des prestataires de service. La performance des prestataires de service sera garantie internement par les équipe des projets, à travers les rapports d'activité périodiques, et aussi bien pendant les supervisions, qui verront la participation de consultants externes et des bénéficiaires. Les bénéficiaires auront aussi la possibilité d'évaluer les services de ces prestataires de façon régulière à travers la compilation de fiches de notation mises à leur disposition par les projets. Ces fiches ont le but de vérifier que les services prévus ont été bien fournis et évaluer la satisfaction des bénéficiaires par rapport aux services reçus.

Evaluation par une tierce partie. Le programme prévoit également que ses performances soient aussi évaluées par des cabinets ou ONG indépendants. Le programme pays engagera donc une tierce partie externe et non implique dans les opérations du projet pour évaluer la performance des prestataires privés et du personnel du projet afin d'améliorer la performance. Le suivi par des tiers permettra de mesurer les progrès dans la gestion et les performances des projets incluant les prestations de services des prestataires et opérateurs de mise en œuvre. Les évaluations combineront des méthodes quantitatives et qualitatives et évalueront la transparence des procédures et la portée, la qualité et la rapidité des services. Ils comprendront des enquêtes sur le terrain (y compris des groupes de discussion et des entretiens avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme de pays). Les conclusions de l'évaluation guideront les missions de supervision, l'examen à mi-parcours et l'évaluation finale menés par le FIDA et les partenaires gouvernementaux.

Mécanisme de réclamation. Le programme pays prévoit aussi la mise en place d'un mécanisme de traitement des plaintes et de réclamation pour les bénéficiaires du projet, et un système pour le règlement des éventuelles réclamations. Cela a le but de rendre les acteurs institutionnels et privés impliqués dans le projet plus responsables et offrira l'occasion de mieux connaître les enjeux et problèmes rencontrés par les bénéficiaires et d'apporter des solutions efficaces. A cet effet, le projet organisera une campagne d'information au début et à mi-parcours de chaque projet pour informer les bénéficiaires sur l'existence et le fonctionnement de ce mécanisme. Les coopératives ou les organisations paysannes joueront un rôle clé dans la diffusion de ces informations. Un membre de l'équipe du projet sera en charge de traiter les réclamations, qui sera accessible en ligne dans le site web du projet. Le traitement des plaintes impliquera une vérification de leur substance, des causes du problème et la responsabilité des parties concernées, et les réponses seront émises pour chaque dossier. Le fonctionnement de ce système, et la rapidité de traitement des dossiers, seront évalués périodiquement. Le projet mettra tout en œuvre cependant pour garantir la confidentialité et ne pas exposer les plaignants.